



GABON

March 2016

CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE GABON

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Gabon, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels qu'exprimés le 19 février 2016 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec le Gabon.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 19 février 2016. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 10 décembre 2015 avec les autorités gabonaise sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 5 février 2016.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'Administrateur pour** le Gabon.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



Communiqué de presse n° 16/81
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
19 février 2016

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec le Gabon

Le 19 février 2016, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV¹ avec le Gabon.

L'économie gabonaise se heurte à une poussée de vents contraires. L'activité économique a bénéficié de l'impulsion ponctuelle donnée en 2015, à la production pétrolière par l'exploitation de nouveaux gisements et une amélioration de la productivité qui devraient permettre à la croissance globale de se maintenir aux alentours de 4 % en 2015. Le ralentissement de l'activité hors pétrole s'est toutefois poursuivi, principalement en raison des secteurs du bâtiment, des transports, du commerce et des services. Ce repli tient aussi en grande partie à la chute des cours du pétrole et des recettes publiques liées au pétrole qui réduit la demande globale et pousse à un important assainissement des finances publiques. Les tensions budgétaires s'intensifient malgré tout, ce qui se traduit par le basculement du solde budgétaire (sur base engagements) d'un excédent de 2,5 % du PIB en 2014 à un déficit de 2,3 % en 2015, un dépassement du plafond du ratio dette/PIB de 35 % fixé par les autorités gabonaises elles-mêmes, et un fléchissement des dépôts des administrations publiques et des réserves internationales. Ce choc important des termes de l'échange affecte aussi la position extérieure qui est passée d'un excédent de 8,3 % du PIB en 2014 à un déficit de 1,9 % en 2015. La hausse des prix à la consommation, qui s'est fortement ralentie au cours de l'année précédente, devrait être pratiquement nulle en 2015.

L'économie gabonaise reste fortement tributaire du pétrole et, de ce fait, les perspectives économiques à moyen terme se sont dégradées parallèlement à la détérioration des perspectives de ce secteur. En 2016, la croissance globale devrait tomber à 3,2 % sous l'effet principalement de la baisse de la production pétrolière. Les investissements de grande ampleur entrepris dans le secteur agricole, surtout dans des cultures de rente comme le palmier à huile et l'hévéa, qui devraient s'accélérer sensiblement en 2017–18, pourraient porter la croissance aux alentours de 5 % à moyen terme. Ce scénario se réalisera à condition que des progrès durables soient enregistrés dans la mise en œuvre de la stratégie de diversification de l'économie nationale

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

le *Plan Stratégique Gabon Émergent* (PSGE), dont les priorités doivent être attentivement revues compte tenu des fortes contraintes de financement de la conjoncture actuelle.

Le principal risque baissier pesant sur les perspectives économiques reste un ajustement budgétaire insuffisant à la chute des cours du pétrole. En cas de contreperformance plus marquée que prévu en matière de recettes pétrolières ou de dépenses publiques, les autorités seraient contraintes de puiser fortement dans les réserves ou d'accroître sensiblement l'emprunt. D'autres risques sont liés à des retombées plus fortes que prévu du choc pétrolier sur l'activité économique hors pétrole (y compris le secteur financier), à un affaiblissement de l'économie mondiale, au durcissement des conditions financières internationales ainsi qu'à la fragilité persistante de trois petites banques publiques en difficulté.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs notent que la faiblesse attendue des cours du pétrole et la baisse tendancielle de la production pétrolière continuent de mettre à l'épreuve la résilience macroéconomique du pays et pèsent sur ses perspectives de croissance à moyen terme. Ils soulignent qu'il est essentiel de redoubler les efforts en faveur de la diversification économique, de poursuivre l'ajustement budgétaire face au choc pétrolier, de renforcer la stabilité du secteur financier et de dynamiser les réformes structurelles.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts visant à assurer la viabilité budgétaire et extérieure devant la baisse des recettes pétrolières. Dans cette optique, ils s'associent au travail réalisé par les autorités pour maîtriser la masse salariale publique et ils les félicitent d'avoir récemment supprimé les subventions au gazole et à l'essence. Ils soulignent qu'il est important de privilégier des mesures visant à mettre fin à l'érosion de la base de recettes fiscales en limitant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration fiscale. Ils estiment qu'il est aussi prioritaire de réduire les dépenses inefficaces au profit de dépenses productives, d'encourager le secteur privé à participer à des projets d'infrastructure et de préserver les dépenses sociales. Les administrateurs saluent les réformes entreprises dans la gestion des finances publiques et encouragent les autorités à adopter les recommandations formulées récemment dans le cadre de l'assistance technique du FMI, y compris le renforcement de la gestion de la trésorerie.

Les administrateurs notent que si le système financier du Gabon est sain dans l'ensemble, il faut remédier sans tarder à la faiblesse financière des banques publiques. Ils insistent sur la nécessité de faire preuve de vigilance à l'égard des interactions macrofinancières qui pourraient amplifier les effets du choc pétrolier. Ils recommandent de surveiller de près les créances improductives en raison des liens étroits qui unissent le secteur pétrolier et les autres secteurs et du rôle important que les projets de l'État jouent dans les résultats financiers du secteur bancaire du Gabon. Les

²À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

administrateurs encouragent aussi les autorités régionales et nationales à s'attaquer sans tarder au problème des banques publiques en difficulté. Ils soulignent l'importance de l'approfondissement financier et de la diversification économique pour améliorer la résilience du secteur financier.

Les administrateurs insistent sur la nécessité de continuer à encourager la diversification et à réduire la vulnérabilité du pays aux fluctuations des cours du pétrole. Dans cette perspective, ils saluent les progrès accomplis par les autorités dans le développement des infrastructures nationales depuis le lancement de leur programme de diversification économique en 2010. L'accès au financement s'étant réduit, les administrateurs encouragent les autorités à redéfinir les priorités de leur programme de réformes. Ils leur recommandent d'éviter les exonérations temporaires d'impôt qui laminent les recettes fiscales et de privilégier des projets d'infrastructure à fort impact et des réformes structurelles porteuses de productivité, sans oublier de renforcer l'éducation et les institutions et de rendre le marché du travail plus flexible. Les administrateurs encouragent aussi les autorités à intensifier l'intégration intra-régionale et la libéralisation des échanges au sein de la CEMAC.

Les administrateurs invitent à accorder une plus grande priorité à l'amélioration de la qualité et de l'actualité des données macroéconomiques pour renforcer la surveillance.

Il est prévu d'organiser la prochaine consultation au titre de l'article IV dans le délai normal de douze mois.

Gabon : Principaux indicateurs économiques et sociaux 2015–17

Population :	1,8 million	PIB par habitant (2015) :	7 728 dollars
Quote-part :	154,3 millions de DTS (soit 0,06 % du total)	Taux d'alphabétisation :	94.7%
Principaux produits et exportations	Pétrole, manganèse et bois transformé	Taux de pauvreté :	34.3%
Principaux marchés d'exportation :	États-Unis, Chine et Union européenne		

	2015 Est. préł.	2016 Proj.	2017 Proj.
Production (pourcentage)			
Taux de croissance du PIB réel	4.0	3.2	4.5
Taux de croissance du PIB hors pétrole	4.0	5.4	6.6
Part du pétrole dans le PIB global	31.6	22.7	22.1
Emploi (pourcentage)			
Chômage	28.0	29.0	29.0
Prix (pourcentage)			
Inflation (moyenne)	0.1	2.5	2.5
Finances des administrations publiques (pourcentage du PIB)			
Recettes	21.4	19.3	19.7
Dépenses	23.7	25.1	24.6
Solde budgétaire	-2.3	-5.8	-4.8
Dette publique 1/	43.0	50.1	49.9
Finances des administrations publiques (pourcentage du PIB hors pétrole)			
Recettes et dons	31.2	25.0	25.3
Pétrole	12.2	5.6	5.8
Hors pétrole	19.0	19.4	19.5
Dépenses	34.6	32.5	31.5
Courantes	25.4	23.5	22.7
En capital	9.2	9.0	8.8
Prêts nets	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors pétrole (base engagements)	-13.5	-10.3	-8.9
Solde global (base engagements)	-3.4	-7.5	-6.2
Solde global (base caisse)	-9.0	-8.8	-6.2
Monnaie et crédit			
Monnaie au sens large (variation en pourcentage)	-1.1	-0.5	0.8
Crédit au secteur privé (variation en pourcentage)	-5.3	3.1	5.1
Balance des paiements			
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)	-1.9	-9.0	-7.4
Investissement direct étranger (pourcentage du PIB)	3.6	3.5	3.8
Réserves (mois d'importations) 2/	4.9	4.2	4.0
Dette extérieure (pourcentage du PIB)	35.6	41.2	41.3

Sources : Autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris les avances statutaires de la BEAC.

2/ Réserves de la BEAC en mois d'importations de la CEMAC, hors échanges effectués au sein de la CEMAC.



GABON

5 février 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

Contexte. Le récent effondrement des prix du pétrole est un test majeur pour la résilience macroéconomique du Gabon. Il a entraîné la nette détérioration des perspectives de croissance, de la performance des recettes publiques et de la position extérieure. Le choc met en exergue la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan du Gabon destiné à diversifier son économie (Plan stratégique Gabon émergent ou PSGE), mais il réduit aussi considérablement le financement intérieur disponible. En même temps, le financement extérieur est devenu de plus en plus coûteux. La mise en œuvre de nouveaux ajustements de la politique économique sera compliquée par le contexte politique avant les élections de 2016. En tant que membre clé de l'union monétaire et économique de la CEMAC, les politiques économiques du Gabon ont d'importantes implications régionales et peuvent avoir des retombées.

Perspectives et risques. Le choc du prix du pétrole a eu des conséquences négatives sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2015. À moyen terme, on attend un élan positif alors que les ressources naturelles hors pétrole prennent de l'essor. Le principal risque pour les perspectives reste un ajustement budgétaire insuffisant face à la faiblesse des prix du pétrole qui pourrait davantage épuiser les marges de manœuvre budgétaire et affaiblir la position extérieure. Les risques accessoires incluent des retombées plus graves que prévu du choc du prix du pétrole sur l'activité économique non pétrolière de même que la fragilité persistante de trois petites banques publiques en difficulté.

Principaux défis. Les discussions ont porté sur le défi que présente la baisse des prix du pétrole, notamment pour le budget et le secteur financier. Un autre thème clé a été la réévaluation et la nouvelle hiérarchisation du plan de diversification du gouvernement (PSGE) afin qu'il puisse être financé de manière soutenable. Les services du FMI ont aussi évalué les progrès de la mise en œuvre du PSGE et des réformes structurelles et ont examiné les solutions à apporter aux lacunes de données économiques.

Recommandations sur l'action à mener. Les services du FMI ont recommandé un ajustement face aux chocs majeurs des termes de l'échange moyennant un ajustement budgétaire, principalement par le biais de l'élimination des exonérations fiscales inefficaces et coûteuses et de la réduction de la masse salariale hors normes, tout en protégeant les

dépenses d'investissement et sociales cruciales. Au niveau régional, le Gabon devrait préconiser des politiques budgétaires et monétaires plus serrées pour assurer la viabilité continue de l'union monétaire. Des mesures correctrices rapides sont requises pour mettre fin à la détérioration de la situation des banques publiques financièrement faibles. Les autorités devraient aussi entreprendre des réformes structurelles pour promouvoir la productivité et la diversification des exportations et redoubler les efforts en cours pour remédier aux insuffisances majeures des statistiques économiques.

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde-
 Wolf (AFR) et
 Bob Traa (SPR)**

Les entretiens se sont déroulés à Libreville du 30 novembre au 10 décembre 2015 et ont été complétés par une vidéo-conférence le 18 décembre. La mission était composée de MM. Mlachila (Chef de mission), Noumon, Orav, Salinas (tous du Département Afrique) et de M. Gutierrez Garcia (Département des marchés monétaires et de capitaux). La mission a eu des discussions constructives avec M. Daniel Ona Ondo, Premier Ministre, M. Régis Immongault, Ministre du développement durable, de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective, M. Christian Magnagna, Ministre du budget et des comptes publics, les membres des Comités financiers de l'Assemblée nationale et d'autres hauts représentants de l'État. La mission a également échangé des vues avec des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires de développement.

TABLE DES MATIÈRES

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE	5
UNE DÉTÉRIORATION DES PERSPECTIVES ET UN ACCROISSEMENT DES RISQUES	6
ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE : CONTENIR L'IMPACT DU CHOC DU PRIX DU PÉTROLE	9
A. Entièrement adapter aux nouvelles perspectives des prix du pétrole	9
B. Remédier à la vulnérabilité du secteur financier aux chocs macroéconomiques et à la faible gouvernance des banques	15
C. Promouvoir la croissance non pétrolière dans le cadre de contraintes budgétaires accrues	18
D. Assurer la viabilité extérieure et améliorer la compétitivité	23
E. Traiter des insuffisances de données et des questions juridictionnelles du FMI	24
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	25
GRAPHIQUES	
1. Émission d'euro-obligations de 2013	6
2. Principaux indicateurs économiques	7
3. Indicateurs budgétaires	10
4. Perspectives à moyen terme, 2015–21	12
5. Masse salariale des pays producteurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne 2007–15	13
6. Récente évolution de la qualité des actifs du secteur financier	16
7. Développement financier et inclusion	17
9. Climat des affaires et gouvernance	21
10. Couverture de réserves de la BEAC	23

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–21	28
2. Opérations de l'administration centrale, 2013–21	29
3. Opérations de l'administration centrale, 2013–21	30
4. Situation monétaire et comptes de la banque centrale, 2013–21	31
5. Balance des paiements, 2013–21	32
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2010–15	33
7. Résultats des tests de résistance : chocs macroéconomiques	33
8. Rentabilité et taille des banques, 2013	34
9. Objectifs du Millénaire pour le développement	35

ANNEXES

I. Matrice d'évaluation des risques	36
II. Application des recommandations antérieures du FMI	38
III. Évaluation externe	39

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

1. En dépit des progrès de la mise en œuvre de son plan de transformation, le Gabon dépend encore du pétrole et est donc très vulnérable aux récents chocs des prix pétroliers. Après une décennie de faible croissance économique, le gouvernement a lancé en 2010 le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) dont l'objectif est de diversifier l'économie du pays d'ici à 2025¹. Au cours de sa première phase (2010–14), les importantes recettes pétrolières ont financé l'intensification des investissements publics qui ont contribué à propulser la croissance globale à près de 6 % en moyenne, tirée par le bâtiment et les services. Bien que les premiers signes de diversification soient prometteurs, une transformation structurelle est un processus progressif et, en 2014, le pétrole représentait encore environ 40 % du PIB, 45 % des recettes publiques et près de 85 % des exportations. Les perspectives médiocres des prix du pétrole, de même que la baisse continue de la production pétrolière, réduiront le financement disponible pour la seconde phase du PSGE (2016–20). En tant que membre de l'union monétaire de la CEMAC qui dépend du pétrole, le succès du Gabon à s'adapter aux chocs des prix pétroliers dépend également de la capacité des autres pays membres à réussir à mettre en œuvre des ajustements budgétaires et leurs propres programmes de diversification.

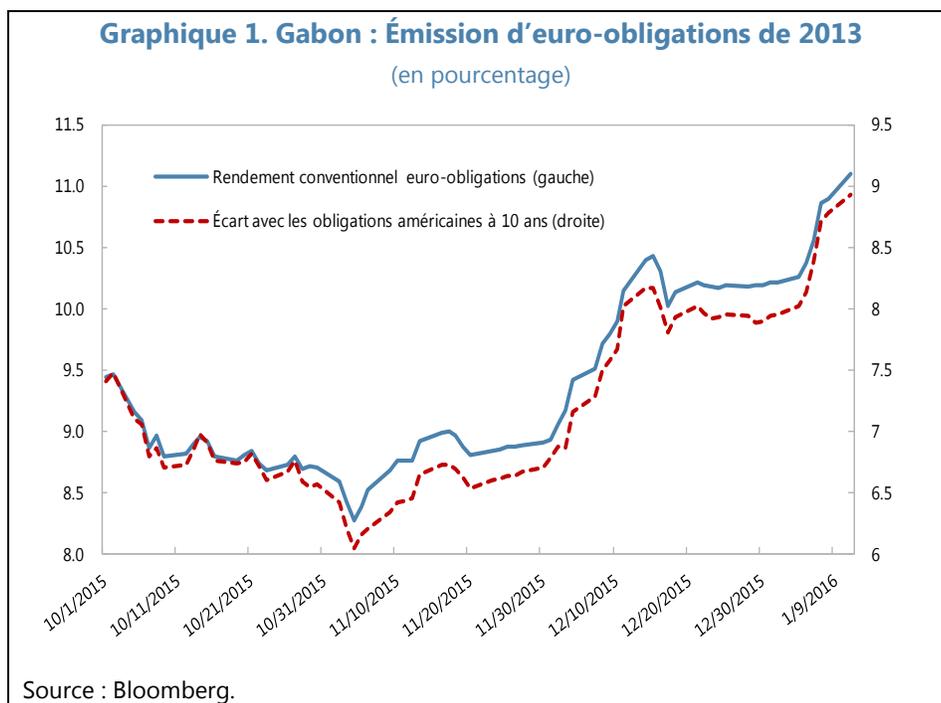
2. L'activité économique s'est nettement ralentie en 2015. Les données statistiques jusqu'en septembre 2015 indiquent une production de pétrole supérieure aux attentes (grâce à l'introduction de nouveaux puits et à l'amélioration de la performance), mais aussi des mines (manganèse) et de l'agriculture (en raison d'une importante co-entreprise internationale d'agro-industrie en cours). Il demeure que la nette baisse des prix du pétrole a incité le gouvernement à ralentir les dépenses d'investissement et les sociétés pétrolières à maîtriser les dépenses d'exploitation et de développement. Cette diminution de la demande intérieure a débouché sur des contractions majeures des importants secteurs non pétroliers, y compris le bâtiment, les transports, le commerce et les services. En même temps, la monnaie au sens large et le crédit à l'économie sont en baisse.

3. Malgré les importants ajustements budgétaires depuis la seconde moitié de 2014 et le retardement de la mise en œuvre des dépenses d'investissement, les marges de manœuvre budgétaire se contractent rapidement. Depuis 2012, la dette publique a plus que doublé de 20 à 43% du PIB (au-dessus du plafond indicatif du gouvernement de 35 %), en partie en raison des émissions d'euro-obligations de 1,5 milliard de dollars et de 500 millions de dollars en décembre 2013 et juin 2015, respectivement². Environ les deux tiers de la progression du ratio de la dette au PIB depuis 2014 est due à la dépréciation du franc CFA et à la baisse du déflateur du PIB pétrolier. Par ailleurs, entre décembre 2014 et octobre 2015, les dépôts de l'État à la BEAC (nets des recettes des euro-obligations) ont baissé de 57 % et les réserves internationales brutes de 30 %. Le financement extérieur est devenu de plus en plus coûteux car les agences de notation ont abaissé la note de la dette souveraine des exportateurs de pétrole, y compris celle du Gabon, ce qui a contribué à une baisse importante des écarts ces derniers mois (Graphique 1).

¹ Le rapport des services du FMI de 2014 au titre de l'article IV donne davantage d'informations sur le PSGE.

² Sur les 1,5 milliard de dollars, 610 millions ont été émis pour des opérations de gestion des passifs.

4. Les élections présidentielles et parlementaires devraient avoir lieu au cours de la seconde moitié de 2016. Aucune date officielle d'élection n'a été annoncée, mais le processus de révision de la liste électorale a débuté en janvier 2016. Les partis d'opposition ont boycotté les élections parlementaires de 2009 et le Parti démocratique gabonais majoritaire a remporté 113 des 120 sièges de l'Assemblée nationale. La période qui précède les élections s'accompagnera vraisemblablement de tensions sociales et politiques accrues. C'est pourquoi, certaines décisions de politique économique difficiles seront probablement retardées.

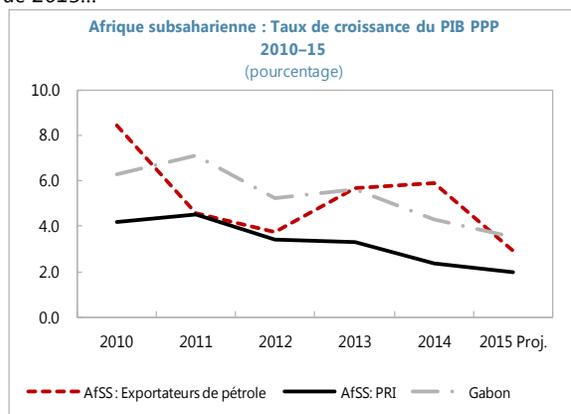


UNE DÉTÉRIORATION DES PERSPECTIVES ET UN ACCROISSEMENT DES RISQUES

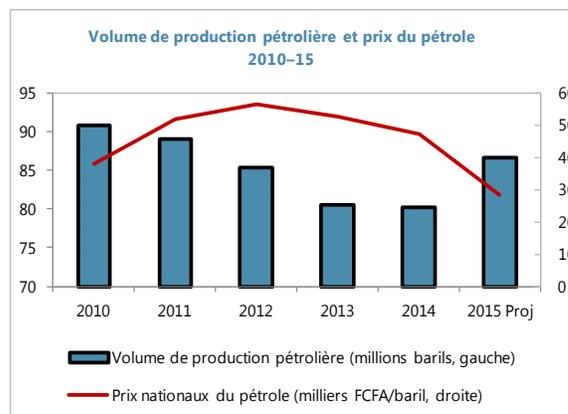
5. Les perspectives de croissance se sont dégradées (Graphique 2). Compte tenu de résultats décevants au cours des neuf premiers mois de l'année, les prévisions de croissance du PIB de 2015 ont été révisées à la baisse de 4,4 % à 4 %, en raison d'un ralentissement des activités non pétrolières (5,8 à 4 %). L'inflation devrait s'établir aux environs de 0 % en 2015, et sera donc inférieure à celle de 2014. Le ralentissement persistant du secteur pétrolier devrait peser sur les perspectives de la recherche pétrolière et sur les recettes publiques, ce qui se traduirait par un nouveau ralentissement de la croissance globale en 2016 à 3,2 %. Une reprise de la croissance est attendue en 2017–18 alors que la production à grande échelle d'huile de palme et de caoutchouc d'Olam International se développe. Toutefois, les perspectives négatives du secteur pétrolier ont débouché sur une révision à la baisse du taux de croissance global à moyen terme d'environ 4,5 % par an, une baisse de plus de un point de pourcentage depuis les consultations de 2014 au titre de l'article IV.

Graphique 2. Gabon : Principaux indicateurs économiques

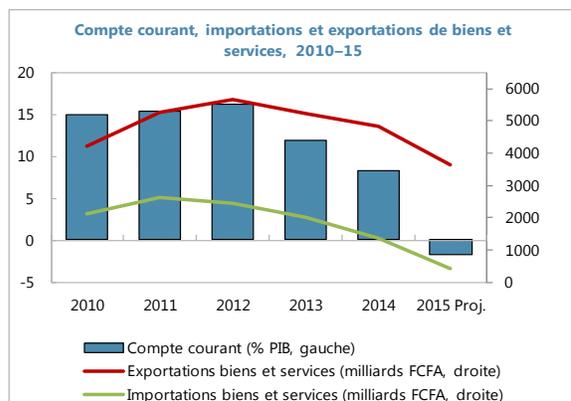
La croissance a nettement ralenti depuis l'ajustement budgétaire de 2014 et le choc des prix du pétrole de 2015... –



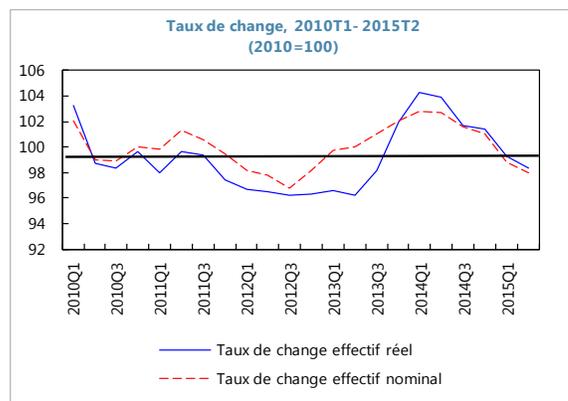
..... en dépit d'un redressement de la production pétrolière en 2015.



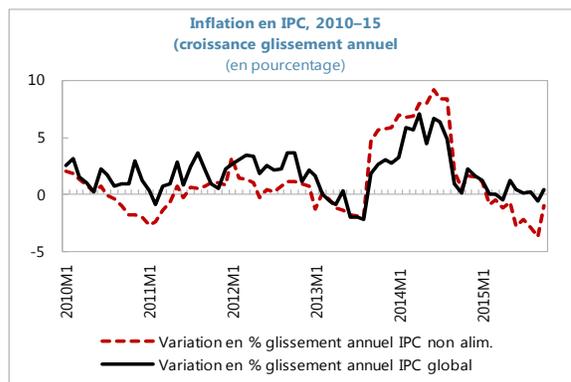
Toutefois, la chute des exportations de pétrole a éliminé l'excédent du compte courant.



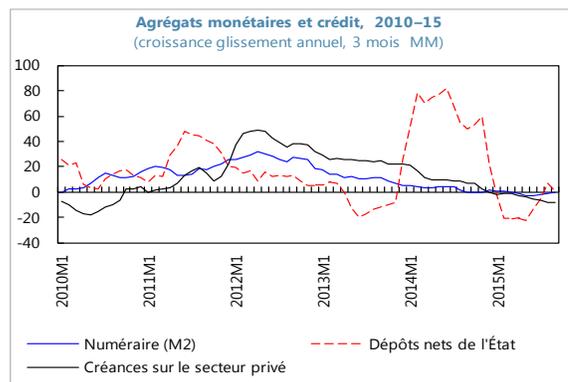
Le taux de change effectif nominal est revenu à son appréciation précédente...



... tandis que l'inflation en glissement annuel a baissé avec la chute des prix énergétiques.



Le crédit à l'économie et M2 se contractent, ce qui indique éventuellement un ralentissement économique.



Sources : FMI et autorités gabonaises.

6. Les principaux risques baissiers pour les perspectives restent un ajustement budgétaire insuffisant face à la baisse des prix du pétrole (Matrice d'évaluation des risques, Annexe I). Comme on le voit dans le Tableau 1 du texte, si les postes de dépenses de l'État devaient progresser avec le PIB non pétrolier, ou si les prix du pétrole devaient rester à 5 dollars le baril en-dessous du niveau courant de référence des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI³, le gouvernement serait contraint d'épuiser les dépôts disponibles et d'accroître nettement les emprunts et les arriérés. En même temps, un ralentissement de la croissance mondiale et des conditions de financement international plus serrées feront souffler de nouveaux vents contraires sur l'économie gabonaise. Les risques accessoires ont trait aux retombées plus graves que prévu du choc des prix du pétrole sur les activités économiques non pétrolières (y compris sur le secteur financier), de même qu'à la fragilité persistante de trois petites banques publiques en difficulté, dont l'une a récemment fait l'expérience de sérieux problèmes de liquidité qui ont incité le gouvernement à intervenir.

7. Plusieurs scénarios de risques exigeraient un nouveau resserrement budgétaire et, par conséquent, une hiérarchisation des dépenses (Annexe I). Ce serait le cas si les prix du pétrole et les recettes non pétrolières étaient inférieurs aux projections, ou si des scénarios exigeaient des dépenses supplémentaires imprévues en raison de l'insécurité régionale ou de troubles politiques. Si le choc du prix du pétrole ou les problèmes existants dans les banques publiques devaient avoir des effets significatifs sur la stabilité bancaire, il serait nécessaire que les autorités nationales et régionales prennent des mesures décisives par le biais des institutions de supervision et de réglementation pertinentes pour renforcer les banques en difficulté (moyennant une restructuration et une recapitalisation, le cas échéant) et pour minimiser les risques de contagion.

Tableau 1 du texte. Différents scénarios macroéconomiques (2014–21)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Scénario de référence (ajustement)								
Solde primaire budgétaire non pétrolier (% du PIB)	-12.4	-13.5	-10.3	-8.9	-7.6	-6.3	-5.2	-4.1
Solde budgétaire global (% du PIB)	2.5	-2.3	-5.8	-4.8	-4.0	-2.9	-2.3	-1.6
Dépôts de l'État (% du PIB non pétrolier)	11.0	9.3	6.2	4.9	5.4	6.2	6.5	6.7
Dette publique (% du PIB)	32.2	43.0	50.1	49.9	50.5	50.3	49.3	47.9
Réserves internationales (milliards de dollars)	2.7	2.1	1.6	1.4	1.4	1.5	1.6	1.8
Solde du compte courant (% du PIB)	8.3	-1.9	-9.0	-7.4	-5.8	-4.7	-3.9	-3.2
Scénario sans ajustement budgétaire 1/								
Solde primaire budgétaire non pétrolier (% du PIB)	-12.4	-13.5	-11.7	-11.6	-11.4	-11.1	-10.8	-10.5
Solde budgétaire global (% du PIB)	2.5	-2.3	-6.8	-6.9	-7.0	-6.9	-7.1	-7.3
Dépôts de l'État (% du PIB non pétrolier)	11.0	7.9	3.5	3.2	2.9	2.7	2.4	2.2
Dette publique (% du PIB)	32.2	42.0	50.1	50.6	54.4	56.9	59.6	62.5
Réserves internationales (milliards de dollars)	2.7	2.1	1.5	1.3	1.2	1.1	1.1	1.1
Solde du compte courant (% du PIB)	8.3	-1.9	-9.4	-8.1	-6.8	-6.0	-5.5	-4.9
Scénario avec prix inférieur du pétrole 2/								
Solde primaire budgétaire non pétrolier (% du PIB)	-12.4	-13.5	-10.2	-8.9	-7.6	-6.3	-5.2	-4.1
Solde budgétaire global (% du PIB)	2.5	-2.3	-6.8	-5.7	-4.8	-3.7	-3.0	-2.3
Dépôts de l'État (% du PIB non pétrolier)	11.0	9.3	5.0	4.5	4.1	3.8	3.5	3.2
Dette publique (% du PIB)	32.2	43.0	50.1	50.6	52.7	52.0	51.0	49.4
Réserves internationales (milliards de dollars)	2.7	2.1	1.5	1.4	1.2	1.1	1.1	1.2
Solde du compte courant (% du PIB)	8.3	-1.9	-11.1	-9.0	-7.3	-6.0	-5.1	-4.2

Source : Calculs des services du FMI.

^{1/} Le scénario sans ajustement budgétaire suppose que les dépenses de l'État continuent de progresser avec la croissance du PIB non pétrolier, tandis que le scénario de référence suppose une baisse progressive de la totalité des postes de dépense en part du PIB non pétrolier. On suppose que l'État finance ses déficits d'abord avec ses dépôts disponibles à la banque centrale puis emprunte lorsqu'ils sont épuisés.

³ Dans cette hypothèse, le prix du pétrole s'établirait en moyenne à 25 dollars le baril en 2016.

ENTRETIENS DE POLITIQUE ECONOMIQUE : CONTENIR L'IMPACT DU CHOC DU PRIX DU PÉTROLE

8. Le thème principal des consultations de 2015 au titre de l'article IV a été l'impact de la baisse des prix du pétrole sur l'économie, notamment sur le budget et le secteur financier. Une autre question clé a été la réévaluation et la nouvelle hiérarchisation du PSGE pour qu'il puisse être financé de manière durable. Les services ont également évalué les progrès sur d'autres questions et recommandations importantes abordées pendant les consultations de 2014 au titre de l'article IV, notamment le PSGE, les réformes structurelles et les insuffisances des données économiques (voir Annexe II). Comme indiqué dans l'Annexe II, une amélioration de la mise en œuvre des recommandations précédentes au titre de l'article IV a été enregistrée.

A. Entièrement adapter aux nouvelles perspectives des prix du pétrole

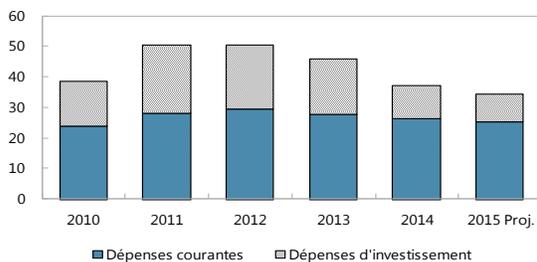
9. La diminution continue des marges de manœuvre budgétaire accroît les risques pour la viabilité budgétaire et le financement adéquat des investissements nécessaires (Graphique 3). Même si l'exécution du budget de 2015 s'est ralentie (62 % seulement des dépenses d'investissement budgétisées ont été exécutées en septembre), les recettes non pétrolières ont été inférieures à celles de 2014 et le gouvernement a remboursé d'importants arriérés intérieurs et des arriérés extérieurs temporaires⁴. Il est probable que les pressions de financement ont persisté au cours du dernier trimestre compte tenu de l'accélération attendue des dépenses. Si l'on tient compte de cette évolution et du budget modifié 2015, les services estiment, d'après leurs projections, un déficit budgétaire sur une base engagements de 3½ % et sur une base caisse de 9 % du PIB non pétrolier (y compris les remboursements importants d'arriérés liés à la TVA et autres).

⁴ D'après les projections des autorités, les arriérés intérieurs à la fin de 2015 devraient atteindre 162 milliards de francs CFA.

Graphique 3. Gabon : Indicateurs budgétaires

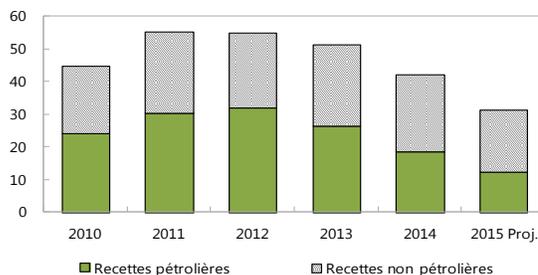
Le gouvernement a nettement réduit les dépenses d'investissement...

Dépenses d'investissement et courantes, 2010–15
(pourcentage du PIB non pétrolier)



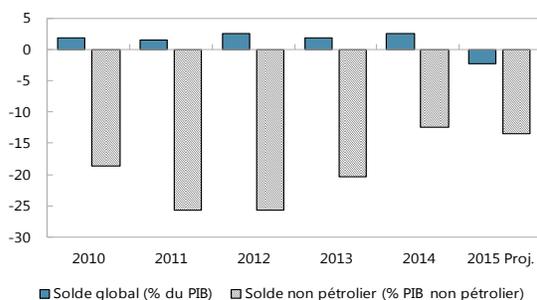
...dans le contexte d'une baisse des recettes pétrolières...

Recettes pétrolières et non pétrolières, 2010–15
(pourcentage du PIB non pétrolier)



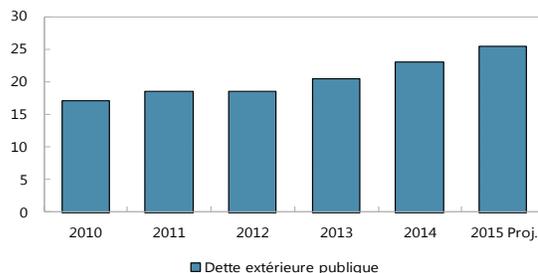
... mais le solde global est devenu négatif...

Soldes budgétaires, 2010–15



... et la dette extérieure a augmenté.

Dette extérieure, 2010–15
(pourcentage du PIB)



Sources : FMI et autorités gabonaises.

10. Les services du FMI saluent l'objectif des autorités qui consiste à poursuivre le rééquilibrage des finances publiques, comme le décrit le projet de budget de 2016 et le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT), mais ils expriment des réserves substantielles quant aux hypothèses sous-jacentes⁵. Même si l'hypothèse de 42 dollars le baril de pétrole gabonais était conservatrice lors de la préparation du budget, l'accélération de la baisse des prix internationaux du pétrole indique qu'il est nécessaire d'amender le budget en conséquence. En outre, le budget initial de 2016 supposait de manière optimiste une augmentation de 20 % des recettes non pétrolières par rapport aux projections de 2015 des autorités. Il proposait également une légère augmentation de 3,5% des dépenses courantes, ce qui sera politiquement difficile dans un contexte électoral ; il évince les investissements publics productifs si nécessaires car il inclut deux stades pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations de 2017, qui représentent 15 % du total des dépenses d'investissement⁶. Le CDMT de 2016–18 propose des trajectoires de dépenses qui entraînent un gel des dépenses courantes en termes nominaux de même qu'une réduction des dépenses d'investissement de 8 % entre 2015 et 2018. Avec ces hypothèses, le gouvernement espère que le déficit budgétaire global baissera progressivement et atteindra un léger excédent en 2018.

⁵ Du fait que le franc CFA est rattaché à l'euro, la politique budgétaire est le principal mécanisme qui permet un ajustement aux chocs des termes de l'échange.

⁶ Il convient de noter que 55 % seulement des améliorations prévues aux principaux axes routiers ont été finalisées.

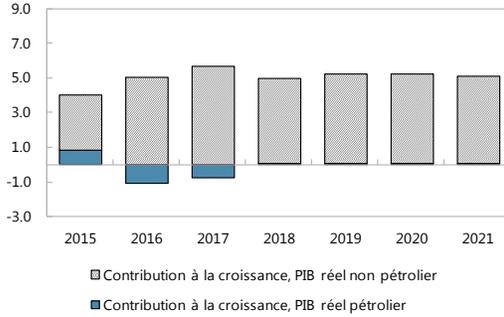
11. Le scénario de référence des services du FMI propose un ajustement plus substantiel pour préserver la viabilité budgétaire. Les services suggèrent un élargissement dans le temps de la base de recettes non pétrolières moyennant l'élimination des exonérations fiscales trop généreuses ; les traitements et les salaires augmenteraient de 2 % par an en termes nominaux pendant toute la période et les autres principaux postes des dépenses courantes et des dépenses d'investissement augmenteraient en termes nominaux mais à un taux nettement inférieur à celui de la croissance du PIB non pétrolier (Graphique 4). Avec ces hypothèses, une analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que le niveau projeté de la dette du Gabon atteint un pic à 50,1 % du PIB en 2016, puis baisse lentement à partir de 2019. Cela dit, les chocs pris en compte dans l'AVD pourraient se traduire par des ratios de la dette au PIB beaucoup plus élevés et un choc de la croissance pourrait propulser la dette nettement au-dessus du plafond de la CEMAC (70 % du PIB) d'ici à 2021. Compte tenu de l'importante proportion de la dette libellée en dollar, les fluctuations du taux de change constituent un risque majeur pour la viabilité de la dette extérieure du Gabon⁷.

⁷ Environ la moitié de la dette publique du Gabon est libellée en dollars, les euro-obligations en représentant la plus grande partie. Les autorités continuent de s'appuyer sur des euro-obligations libellées en dollars et les considèrent comme étant leur seule option pour obtenir des montants importants de nouveau financement budgétaire.

Graphique 4. Gabon : Perspectives à moyen terme, 2015–21

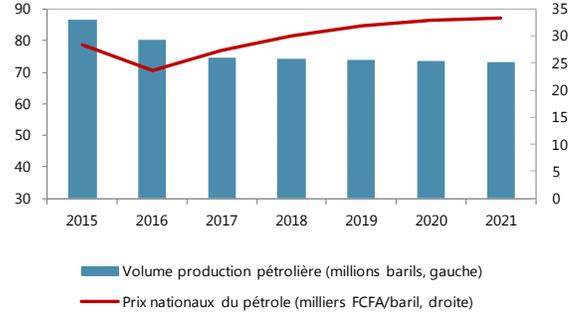
La croissance non pétrolière devrait progressivement redémarrer....

Croissance du PIB réel pétrolier et non pétrolier, 2015–21 (pourcentage)



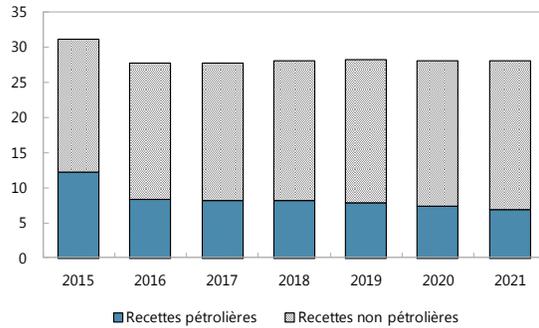
... car la production et les prix du pétrole restent faibles...

Volume de production pétrolière et prix du pétrole 2015–21



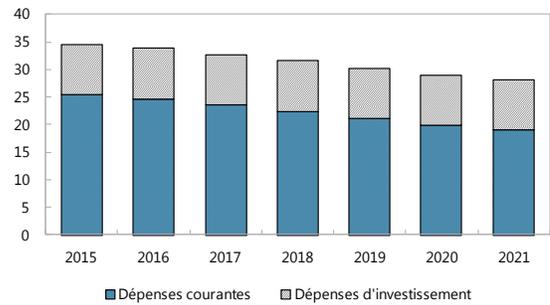
... ce qui limite les recettes publiques...

Recettes pétrolières et non pétrolières, 2015–21 (pourcentage du PIB non pétrolier)



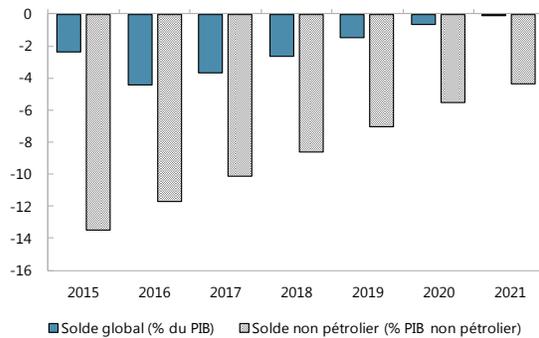
... et contraint à un ajustement des dépenses publiques...

Dépenses d'investissement et dépenses courantes, 2015–21 (pourcentage du PIB non pétrolier)



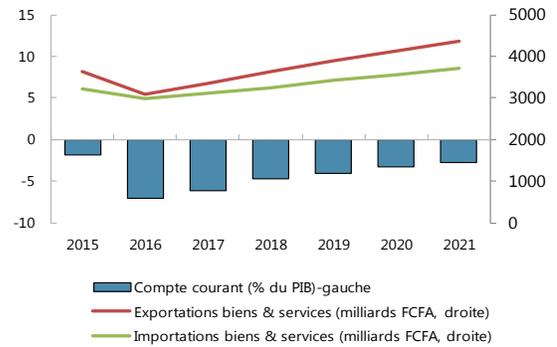
... afin de réduire progressivement le déficit budgétaire.

Soldes budgétaires, 2015–21



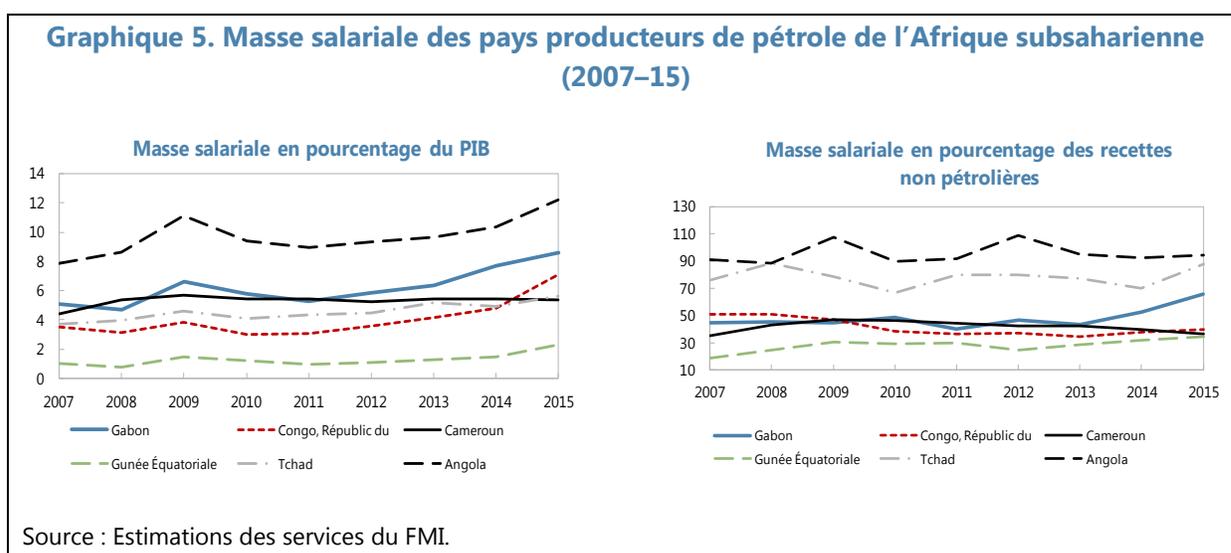
Le déficit du compte courant se contractera avec la progression des exportations non pétrolières et l'augmentation des prix du pétrole.

Compte courant, importations et exportations de biens et services, 2015–21



Sources : FMI et autorités gabonaises.

12. La masse salariale hors normes, qui continue d'augmenter, constitue une menace majeure pour la viabilité budgétaire. La masse salariale a progressé de 70 % entre 2010 et 2015 (un taux de croissance moyen de 11 % par an), principalement en raison d'une augmentation de 30 % du nombre de fonctionnaires, de la conversion d'employés temporaires en employés permanents et de l'introduction d'un système d'incitation à la performance mal conçu en 2014 qui a été ultérieurement converti en un indice minimal des salaires en 2015. Après cette période de très forte croissance, la masse salariale représentait en 2015 34 % du total des dépenses publiques et était équivalente à 38 % du total des recettes. Comme on le voit dans le Graphique 5, la masse salariale était équivalente en 2015 à 9 % du PIB et à 60 % des recettes non pétrolières ; les taux de croissance de ces ratios ces dernières années ont été élevés dans la sous-région.



13. Les services du FMI félicitent les autorités de la mise en œuvre de réformes majeures de la gestion des finances publiques. Le principal axe de ces réformes est la mise en œuvre de la budgétisation par objectifs de programme (BOP), qui tend à mieux aligner le processus budgétaire sur les objectifs de politique publique, à évaluer la performance et à accroître la décentralisation et la responsabilisation. Dans le cadre de la BOP, les autorités ont aligné l'exécution du budget et les principes de dépenses publiques sur les directives de la CEMAC, considérablement informatisé la chaîne des dépenses, entamé la décentralisation de l'exécution budgétaire et adopté un compte unique auprès de la BEAC, entre autres mesures importantes.

14. Pour s'adapter aux perspectives défavorables des prix du pétrole, tout en assurant le financement du plan de diversification de l'État, un large éventail de mesures fortes est nécessaire. Les autorités devraient :

- Promouvoir les recettes non pétrolières en élargissant l'assiette fiscale, principalement en réduisant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration des impôts. Dans un environnement budgétairement ardu, il est difficile de justifier la récente élimination des taxes et des commissions sur plus de 171 produits dans le cadre de ce que l'on appelle les « politiques contre les coûts élevés de la vie » de même que l'interdiction des importations de véhicules de plus de trois ans, qui représentent une perte de revenu équivalant à 0,7 % du PIB en 2015. Il est urgent de réexaminer ces politiques, notamment dans le contexte de l'augmentation rapide des salaires de la fonction

publique. Plus généralement, les services recommandent un examen approfondi et une réforme du régime fiscal.

- Préparer un budget révisé pour 2016, compte tenu de la dégradation des perspectives de la croissance et des prix du pétrole, afin d'empêcher une dynamique défavorable de la dette publique et d'éviter l'accumulation des arriérés.
- Améliorer davantage l'administration fiscale en tirant parti de l'importante assistance technique du FMI et d'AFRITAC en mettant en œuvre des mesures telles que la formalisation de la collaboration entre les directions fiscale et douanière, en déplaçant le recouvrement des recettes douanières du Trésor à la direction des douanes, en modernisant le système de remboursement des droits de douanes et en adoptant une démarche basée sur les risques pour les remboursements de la TVA.
- Il serait aussi essentiel de maîtriser les dépenses courantes inefficaces et/ou mal ciblées, tout en protégeant les dépenses sociales. Plus important encore, l'augmentation de la masse salariale de la fonction publique doit être inférieure à l'inflation à moyen terme.
- Les investissements publics étant nettement inférieurs aux années précédentes, il conviendrait d'encourager la participation du secteur privé pour la construction de l'infrastructure en accélérant la mise au point d'un cadre approprié de partenariat public-privé (PPP). Il faudrait revoir et prévoir une nouvelle hiérarchisation des projets clés du PSGE en vue de limiter les projets dont les rendements économiques à long terme sont limités, tels que l'infrastructure sportive⁸.
- Les services du FMI recommandent d'ancrer la politique budgétaire à moyen terme en ciblant une réduction régulière du ratio de la dette au PIB non pétrolier par le biais d'un renforcement progressif du déficit primaire non pétrolier, ce qui permettrait aux autorités de reconstituer les marges de manœuvre budgétaire. Pendant tout l'ajustement, si le financement le permet, les réductions annuelles du déficit primaire non pétrolier ne devraient pas dépasser 2 % du PIB non pétrolier afin de minimiser un élan budgétaire négatif.
- Il faudrait que la mise en œuvre de la BOP se poursuive en prenant compte des récentes recommandations de l'assistance technique du FMI, et en insistant sur les mesures destinées à améliorer la gestion de la trésorerie et à éviter une nouvelle accumulation des arriérés, notamment des arriérés extérieurs.

Point de vue des autorités

15. Compte tenu de la détérioration des perspectives économiques, les autorités ont rappelé qu'elles étaient fermement résolues à mettre en œuvre les mesures conformément aux recommandations des services du FMI. C'est pourquoi, ce qui est un signe fort de leur engagement, elles ont éliminé les subventions sur l'essence et le diesel le 1^{er} février 2016 et ont introduit un mécanisme automatique de détermination des prix des combustibles. Elles se concentrent maintenant principalement sur la nécessité de réduire une masse salariale hors normes. Outre les récentes mesures mises en œuvre (incitations à une retraite anticipée, gel du recrutement et élimination d'un système

⁸ La plupart des études montrent que les investissements dans des événements sportifs internationaux majeurs ne présentent que des rendements économiques à long terme limités (pour un examen complet de cette question voir «Is it Worth it?» *Finance et développement*, mars 2010).

d'incitations inefficace), une réforme majeure de la fonction publique est en cours d'élaboration avec l'assistance de la Banque mondiale. Les mesures potentielles pourraient inclure l'amélioration de la gestion des ressources humaines qui inclurait, par exemple, des recrutements et des promotions basés sur le mérite. Le gouvernement entend également poursuivre la réduction des exonérations fiscales, bien qu'il ait fait remarquer qu'il n'était pas toujours possible d'éliminer la totalité des incitations fiscales — notamment celles qui sont inscrites dans la loi. Les autorités étudient la possibilité de renverser partiellement la récente restriction imposée aux importations de véhicules d'occasion et la Banque mondiale prête son concours en vue de la rationalisation du régime d'exonérations fiscales. Eu égard aux baisses persistantes du prix du pétrole, les autorités ont indiqué qu'elles limiteraient les dépenses pour tenir compte des contraintes de flux de trésorerie et prépareraient un budget révisé pour 2016 avec une hypothèse du prix du pétrole plus basse. Les autorités se félicitent des réformes de la gestion des finances publiques recommandées par les services et ont rappelé qu'elles s'étaient engagées à mettre en œuvre les réformes de la BOP.

B. Remédier à la vulnérabilité du secteur financier aux chocs macroéconomiques et à la faible gouvernance des banques

16. Le gouvernement a commencé à remédier aux problèmes structurels profondément enracinés des banques publiques du Gabon. Les problèmes ont atteint leur sommet avec la fermeture temporaire des filiales de la banque postale à la mi-octobre 2015. Pour stabiliser la banque, les autorités ont remplacé son Président-Directeur général, injecté des liquidités, offert une garantie générale des dépôts et imposé une limite sur les retraits des déposants individuels. De plus, avec l'intervention du superviseur régional (COBAC), les trois banques publiques ont maintenant des administrateurs temporaires dont la mission consiste à proposer des plans de restructuration dans les six mois. Bien que les trois banques publiques soient relativement petites (le total des actifs est équivalent à 3 % du PIB et à 9 % du total des actifs du système bancaire (Tableau 7)) et aient des liens limités avec le reste du système bancaire, il est crucial de s'attaquer à leur situation actuelle pour préserver la stabilité financière et encourager l'approfondissement et l'inclusion du système, notamment dans les zones rurales où la banque postale est bien implantée⁹.

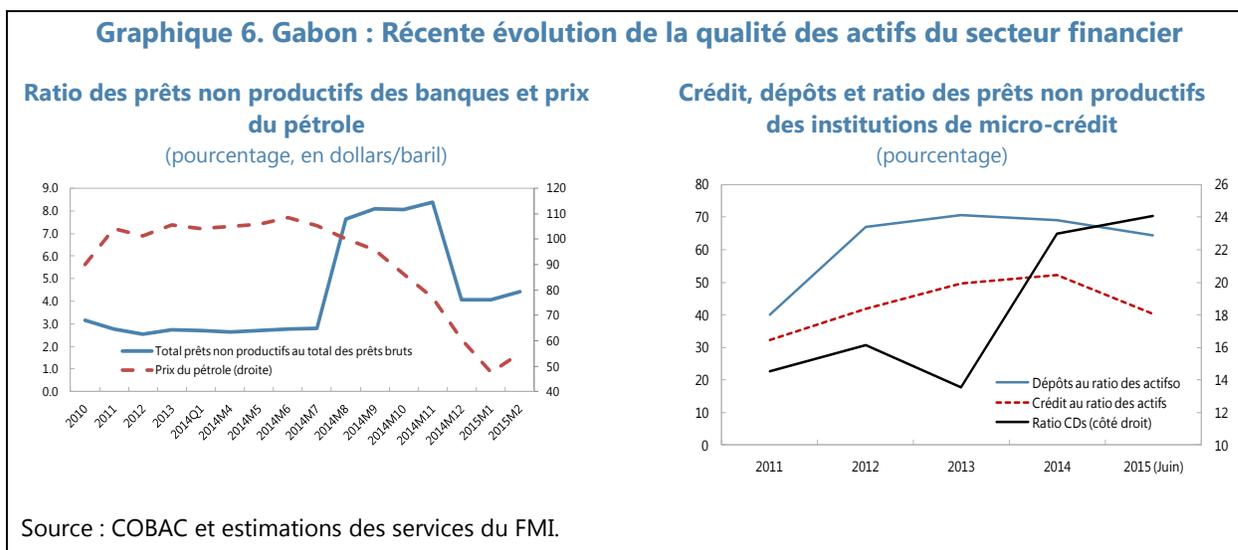
17. Le système financier du Gabon est en général solide au niveau agrégé, mais il a montré qu'il était très sensible aux chocs macroéconomiques. Les niveaux agrégés des fonds propres et de la liquidité bancaire semblent adéquats. Il demeure qu'un test de résistance réalisé dans le cadre du PESF en 2015 pour la CEMAC a révélé que le Gabon était le second pays le plus vulnérable de la sous-région aux chocs de crédit et de liquidité (Tableaux 5 et 6). Le ratio des prêts non productifs du Gabon a bondi de 2,8 % en juin 2012 à 8,4 % en novembre 2014 en partie en raison des arriérés de l'État, avant de redescendre à environ 4 % en février 2015¹⁰. Cela illustre la vulnérabilité du secteur financier à l'évolution du secteur pétrolier par le circuit des administrations publiques (Graphique 6).

18. L'analyse indique qu'il existe un lien important de cause à effet entre les chocs des prix du pétrole et la fragilité du secteur financier (voir le Document de la série des questions générales

⁹ Les options à privilégier incluent la restructuration et la recapitalisation pour préserver la valeur du réseau de succursales.

¹⁰ Observation la plus récente fournie par les autorités pendant la mission au titre de l'article IV.

joint)¹¹. Cette vulnérabilité s'est manifestée sous la forme de tensions de liquidité dans certaines banques commerciales après le choc en cours des prix du pétrole, ce qui les a contraintes à se tourner vers les sociétés mères ou à avoir recours au refinancement de la BEAC. Il est probable que la détérioration des perspectives de la croissance et du budget augmenteront nettement les prêts non productifs. Le secteur du micro-crédit¹² a également enregistré une nette détérioration de la qualité des actifs ces dernières années, les prêts non productifs progressant de 14,6 % en 2011 à 24,1 % des prêts bruts en 2015. Bien que les causes sous-jacentes ne soient pas claires, la situation présente une menace sérieuse pour l'inclusion financière.



19. Les services du FMI ont fait remarquer que l'inclusion financière s'était améliorée ces dernières années, sans impact marqué sur l'approfondissement du système financier. La couverture physique, telle que mesurée par le nombre de succursales bancaires et de distributeurs de billets par habitant, s'est nettement améliorée depuis 2004 ; elle a dépassé celle des marchés pré-émergents, mais est restée nettement inférieure aux niveaux des marchés émergents (Graphique 7). Cependant, l'accès aux services financiers est concentré dans quelques zones urbaines et l'approfondissement du secteur, tel que mesuré par les ratios des dépôts et des prêts au PIB, est faible et s'établit à environ un tiers des moyennes des marchés pré-émergents et à un quart des moyennes des marchés émergents¹³. Les principaux obstacles à la fourniture de crédit sont le manque d'informations sur les antécédents de crédit des emprunteurs potentiels, les importantes obligations de garantie et les taux de prêt élevés.

¹¹ Un choc de 40% des prix du pétrole (qui correspond grosso modo à la chute entre juin 2014 et décembre 2014) se traduit en moyenne par une détérioration de 40% de la qualité des actifs chez les exportateurs de pétrole. Ces chocs sont transmis par les circuits de l'administration publique et des activités économiques et leur ampleur dépend des cadres institutionnels existants, des marges de manœuvre budgétaire et financière et de l'évolution des secteurs pétrolier et non pétrolier.

¹² Le secteur du micro-crédit, qui comprend 10 institutions, a enregistré une rapide augmentation des dépôts et des activités de prêts ces dernières années, avec un ralentissement en 2013 et une contraction en 2014.

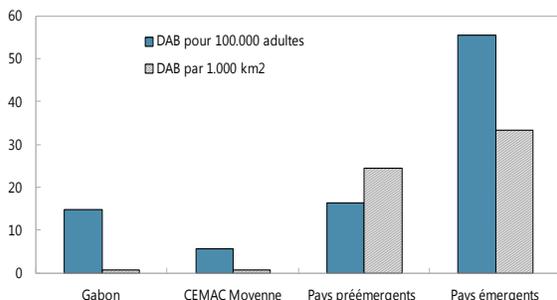
¹³ L'accès au secteur financier et son approfondissement au Gabon et au sein de la CEMAC restent inférieurs aux niveaux des marchés émergents et pré-émergents, même lorsqu'ils sont mesurés en termes de PIB non pétrolier.

Graphique 7. Gabon : Développement financier et inclusion

La couverture physique, à la fois en termes de distributeurs automatiques de billets par habitant et par kilomètre carré

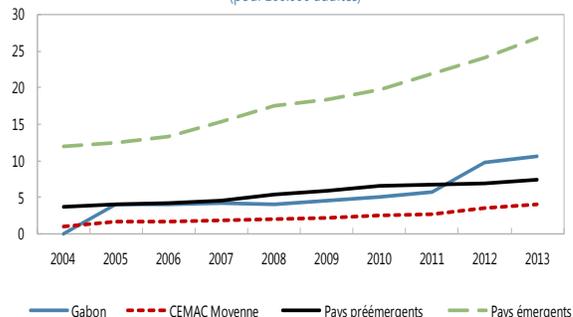
...

Nombre de DAB, 2013
(par 1.000 km² et pour 100.000 adultes)



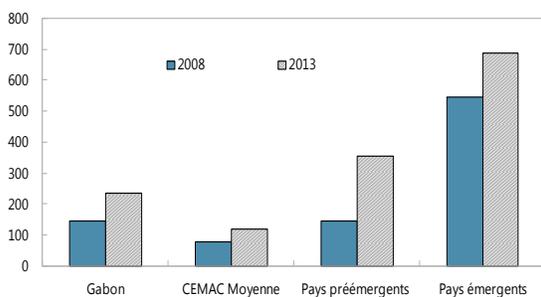
... et le nombre de succursales bancaires par habitant, bien que plus élevés que la moyenne de la CEMAC, sont inférieurs à ceux des marchés émergents.

Agences de banques commerciales
(pour 100.000 adultes)



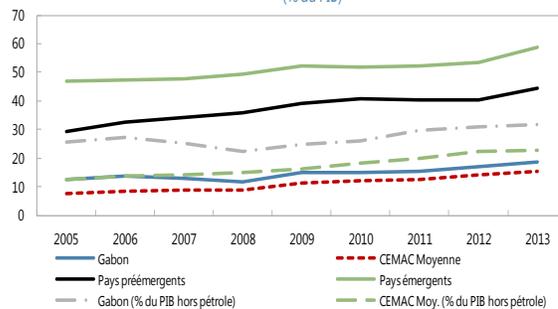
L'inclusion financière, mesurée par les dépôts, dépasse la moyenne de la CEMAC. Toutefois, relativement peu de progrès ont été réalisés depuis 2008 par rapport aux marchés pré-émergents et émergents.

Dépôts auprès de banques commerciales
(pour 1.000 adultes)



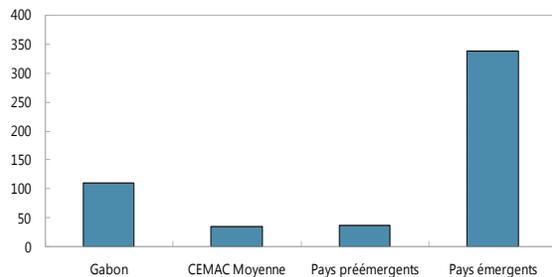
Au Gabon, le ratio des dépôts au PIB est environ le tiers de la moyenne des pays émergents et pré-émergents.

Encours de dépôts auprès de banques commerciales
(% du PIB)



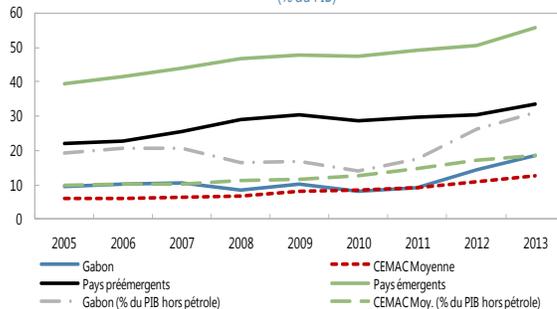
La fourniture de crédit pour 1000 adultes par le secteur bancaire est relativement élevée et supérieure à celle des marchés pré-émergents, mais reste inférieure à celle des marchés émergents.

Emprunteurs auprès des banques commerciales 2013
(pour 1.000 adultes)



Le ratio des prêts au PIB est resté peu élevé et inférieur de moitié à celui des marchés émergents.

Encours des prêts des banques commerciales
(% du PIB)



Sources : Enquête sur l'accès aux services financiers, FMI et calculs des services du FMI.

20. Les services du FMI ont recommandé des mesures décisives pour sauvegarder la stabilité et le développement du secteur financier. Les principales mesures recommandées sont les suivantes :

- Résoudre rapidement les questions urgentes de gouvernance dans les banques publiques. Les options disponibles pour la résolution bancaire (restructuration ou dissolution) devraient être évaluées avec une soigneuse analyse coûts-avantages. Avant l'injection de fonds supplémentaires pour restaurer le capital réglementaire, le gouvernement devrait veiller à ce que des changements fondamentaux soient apportés aux modèles d'entreprise, à la gestion des risques et à la gouvernance des banques.
- Accélérer le programme de diversification économique du PSGE en vue de renforcer la résilience du secteur financier aux chocs macroéconomiques en permettant au secteur bancaire de mieux diversifier son portefeuille de prêts.
- Promouvoir l'approfondissement et l'inclusion du secteur financier en améliorant l'accès des PME aux services financiers, en créant des centrales de risques et en améliorant les opérations du cadastre et des registres commerciaux, en simplifiant les procédures d'enregistrement et d'exécution des garanties et en renforçant l'application des droits des créanciers.

Point de vue des autorités

21. Les autorités ont reconnu qu'il était urgent de résoudre les questions de gouvernance profondément enracinées et noté également le risque systémique limité que présentent les banques publiques. Elles ont souligné que les décisions importantes devaient être prises par la COBAC, notamment s'agissant de la désignation d'administrateurs temporaires dont le mandat consiste à offrir des plans de résolution dans de brefs délais. Elles ont indiqué que la banque postale était le cas le plus grave et qu'elles préféraient engager une restructuration car son réseau de succursales rurales très étendu fournit une solide plate-forme pour améliorer l'inclusion financière. Une condition préalable de la résolution de la banque serait une séparation claire entre les opérations de la Poste et de la banque postale. Pour toutes les banques publiques, elles ont assuré aux services du FMI qu'une solide gouvernance, une stratégie commerciale et de gestion des risques seraient mises en place avant tout engagement de fonds par l'État. Pour ce qui est de l'approfondissement du système financier, les autorités ont indiqué qu'elles entendaient réduire davantage les obstacles au financement, notamment moyennant la mise en place d'une centrale de risques et l'adoption de nouvelles innovations technologiques dans le secteur bancaire.

C. Promouvoir la croissance non pétrolière dans le cadre de contraintes budgétaires accrues

22. La baisse récente des prix du pétrole est un rappel douloureux de la dépendance pétrolière du Gabon et souligne la nécessité d'encourager une croissance et des emplois non pétroliers. Les preuves économétriques présentées dans le rapport des services du FMI de 2015 sur les consultations régionales de la CEMAC montrent que les chocs tels que la récente baisse des prix du pétrole pourraient déboucher sur une croissance négative du PIB non pétrolier au Gabon, avec des effets imputables à la fois à la pro-cyclicalité budgétaire et aux liens directs entre les économies

pétrolières et non pétrolières. La réponse budgétaire ferme actuellement apportée par les autorités et l'augmentation de la production non pétrolière devraient amortir l'impact pendant le ralentissement actuel des prix du pétrole. Pour autant, la décélération en cours et les perspectives budgétaires vulnérables soulignent l'importance du PSGE des autorités qui recherchent une meilleure gestion des ressources naturelles, le développement de l'infrastructure et des ressources humaines et une progression sur la chaîne de valeur.

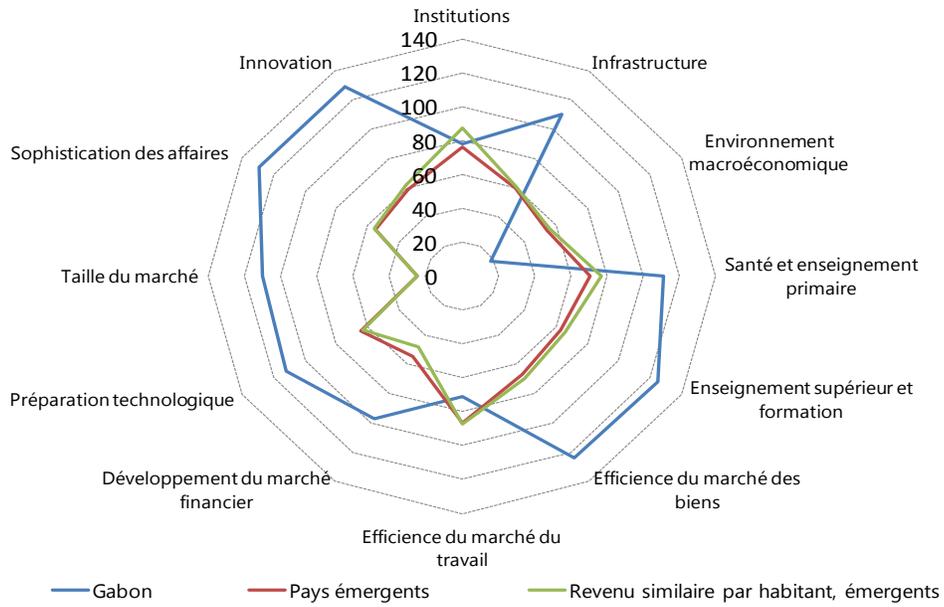
23. Les autorités ont été en mesure d'attirer les investissements étrangers non pétroliers, mais en s'appuyant en partie sur des dispositifs coûteux. Dans le cadre du PSGE, le gouvernement a alloué à juste titre une partie des recettes pétrolières exceptionnelles à l'infrastructure de transport et d'énergie du pays. Les autorités se sont lancées dans une modernisation majeure de la ligne ferroviaire trans-gabonaise avec le soutien de la SFI, ce qui permettrait de réduire nettement les importants goulets d'étranglement des exportations des minéraux et liées au bois. Le Gabon a également établi un partenariat avec Olam International dans le cadre de l'un des investissements agro-industriels les plus importants actuellement en cours en Afrique subsaharienne. Le gouvernement a fourni une banque foncière de 300 000 ha à Olam, dont plus d'un sixième des terres sont déjà cultivées pour produire de l'huile de palme et du caoutchouc. À ce jour, les investissements directs étrangers d'Olam ont atteint le total de 1,5 milliard de dollars, y compris les plantations et le développement d'une Zone économique spéciale et des capacités portuaires. Un nouvel élan devrait être apporté par le programme GRAINE¹⁴, une co-entreprise d'Olam et du gouvernement qui porte sur la sécurité alimentaire et les questions de revenu rural au Gabon. Ces investissements augmenteront à la fois les cultures de rente et l'agriculture vivrière et stimuleront la croissance réelle d'un point de pourcentage, bien qu'en échange le gouvernement finance l'infrastructure connexe et renonce à des revenus en raison d'une longue trêve fiscale.

24. Il serait tout à fait possible de mettre en œuvre des réformes plus efficaces par rapport aux coûts pour attirer des investissements supplémentaires. Il convient d'insister sur l'amélioration du climat des affaires, notamment si l'on tient compte de la position du Gabon dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale et de ses autres classements qui sont très faibles et inférieurs aux pays comparateurs (Graphiques 8 et 9) ; il serait aussi possible d'entreprendre des réformes structurelles horizontales additionnelles destinées à réduire les coûts des facteurs.

¹⁴ Gabonaise des réalisations agricoles des nationaux engagés.

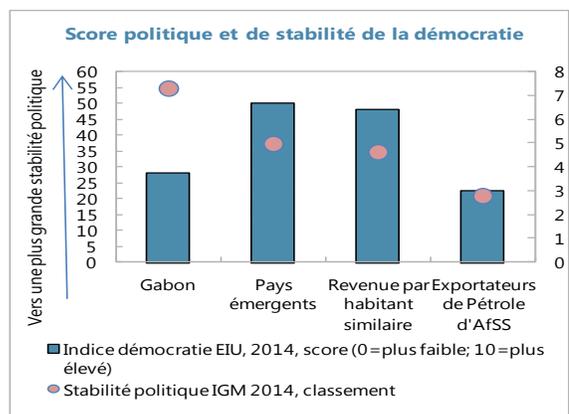
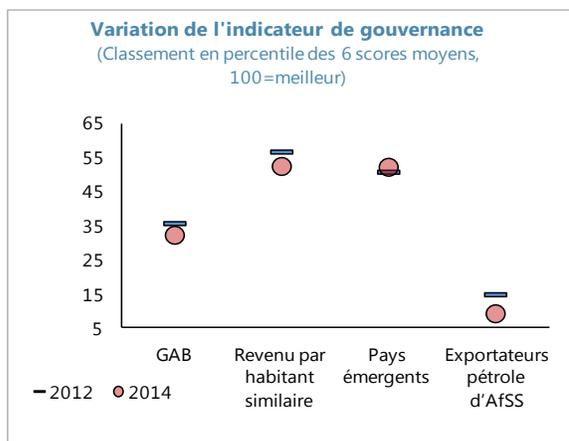
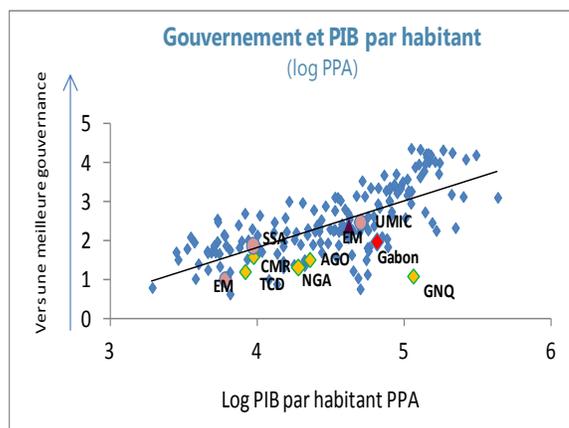
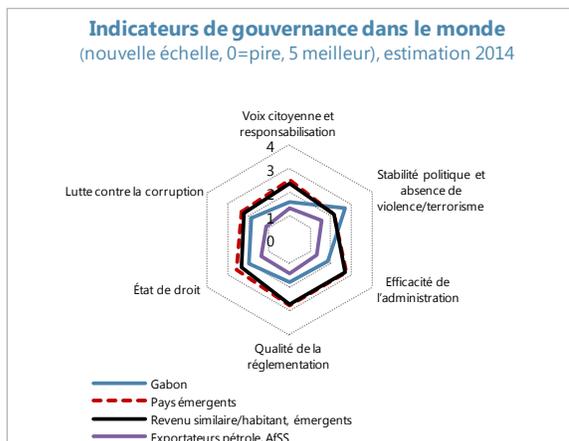
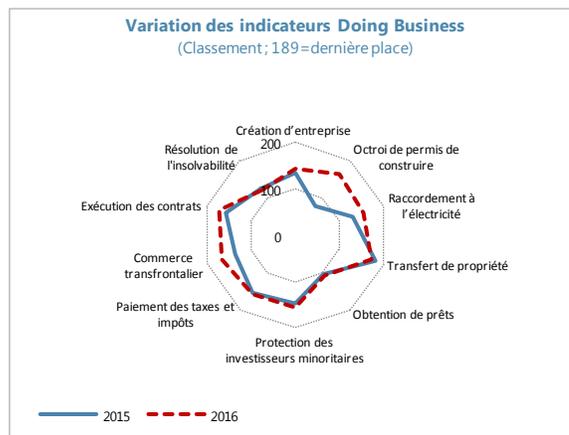
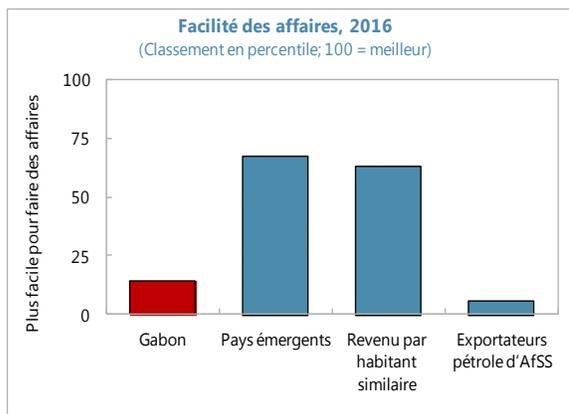
Graphique 8. Gabon : Comparaison de l'indice de compétitivité dans le monde, 2015-16

(classement ; 140= dernière place)



Sources : Forum économique mondial et calculs des services du FMI.

Graphique 9. Gabon : Climat des affaires et gouvernance



Sources : Doing Business, 2016 Indicateurs de la gouvernance dans le monde (IGM) de la Banque mondiale, 2014 (moyenne du contrôle de la corruption, efficacité de l'État, état de droit, qualité réglementaire, stabilité politique et représentation et responsabilisation) ; Economist Intelligence Unit (EIU) et calculs des services du FMI.

PRIS = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; AfSS = Afrique subsaharienne ; IGM = Indicateurs de gouvernance dans le monde.

Pays exportateurs de pétrole d'AfSS = Angola, Cameroun, Tchad, République du Congo, Guinée Équatoriale, Gabon, Nigéria.

25. Le choc du prix du pétrole pèse sur l'activité du secteur privé et il est donc nécessaire de préserver les objectifs de croissance et de diversification du PSGE et d'accélérer les réformes structurelles. Compte tenu du contexte budgétaire serré, les autorités devraient s'efforcer d'optimiser le rendement des ressources limitées.

- Il convient d'éviter les incitations fiscales aux investisseurs, car elles sapent la génération de recettes et sont peu susceptibles de déclencher un processus auto-entretenu de diversification économique.
- Les investissements doivent être à nouveau hiérarchisés pour privilégier les projets de transport et d'énergie qui présentent des retombées potentielles de croissance.
- Dans le même ordre d'idées, il convient d'accorder la priorité aux réformes structurelles horizontales destinées à accroître la compétitivité et la productivité économiques, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'infrastructure et des institutions.
- Même avant d'adopter une feuille de route pour la Phase 2 du PSGE, il convient d'accélérer la réforme du climat des affaires, notamment pour améliorer la législation du marché du travail¹⁵, renforcer les efforts de lutte contre la corruption et le cadre de la LBC/FT et minimiser la bureaucratie, comme le recommande le plan d'action élaboré par la SFI.
- Une intégration régionale plus approfondie de la CEMAC et une ouverture commerciale accrue dans la région faciliteraient la diversification économique au Gabon. Le Gabon devrait jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre des réformes régionales nécessaires. De même, le Gabon devrait revoir son programme d'investissement par rapport aux projets déjà en cours dans les pays voisins pour assurer l'exploitation d'éventuelles synergies au niveau régional.

Point de vue des autorités

26. Les autorités ont reconnu que, compte tenu d'un environnement budgétaire plus serré, le programme d'investissement devait mettre l'accent sur des projets avec des retombées à long terme. L'achèvement des corridors qui relient les pôles de croissance, la poursuite du développement des zones économiques spéciales et la mise en place d'une agence de promotion des investissements sont susceptibles d'aider à améliorer le climat des affaires et de doper les IDE et les exportations à court terme. Les autorités ont placé de grands espoirs dans les projets agro-industriels pour renforcer la croissance non pétrolière. Elles ont souligné qu'elles plaçaient de grands espoirs dans le redéveloppement de la ligne ferroviaire trans-gabonaise qui allégerait les goulets d'étranglement des transports auxquels se heurtent les industries minières et du bois. Elles ont noté que les projets d'infrastructures sportives généreraient des emplois immédiats, mais encourageraient aussi le

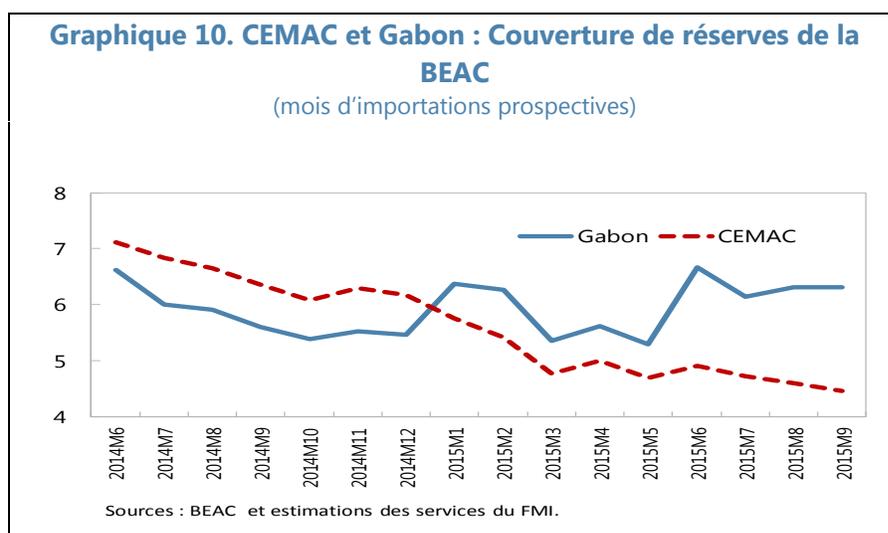
¹⁵ Le Gabon obtient de meilleurs résultats que la moyenne des pays comparateurs (Graphique 8) sur l'Indice de compétitivité dans le monde s'agissant de l'efficacité du marché (68/140 pays), mais plusieurs aspects peuvent être améliorés. Même si les coûts de redondance ont été nettement réduits dernièrement, la participation des femmes est relativement importante. Le Gabon obtient des résultats relativement médiocres s'agissant de certaines mesures basées sur l'enquête de l'efficacité du marché du travail, telles que les compétences des dirigeants (91^e place) et les liens entre le salaire et la productivité (114^e place).

développement local. Il demeure que la feuille de route actuellement en cours de préparation pour la seconde phase du PSGE insisterait sur la transformation sociale, y compris la réforme administrative, la formation à l'emploi et l'infrastructure de santé.

D. Assurer la viabilité extérieure et améliorer la compétitivité

27. La viabilité extérieure du Gabon s'est nettement détériorée en raison du choc des prix du pétrole. D'après les projections, le solde du compte courant devrait nettement chuter d'un excédent de 8,3 % du PIB en 2014 à un déficit de 1,9 % en 2015, puis entamer une lente reprise mais rester négatif à moyen terme. La reprise dépend du développement des exportations non pétrolières qui, d'après les projections, devraient progresser de 64 % entre 2014 et 2020 (principalement le manganèse et le bois transformé). Les perspectives du solde du compte courant sont toutefois vulnérables aux retombées de la Chine, car le rééquilibrage a réduit la demande d'importations de produits de base.

28. Les réserves extérieures officielles semblent adéquates, mais les pressions à la baisse se sont intensifiées depuis le choc du prix du pétrole. Bien que la contribution du Gabon aux réserves de la BEAC soit parmi les plus élevées de la région de la CEMAC, le principe de la mise en commun des réserves signifie que la viabilité extérieure du Gabon dépend de la viabilité de la région de la CEMAC où les réserves globales ont baissé de manière encore plus spectaculaire (Graphique 10). La BEAC a récemment adopté des mesures extraordinaires pour aider les pays à faire face aux chocs du prix du pétrole moyennant une réduction de 50 points de base du taux d'escompte à 2,45 % en juillet 2015 et une augmentation de 52,4 % des avances statutaires régionales en août 2015¹⁶. À la fin de 2015, tous les pays avaient considérablement tiré sur leurs dépôts à la BEAC et, à l'exception du Cameroun et du Gabon, ils avaient épuisés leurs avances disponibles¹⁷.



¹⁶ L'augmentation globale des avances statutaires a été accordée moyennant le rétablissement du plafond des avances statutaires à 20 % des recettes intérieures de l'exercice précédent pour chaque pays membre et un changement de l'année de référence à 2014 au lieu de 2008.

¹⁷ En novembre 2015, le Gabon avait utilisé 340 milliards de FCFA sur 453 milliards de FCFA (plafond).

29. Les démarches basées sur un modèle suggèrent fortement que le taux de change effectif réel (TCER) est surévalué de 3 à 16 %. En dépit de la stabilité du TCER du Gabon, les méthodologies Bems et Carvalho (2009) et Araujo et al. (2013) indiquent une surévaluation du taux de change qui va d'environ 3 à 16 % (Annexe I).

30. Compte-tenu de la nette surévaluation du taux de change réel, les services du FMI ont recommandé de remédier aux questions de compétitivité de la manière suivante :

- Le rééquilibrage des finances publiques et les réformes structurelles pour promouvoir la diversification des exportations. La mise en œuvre des réformes dans le cadre du PSGE doit se poursuivre et insister davantage sur les projets dont les rendements socio-économiques sont les plus élevés et sur l'amélioration du climat des affaires. Il convient aussi d'engager davantage de réformes horizontales qui adaptent mieux l'éducation et la formation aux besoins de l'économie.
- Les pressions qu'ont exercées le Gabon pour promouvoir une intégration régionale plus efficiente, le commerce et la mise en œuvre de politiques régionales qui contribueraient à réduire les vulnérabilités extérieures ont porté leurs fruits notamment : (i) avec le relèvement du niveau des réserves internationales par le biais du rapatriement complet des réserves par les pays membres et la mise en œuvre de politiques de rééquilibrage des finances publiques plus ambitieuses dans les États membres ; (ii) avec la poursuite de l'élimination des obstacles au commerce régional (simplification des procédures de douane et rétablissement complet du tarif extérieur commun ; mise en œuvre des règles d'origine et création de normes communes de marchandises).
- La promotion d'une coordination accrue entre les autorités régionales et nationales dans les domaines de la gouvernance régionale, du climat des affaires, de la taxation et des investissements publics¹⁸. Cela assurerait une efficacité accrue des investissements publics, améliorerait la nature attractive de la région pour les investisseurs et contribuerait à relâcher les pressions qui s'exercent sur le compte courant.

E. Traiter des insuffisances de données et des questions juridictionnelles du FMI

31. L'exhaustivité, la disponibilité et la qualité des données au Gabon continuent de présenter de graves insuffisances. Comme le décrit le rapport des services de 2014 au titre de l'article IV, les principales insuffisances concernent : (i) les incohérences de la balance des paiements ; (ii) l'absence de ponctualité des indicateurs de solidité financière ; (iii) les déclarations budgétaires incomplètes et (iv) le manque d'indicateurs sociaux de base. Pour les agences de notation, les insuffisances des données sont un facteur qui a des effets négatifs sur la notation de la dette souveraine du Gabon.

¹⁸ Il convient d'améliorer la gestion des projets d'investissements publics moyennant la création de comités de surveillance au sein de la Commission de la CEMAC pour les grands projets nationaux et régionaux ; ils se pencheraient sur les projets générateurs de croissance ; la banque régionale de développement, la BDEAC, jouerait un rôle accru pour appuyer les projets de développements régionaux.

32. Les autorités ont fait des progrès pour remédier à certaines des insuffisances.

Notamment, le gouvernement a émis une loi portant création d'un système national de statistiques et a adopté un décret qui établit l'Agence nationale de statistiques et d'études démographiques, économiques et sociales. En outre, le recensement démographique de 2013 a été finalisé (et estime la population totale à 1,8 million d'habitants) ; avec l'assistance technique du FMI, on travaille à la production de données trimestrielles des comptes nationaux. Les autorités ont également nettement amélioré la ponctualité des données budgétaires, monétaires et de prix communiquées au FMI.

33. Les services du FMI encouragent les autorités à redoubler d'efforts pour renforcer leurs services de statistiques. Il convient d'accorder une attention toute particulière à la qualité des données et à la production d'indicateurs de haute fréquence.

- L'amélioration de la qualité des données est une condition essentielle de la conception et du suivi adéquats du PSGE et de l'amélioration de l'accès du Gabon aux marchés financiers internationaux.
- L'élaboration et la publication d'indicateurs à haute fréquence sont nécessaires pour améliorer la surveillance économique, de même que l'inclusion d'éléments plus analytiques dans la *Note de conjoncture* (un rapport publié tous les trimestres par le Ministère de l'économie).

34. Questions juridictionnelles du FMI : Comme noté dans les rapports précédents des services au titre de l'article IV, le Gabon maintient une taxe de 1,5 % sur les virements télégraphiques à l'étranger qui n'est pas compatible avec les obligations du Gabon au titre de l'article VIII, Section 2 (a) des Statuts. Le produit de cette taxe est utilisé pour financer le dispositif d'assurance-maladie du Gabon. Les autorités notent qu'elles ont exonéré un certain nombre de transactions de cette taxe (plus particulièrement tous les transferts interbancaires), mais elles ne proposent pas d'éliminer la taxe.

Point de vue des autorités

35. Les autorités ont indiqué qu'elles étaient fermement résolues à améliorer les systèmes statistiques de même que la qualité et la ponctualité des données. Pour ce faire, le gouvernement est en train de négocier un prêt avec la Banque mondiale pour appuyer la stratégie nationale de développement des statistiques. Ses principales composantes incluent : (i) des réformes institutionnelles ; (ii) le développement des ressources humaines ; (iii) le renforcement de la qualité et de la ponctualité des statistiques et (iv) l'amélioration du stockage et de la diffusion des statistiques.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

36. Le récent effondrement des prix du pétrole représente un choc des termes de l'échange majeur pour le Gabon, et exige une réaction de politique économique tout aussi exceptionnelle de la part des autorités. Dans le cadre d'une union monétaire avec une monnaie rattachée à l'euro, il convient de centrer les efforts sur une adaptation des finances publiques aux nouvelles perspectives des prix du pétrole. Outre qu'il contribue à préserver les équilibres macroéconomiques internes et externes, l'ajustement budgétaire est aussi une condition essentielle pour assurer le financement adéquat de la stratégie de croissance économique non pétrolière des autorités. L'ampleur du choc des termes de l'échange exige aussi que l'on examine attentivement son impact négatif probable sur le

secteur financier. Lors de la mise en œuvre de ces mesures, les autorités ne doivent pas négliger les efforts de réforme à long terme, tels que l'amélioration du système de statistiques. Compte tenu du rôle prédominant qu'il joue au sein de la CEMAC, le Gabon doit se faire le champion de la réforme.

37. Au vu des projections à moyen terme qui placent le prix international du pétrole à moins de la moitié de son niveau d'avant 2015, le gouvernement doit déployer des efforts supplémentaires pour réduire les dépenses tout en accroissant judicieusement les recettes non pétrolières et en protégeant les dépenses sociales. Les autorités prennent des mesures majeures en ce sens, notamment avec leurs efforts destinés à maîtriser l'importante masse salariale. Les services du FMI saluent la récente élimination de toutes les subventions au diesel et à l'essence de même que l'introduction d'un mécanisme automatique de détermination des prix des combustibles. Pour autant, il est urgent d'annuler les récentes mesures qui érodent la base des recettes (exonération de taxes et de frais pour maîtriser le coût de la vie et restrictions imposées aux véhicules d'occasion importés) d'éviter les dépenses clairement inefficaces telles que les infrastructures sportives, d'encourager la participation des PPP au développement de l'infrastructure et de préserver les dépenses sociales. Eu égard aux changements considérables intervenus dans les conditions macroéconomiques sous-jacentes depuis le projet de budget de 2016, les services du FMI estiment qu'une première révision du budget est justifiée pour éviter l'escalade des déséquilibres budgétaires et accroître la crédibilité de la politique économique.

38. Les réformes en cours de la gestion des finances publiques devraient contribuer à l'ajustement budgétaire. La mise en œuvre en cours de la BOP est une étape importante pour remédier aux faiblesses majeures de la gestion des finances publiques qui ont été identifiées lors de l'évaluation du Programme d'examen des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA). Les résultats apparaissent déjà, mais les récentes recommandations de l'assistance technique du FMI doivent être prises en compte, sans négliger de mettre l'accent sur les mesures destinées à améliorer la gestion de la trésorerie et à éviter une nouvelle accumulation d'arriérés, notamment les arriérés extérieurs.

39. Le choc majeur des termes de l'échange exige du gouvernement qu'il suive de près les liens macro-financiers susceptibles d'amplifier son impact économique. Les autorités régionales et nationales doivent faire preuve de détermination pour régler la situation des banques publiques actuellement en difficulté. En outre, et compte tenu de la dominance des activités pétrolières et des administrations publiques auprès des créanciers bancaires, la totalité du système bancaire doit être surveillé de près et il convient de mettre l'accent sur l'augmentation vraisemblable des prêts non productifs. La résilience du secteur financier aux chocs macroéconomiques doit être renforcée moyennant la promotion de la diversification économique qui encouragerait la diversification du portefeuille de prêts du secteur bancaire. En même temps, les autorités ne doivent pas perdre de vue leurs objectifs à long terme qui consistent à promouvoir l'approfondissement et l'inclusion du système financier.

40. L'ajustement budgétaire doit prendre en compte la nécessité évidente de promouvoir la diversification économique du Gabon et de réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole. Dans le contexte budgétaire serré actuel, les autorités devraient tendre à optimiser le rendement des ressources limitées et éviter les incitations pour les investisseurs, tout en privilégiant les

dépenses de développement de l'infrastructure, la hiérarchisation des réformes structurelles horizontales qui favorisent la productivité, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'infrastructure, des institutions, de la souplesse du marché du travail, des procédures bureaucratiques, de la lutte contre la corruption et de la LBC/FT. Le Gabon pourrait aussi préconiser la libéralisation des échanges extérieurs de la CEMAC, de même qu'une intégration intra-régionale plus approfondie. Ces mesures pour favoriser la productivité sont aussi requises pour faire face à la surévaluation actuelle du taux de change réel.

41. Les services du FMI félicitent les autorités de leurs efforts pour remédier aux grandes insuffisances de leurs statistiques économiques et notent que celles-ci constituent encore un obstacle majeur à la surveillance économique. L'impact négatif de la faiblesse des statistiques sur la notation de la dette souveraine du Gabon doit être souligné. Les mesures en cours destinées à améliorer la qualité et la ponctualité des indicateurs macroéconomiques et des indicateurs sociaux à haute fréquence sont cruciales, mais il convient aussi de s'efforcer d'améliorer les très faibles statistiques de la balance des paiements et de la stabilité financière. Les services encouragent les autorités à mettre en œuvre des mesures dans le cadre des prochaines réformes des statistiques appuyées par la Banque mondiale.

42. Le Gabon maintient une taxe sur les transferts électroniques, ce qui est incompatible avec ses obligations au titre de l'article VIII. Les services ne recommandent pas l'approbation de cette restriction.

43. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Gabon aient lieu selon le cycle habituel de consultations de 12 mois.

Tableau 1. Gabon : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–21

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	Prel. Est.				Proj.		
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire									
Secteur réel									
PIB a prix constants	5.6	4.3	4.0	3.2	4.5	4.7	4.9	5.0	4.9
Pétrole	-2.2	1.8	4.2	-5.7	-4.7	0.0	0.1	0.0	0.1
Dont : pétrole primaire	-5.3	-0.3	7.9	-7.4	-6.9	-0.6	-0.5	-0.6	-0.6
Non pétrolier	7.8	5.0	4.0	5.4	6.6	5.6	5.8	5.8	5.7
Déflateur du PIB	-6.2	-0.9	-9.3	-6.3	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6
Pétrole	-7.8	-6.3	-24.6	-26.2	12.0	7.4	5.8	3.6	3.0
Prix à la consommation	-9.4	-6.4	-32.4	-42.1	21.3	12.0	8.7	4.8	2.0
Moyenne annuelle									
Fin de période	0.5	4.5	0.1	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
	3.3	1.7	0.1	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Secteur extérieur									
Exportations, f.à.b.									
Importations, f.à.b.	-8.1	-8.5	-25.9	-33.1	11.9	10.8	9.1	7.8	6.0
Termes de l'échange (détérioration=-)	4.9	2.4	-9.2	-20.7	5.5	4.9	5.4	5.7	4.0
Terms of trade (deterioration= -)	-2.8	-8.4	-41.2	-35.6	18.1	9.3	6.8	3.3	-0.1
Finances de l'administration centrale									
Total recettes	-0.6	-10.4	-22.9	-12.5	11.8	10.6	10.4	9.1	8.5
Recettes pétrolières	-12.2	-23.0	-31.4	-49.6	14.4	11.4	8.1	4.2	1.5
Total dépenses	-1.2	-14.6	-4.7	2.4	7.2	6.4	5.4	6.0	5.4
Pourcentage du PIB, sauf indication contraire									
Solde primaire non pétro. (dans PIB non pétr.)	-20.3	-12.4	-13.5	-10.3	-8.9	-7.6	-6.3	-5.2	-4.1
Solde global (base engagements)	1.8	2.5	-2.3	-5.8	-4.8	-4.0	-2.9	-2.3	-1.6
Solde global (base caisse)	0.2	-1.1	-6.2	-6.8	-4.8	-4.0	-2.9	-2.3	-1.6
Solde global (base caisse, pourcentage du PIB non pétr.)	0.4	-1.7	-9.0	-8.8	-6.2	-5.1	-3.7	-2.9	-2.0
Financement intérieur net	-10.4	0.1	4.4	4.0	1.4	-0.3	-0.6	-0.2	-0.3
Financement extérieur net	10.0	1.6	4.6	4.8	4.8	5.3	4.4	3.1	2.3
Dettes extérieures publiques (y compris FMI)	23.5	27.3	35.6	41.2	41.3	42.1	42.1	41.4	40.2
Total dette publique	29.2	32.2	43.0	50.1	49.9	50.5	50.3	49.3	47.9
dont : les avances statutaires de la BEAC	3.0	2.9	4.0	4.1	3.8	3.5	3.2	3.0	2.8
Pourcentage du PIB, sauf indication contraire									
Monnaie et crédit									
Crédit à l'économie	23.6	-2.0	-5.3	3.1	5.1	6.4	9.8	9.9	10.1
Monnaie au sens large	6.1	1.6	-1.1	-0.5	0.8	1.1	1.9	2.1	3.2
Ratio vit. circul. PIB non pétr./monnaie sens large	2.4	2.5	2.7	2.9	3.2	3.5	3.7	4.0	4.2
Pourcentage du PIB, sauf indication contraire									
Épargne nationale brute									
Épargne nationale brute	41.2	43.0	35.4	28.2	29.0	30.4	31.9	32.5	31.4
Investissement fixe brut	29.3	34.8	37.2	37.2	36.5	36.2	36.6	36.5	34.6
Dont : privé	18.7	28.0	30.9	30.3	29.6	29.5	29.9	29.8	28.0
Public	10.6	6.7	6.3	6.9	6.9	6.8	6.7	6.6	6.6
Solde compte courant	11.9	8.3	-1.9	-9.0	-7.4	-5.8	-4.7	-3.9	-3.2
Milliards de francs CFA, sauf indication contraire									
Pour mémoire :									
PIB nominal	8,691	8,988	8,483	8,201	8,984	9,783	10,609	11,448	12,317
PIB nominal non pétrolier	5,119	5,581	5,804	6,337	6,996	7,646	8,347	9,102	9,899
Monnaie nationale pour un dollar (moyenne)	494	494	592
Prix du pétrole (WEO, dollars/baril)	104	96	51	30	36	40	43	45	46

Sources : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2. Gabon : Opérations de l'administration centrale, 2013–21

	2013		2014		2015		Draft						
							Budget	2016 Staff	2017	2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	Prel. Est.				Proj.						
(Milliards de francs CFA)													
Totale recette et dons	2,622	2,349	1,811	1,950	1,585	1,772	1,960	2,163	2,361	2,562			
Recettes	2,622	2,349	1,811	1,950	1,585	1,772	1,960	2,163	2,361	2,562			
Recettes pétrolières	1,344	1,035	709	601	358	409	456	493	514	521			
Recettes non pétrolières	1,278	1,314	1,102	1,349	1,227	1,363	1,504	1,670	1,848	2,041			
Recettes fiscales	1,213	1,178	1,032	1,262	1,158	1,289	1,427	1,586	1,755	1,940			
Taxes sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	343	382	393	559	445	494	536	587	639	693			
Taxe intérieure sur les biens et les services	280	286	176	255	205	235	267	303	344	389			
Taxe sur la valeur ajoutée	213	217	147	216	170	199	231	268	310	357			
Autres	67	69	29	39	35	36	36	35	34	31			
Taxes sur le commerce et les transactions internationales	401	360	344	408	376	417	456	500	546	597			
Tarifs d'importations	389	342	339	385	370	409	447	488	532	578			
Tarifs d'exportation	12	18	5	23	6	8	10	12	15	18			
Autres taxes non pétrolières	189	150	119	40	132	143	168	196	226	261			
Recettes non fiscales	65	136	70	87	69	74	77	85	92	101			
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Totale dépenses et prêts nets	2,468	2,120	2,010	2,113	2,059	2,206	2,346	2,474	2,624	2,765			
Dépenses courantes	1,419	1,477	1,476	1,529	1,490	1,590	1,686	1,766	1,866	1,956			
Traitements et salaires	553	691	728	732	732	747	762	777	793	809			
Biens et services	239	265	252	247	268	288	306	328	351	374			
Paiements d'intérêts	152	111	125	180	181	222	258	275	301	314			
Intérieurs	22	17	24	38	40	46	49	51	53	48			
Extérieurs	130	94	102	142	141	176	210	224	247	266			
Transferts et subventions	476	410	370	370	309	334	360	386	422	459			
Dont : subventions pétrolières	220	139	80	83	1	3	5	6	7	7			
Dépenses d'investissement	925	606	533	584	568	616	661	708	758	809			
Financées sur ressources intérieures	655	350	332	202	86	108	110	152	196	242			
Financées sur ressources extérieures	271	256	201	382	482	508	551	556	562	567			
Prêts nets	-99	12	0	0	0	0	0	0	0	0			
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	223	25	2	0	0	0	0	0	0	0			
Solde global (base engagements)	154	229	-198	-163	-474	-434	-387	-311	-263	-203			
Variations des arriérés	-134	-326	-325	-81	-81	0	0	0	0	0			
Arriérés de paiements intérieurs	-134	-327	-325	-81	-81	0	0	0	0	0			
Arriérés de paiements extérieurs (intérêts seulement)	0	0.3	0	0	0	0	0	0	0	0			
Solde global (base caisse)	20	-97	-523	-244	-555	-434	-387	-311	-263	-203			
Total financement	-20	97	523	244	555	434	387	311	263	203			
Emprunt extérieur (net)	514	90	265	183	304	335	408	365	283	230			
Tirages	271	256	201	382	482	508	551	556	562	567			
Amortissement	-481	-185	-232	-199	-179	-288	-143	-192	-279	-338			
Financement exceptionnel	725	0	296	0	0	115	0	0	0	0			
Emprunts intérieurs (net)	-534	7	258	61	251	99	-21	-54	-20	-27			
Système bancaire	-319	38	204	142	201	49	-71	-104	-70	-77			
Autorités monétaires	-331	63	154	42	151	49	-71	-104	-70	-77			
Banques de dépôts	11	-26	50	100	50	0	0	0	0	0			
Secteurs non bancaires	-215	-31	54	-81	50	50	50	50	50	50			
Déficit de financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<i>Pour mémoire :</i>													
Dépôts bruts de l'État à la BEAC	740.0	614.6	542.5	500.4	391.5	342.6	413.8	517.5	587.5	664.4			
dépôts disponibles immédiatement	543.0	411.0	425.8	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.			
Avances statutaires de la BEAC	257.5	257.5	339.5	439.5	339.5	339.5	339.5	339.5	339.5	339.5			
Solde primaire non pétrolier, transferts de capitaux exclus (DPNP)	-1,039	-695	-782	-584	-650	-621	-584	-529	-476	-410			
En pourcentage du PIB non pétrolier	-20.3	-12.4	-13.5	-10.1	-10.3	-8.9	-7.6	-6.3	-5.2	-4.1			
PIB non pétrolier aux prix du marché	5,119	5,581	5,804	5,804	6,337	6,996	7,646	8,347	9,102	9,899			

Sources : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Gabon : Opérations de l'administration centrale, 2013–21

	2013	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	Prel. Est.	Draft Budget	Staff					
	(Pourcentage du PIB non pétrolier)									
Total recettes et dons	51.2	42.1	31.2	30.8	25.0	25.3	25.6	25.9	25.9	25.9
Recettes	51.2	42.1	31.2	30.8	25.0	25.3	25.6	25.9	25.9	25.9
Recettes pétrolières	26.3	18.5	12.2	9.5	5.6	5.8	6.0	5.9	5.6	5.3
Recettes non pétrolières	25.0	23.6	19.0	21.3	19.4	19.5	19.7	20.0	20.3	20.6
Recettes fiscales	23.7	21.1	17.8	19.9	18.3	18.4	18.7	19.0	19.3	19.6
Taxes sur le revenu, les bénéficiaires et les plus-values	6.7	6.9	6.8	8.8	7.0	7.1	7.0	7.0	7.0	7.0
Taxe intérieure sur les biens et des services	5.5	5.1	3.0	4.0	3.2	3.4	3.5	3.6	3.8	3.9
Taxes sur commerce et transactions internationales	7.8	6.4	5.9	6.4	5.9	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Autres taxes non pétrolières	3.7	2.7	2.0	0.6	2.1	2.1	2.2	2.3	2.5	2.6
Recettes non fiscales	1.3	2.4	1.2	1.4	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
Total dépenses et prêts nets	48.2	38.0	34.6	33.3	32.5	31.5	30.7	29.6	28.8	27.9
Dépenses courantes	27.7	26.5	25.4	24.1	23.5	22.7	22.0	21.2	20.5	19.8
Traitements et salaires	10.8	12.4	12.5	11.6	11.6	10.7	10.0	9.3	8.7	8.2
Biens et services	4.7	4.7	4.3	3.9	4.2	4.1	4.0	3.9	3.9	3.8
Paiements d'intérêts	3.0	2.0	2.2	2.8	2.9	3.2	3.4	3.3	3.3	3.2
Transferts et subventions	9.3	7.3	6.4	5.8	4.9	4.8	4.7	4.6	4.6	4.6
Dont : subventions pétrolières	4.3	2.5	1.4	1.3	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Dépenses d'investissement	18.1	10.9	9.2	9.2	9.0	8.8	8.6	8.5	8.3	8.2
Financées sur ressources intérieures	12.8	6.3	5.7	3.2	1.4	1.5	1.4	1.8	2.2	2.4
Financées sur ressources extérieures	5.3	4.6	3.5	6.0	7.6	7.3	7.2	6.7	6.2	5.7
Prêts nets	-1.9	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds routier (FER) et autres fonds	4.4	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	3.0	4.1	-3.4	-2.6	-7.5	-6.2	-5.1	-3.7	-2.9	-2.0
Variations des arriérés	-2.6	-5.8	-5.6	-1.3	-1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	0.4	-1.7	-9.0	-3.9	-8.8	-6.2	-5.1	-3.7	-2.9	-2.0
Total financement	-0.4	1.7	9.0	3.9	8.8	6.2	5.1	3.7	2.9	2.0
Emprunts extérieurs (net)	10.0	1.6	4.6	2.9	4.8	4.8	5.3	4.4	3.1	2.3
Tirages	5.3	4.6	3.5	6.0	7.6	7.3	7.2	6.7	6.2	5.7
Amortissement	-9.4	-3.3	-4.0	-3.1	-2.8	-4.1	-1.9	-2.3	-3.1	-3.4
Financement exceptionnel	14.2	0.0	5.1	0.0	0.0	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts intérieurs (net)	-10.4	0.1	4.4	1.0	4.0	1.4	-0.3	-0.6	-0.2	-0.3
Système bancaire	-6.2	0.7	3.5	2.2	3.2	0.7	-0.9	-1.2	-0.8	-0.8
Secteur non bancaire	-4.2	-0.6	0.9	-1.3	0.8	0.7	0.7	0.6	0.5	0.5
	(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)									
Total recettes et dons	2,622	2,349	1,811	1,950	1,585	1,772	1,960	2,163	2,361	2,562
Total dépenses et prêts nets	2,468	2,120	2,010	2,113	2,059	2,206	2,346	2,474	2,624	2,765
Solde global	154	229	-198	-163	-474	-434	-387	-311	-263	-203
Pour mémoire :										
Dépôts bruts admin. publiques BEAC (% PIB)	8.5	7.2	6.0	5.1	4.0	3.2	3.6	4.2	4.4	4.7
dont : Dépôts déjà disponibles	6.2	4.8	4.7	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Solde global (% du PIB)	1.8	2.5	-2.3	-2.0	-5.8	-4.8	-4.0	-2.9	-2.3	-1.6
Solde primaire non pétrolier, transferts cap. excl	-1,039	-695	-782	-650	-650	-621	-584	-529	-476	-410
En pourcentage du PIB non pétrolier	-20.3	-12.4	-13.5	-10.3	-10.3	-8.9	-7.6	-6.3	-5.2	-4.1
Recettes pétrolières (% du PIB)	37.6	30.4	26.5	19.2	19.2	20.6	21.3	21.8	21.9	21.5
Solde de base (% du PIB)	4.9	5.4	0.0	2.7	0.1	0.8	1.7	2.3	2.6	3.0
Dettes publiques (% du PIB)	29.2	32.2	43.0	n.a.	50.1	49.9	50.5	50.3	49.3	47.9
Dettes extérieures (% du PIB)	23.5	27.3	35.6	n.a.	41.2	41.3	42.1	42.1	41.4	40.2
Dettes intérieures (% du PIB)	5.8	4.9	7.4	n.a.	8.8	8.7	8.4	8.1	7.9	7.7
dont : Les avances statutaires de la BEAC (en% du PIB)	3.0	2.9	4.0	n.a.	4.1	3.8	3.5	3.2	3.0	2.8
PIB non pétrolier aux prix du marché	5,119	5,581	5,804	6,337	6,337	6,996	7,646	8,347	9,102	9,899

Sources : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Gabon : Situation monétaire et comptes de la banque centrale, 2013–21

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	Prel. Est.				Proj.		
(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)									
Avoirs extérieurs nets	1424	1314	1188	881	835	855	914	933	892
Avoirs intérieurs nets	732	878	980	1276	1339	1343	1325	1354	1468
Crédit intérieur	999	1133	1272	1529	1567	1576	1593	1632	1777
Créances sur l'administration centrale (net)	-250	-150	54	269	240	161	38	-79	-108
Créances sur les agences publiques (net)	-124	-21	-21	-21	-21	-21	-21	-21	-21
Créances non publiques	1373	1304	1239	1280	1348	1436	1576	1731	1905
Autres postes (net)	-268	-256	-293	-253	-229	-233	-268	-278	-308
Monnaie au sens large (M2)	2157	2192	2168	2157	2174	2198	2240	2287	2360
Numéraire	348	402	324	376	379	383	390	399	411
Dépôts	1809	1789	1843	1781	1795	1815	1849	1888	1949
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large)									
Avoirs extérieurs nets	15.6	-5.1	-5.7	-14.1	-2.1	0.9	2.7	0.8	-1.8
Avoirs intérieurs nets	-8.9	6.7	4.7	13.7	2.9	0.2	-0.8	1.2	4.9
Crédit intérieur	-6.1	6.1	6.4	11.9	1.8	0.4	0.8	1.7	6.1
Créances sur les administrations publiques (net)	-15.4	4.5	9.4	10.0	-1.3	-3.6	-5.5	-5.1	-1.2
Créances non publiques	13.5	-3.1	-3.0	1.9	3.1	4.0	6.2	6.8	7.4
Autres postes (net)	-4.3	4.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>	(Variation annuelle en pourcentage)								
Monnaie au sens large (M2)	6.1	1.6	-1.1	-0.5	0.8	1.1	1.9	2.1	3.2
Monnaie centrale	-32.6	5.3	1.5	-8.1	-11.8	-9.8	-9.8	-1.5	1.9
Crédit l'économie	23.6	-2.0	-5.3	3.1	5.1	6.4	9.8	9.9	10.1
Crédit au secteur privé (en % du PIB non pétrolier)	25.1	22.6	20.6	19.4	18.5	18.0	18.1	18.2	18.5
Monnaie au sens large (en % du PIB global)	24.8	24.4	25.6	26.3	24.2	22.5	21.1	20.0	19.2
Dépôts non liquides de l'État à la BEAC (milliards FCFA)	205.0	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Gabon : Balance des paiements, 2013–21

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	Prel. Est.				Proj.		
(Milliards de francs CFA)									
Compte courant	1,034	743	-157	-740	-665	-571	-500	-450	-394
Biens (net)	2,991	2,524	1,534	801	990	1,186	1,352	1,493	1,617
Exportations de biens (fàb)	4,948	4,528	3,354	2,245	2,512	2,783	3,035	3,273	3,468
Hydrocarbures	4,198	3,800	2,565	1,468	1,642	1,814	1,949	2,024	2,051
Bois	185	234	266	303	352	408	470	564	677
Manganèse	442	391	399	332	358	380	411	451	494
Autres	123	103	125	142	160	181	205	233	246
Importations de biens (fàb)	-1,957	-2,004	-1,820	-1,443	-1,522	-1,597	-1,683	-1,779	-1,851
Secteur pétrolier	-583	-616	-416	-238	-266	-294	-316	-310	-305
Autres	-1,374	-1,388	-1,404	-1,206	-1,256	-1,303	-1,367	-1,469	-1,546
Services (net)	-969	-1,161	-1,113	-935	-967	-989	-1,048	-1,094	-1,114
Exportations	295	298	291	253	261	271	284	302	342
Importations	-1,265	-1,460	-1,403	-1,188	-1,229	-1,260	-1,332	-1,396	-1,456
Revenu (net)	-842	-468	-433	-470	-548	-626	-658	-710	-756
Transferts courants (net)	-146	-152	-146	-136	-140	-143	-146	-139	-141
Compte de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	-430	-837	32	516	519	573	544	310	493
Investissements directs (net)	381	500	369	417	448	470	479	528	578
Investissements de portefeuille (net)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs et passifs investissements (net)	-811	-1,337	-337	99	71	103	65	-9	-85
Transactions à moyen long terme	416	24	217	260	285	351	303	215	156
Transactions à court terme	-1,227	-1,362	-554	-162	-214	-249	-238	-224	-242
Erreurs et omissions	-352	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	252	-94	-125	-224	-146	2	44	69	99
Financement	-252	94	125	224	146	-2	-44	-69	-99
Variations des avoirs extérieurs nets	-252	94	125	224	146	-2	-44	-69	-99
Utilisation du crédit et des prêts du FMI (net)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire :</i>									
(Pourcentage du PIB)									
Compte courant	11.9	8.3	-1.9	-9.0	-7.4	-5.8	-4.7	-3.9	-3.2
Pétrolier	27.7	22.8	15.2	4.3	5.0	5.5	5.6	5.4	4.9
Non pétrolier	-15.8	-14.5	-17.0	-13.3	-12.4	-11.3	-10.3	-9.3	-8.1
Exportations de biens et services	60.3	53.7	43.0	30.5	30.9	31.2	31.3	31.2	30.9
Importations de biens et services	-37.1	-38.5	-38.0	-32.1	-30.6	-29.2	-28.4	-27.7	-26.9
Compte de capital et compte financier	-2.4	-4.6	0.2	3.8	3.5	3.5	5.1	4.5	4.0
Investissements directs étrangers	4.4	5.6	4.3	5.1	5.0	4.8	4.5	4.6	4.7
Solde global	1.4	-0.5	-0.9	-1.7	-1.0	0.0	0.4	0.6	0.8
(Milliards de FCFA, sauf indication contraire)									
Réserves officielles brutes imputées au Gabon	1436.1	1347.3	1222.2	998.1	851.7	853.9	898.1	974.2	1081.6

Source : Autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Gabon : Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2010–15
(pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014				2015
					Q1	Q2	Q3	Q4	M2
Fonds propres									
Fonds propres régl./actifs pondérés risque ^{1,2}	24.7	12.9	10.9	12.3	12.0	11.8	10.7	9.4	11.6
Fonds propres au total des actifs	11.0	9.2	8.3	9.2	8.1	9.8	7.2	9.1	9.2
Qualité des actifs									
Prêts bancaires non productifs /total actifs	3.2	2.8	2.5	2.7	2.7	2.8	8.1	4.1	4.4
Provisions bancaires aux prêts non productifs	1.4	-3.3	-1.7	-0.3	-0.6	-1.0	29.9	0.2	8.3
Recettes et rentabilité									
Rendement des actifs ³	15.5	24.8	23.3	19.6	--	15.2	--	21.5	--
Rendement des fonds propres	2.3	2.2	1.9	1.6	--	1.3	--	1.7	--
Liquidités									
Actifs liquides à l'actif total	25.3	20.9	22.7	20.0	17.4	17.8	16.2	19.0	19.3
Actifs liquides aux passifs à court terme	158.5	185.7	283.1	220.2	186.8	201.1	209.6	194.0	176.8
Total des dépôts au total (non interbancaire) des prêts	114.7	122.6	115.9	108.6	114.5	106.0	109.4	105.5	110.4

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

¹ Les bénéfices de l'année en cours sont exclus de la définition des fonds propres réglementaires, conformément aux principes de Bâle I sur les fonds propres. Les provisions générales sont incluses dans les fonds propres de catégorie 2 à concurrence d'un montant équivalent à 1,25% des actifs pondérés par le risque.

² On calcule les actifs pondérés par le risque à l'aide des pondérations suivantes de risques : 0 % - réserves de trésorerie en monnaie nationale et étrangère et créances sur la banque centrale ; 100 % - tous les autres actifs.

³ Les bénéfices de l'année en cours sont exclus de la définition des fonds propres (c'est-à-dire, les fonds des actionnaires).

Tableau 7. Gabon : Résultats des tests de résistance : chocs macroéconomiques

Groupes bancaires	Nombre de banques ¹	Avant le choc		Après le choc macroéconomique ²	
		% de banques observant le ratio de solvabilité	% de banques observant le ratio de liquidité	% de banques observant le ratio de solvabilité	% de banques observant le ratio de liquidité
Gabon	9	78	67	44	22
Toutes banques CEMAC	49	82	82	61	27
Banque avec fonds propres dans la CEMAC	12	42	67	25	33
Bank avec fonds propres en AfSS	17	94	82	65	24
Bank avec fonds propres en dehors CEMAC et AfSS	20	95	90	80	25

Source : PESF de 2015 du FMI.

¹ Les données pour une banque nationale gabonaise n'étaient pas complètement disponibles.

² Une augmentation de 30 % des créances douteuses dans les secteurs des industries extractives, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des télécommunications, des administrations publiques et des ménages. Une baisse de 25 % des dépôts pour les entreprises non financière, 50 % pour le secteur public et 10 % pour les institutions financières et les autres secteurs. Une augmentation de 30 % dans les comptes à recevoir dans les secteurs des industries extractives, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des télécommunications, des administrations publiques et des ménages. Deux niveaux de détérioration s'agissant du respect des critères de convergence.

Tableau 8. Gabon : Rentabilité et taille des banques, 2013

	Actifs (% du PIB)	Actifs (% total actifs)
Les banque publiques	2.9	9.5
Les banques privées	28.0	90.5

Source : COBAC et calcul des services du FMI.

Tableau 9. Gabon : Objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2000	2005	2009	2012
Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim						
Ratio emplois/population, 15+, total (%)	60	60	60	61	62	..
Ratio emplois/population, 15-24 ans, total (%)	40	41	40	39	38	..
Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (% enfants - 5 ans)	9	6
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous						
Taux d'achèvement du primaire, total (% groupe d'âge pertinent)	70	68	72	69	..	88
Taux net de scolarisation dans le primaire (% net)	..	92	82	96
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes						
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	13	..	8	9	17	..
Ratio garçons/filles dans le primaire (%)	100	99	100	99	..	100
Ratio garçons/filles dans le secondaire (%)	86	82	86	110
Ratio garçons/fille dans l'enseignement supérieur (%)	42	..	54
Part des femmes employées dans le secteur agricole (% total emplois non agricoles)	..	29.3
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile						
Immunisation, rougeole (% enfants 12-23 mois)	76	57	55	55	55	74
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	68	65	63	59	55	43
Taux de mortalité, - de 5 ans (pour 1000)	93	89	88	82	75	65
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle						
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1000, femmes 15-29 ans)	..	130	116	97	86	114
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% total)	86	89
Prévalence des contraceptifs (% femmes 15-49 ans)	33	31
Ratio de mortalité maternelle, estimation (pour 100 000 naissances vivantes)	260	250	260	260	260	316
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	94	95
Besoins non satisfaits de contraception (% femmes mariées 15-49 ans)	28	27
Objectif 5 : Combattre le VIH/sida le paludisme et d'autres maladies						
Enfants avec fièvre recevant médicaments anti-palu (% enfants - 5 ans avec fièvre)	26
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% femmes 15-24 ans)	60
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans (% hommes 15-24 ans)	78
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	153	155	248	326	502	428
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	3.5	2.4
Prévalence du VIH (hommes (% 15-24 ans)	1.4	0.4
Prévalence du VIH, total (% population 15-49 ans)	0.9	3.1	5.2	5.4	5.2	1.5
Taux de détection de la tuberculose (% toutes formes)	65	66	73	56	41	71
Objectif 7 : Assurer un environnement durable						
Émissions de CO2 (kg par \$ PPA du PIB)	0	0	0	0	0	..
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	5	4	1	1	2	..
Zones forestières (% des terres)	85.4	..	85.4	85.4	85.4	85.4
Installations d'assainissement améliorées (% population avec accès)	..	36	36	33	33	38
Source d'eau améliorée (% population avec accès)	..	84	85	86	87	89
Zones marines protégées (% aux territoriales)	0	0	1	7	7	2
APD nette reçue par habitant (dollars courants)	141	132	9	44	52	
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % exportations, envois de fonds exc.)	5	15	9	3	..	
Utilisateurs Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	1.2	4.9	6.7	8.6
Abonnement téléphone mobile (pour 100 personnes)	0	0	10	54	93	180
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	2	3	3	3	2	1
Taux the fécondité, total (naissances par femme)	5	5	4	4	3	4

Sources : Autorités et Indicateurs de développement dans le monde.

Annexe I. Gabon : Matrice d'évaluation des risques ¹

Nature/Source des risques	Probabilité	Effet attendu sur l'économie	Réponses de politique économique
Risques internes			
Ajustement insuffisant des dépenses courantes.	<i>M</i>	<i>H.</i> Des dépenses courantes incontrôlées obligeraient à s'endetter et/ou à couper dans des investissements publics et des dépenses sociales nécessaires.	Resserrer la politique budgétaire, tout en préservant les dépenses sociales et en priorisant le financement du PSGE.
Agitation politique due aux prochaines élections.	<i>L</i>	<i>H.</i> Des troubles sociaux pèseraient sur l'activité économique et les dépenses publiques dans un contexte budgétaire déjà tendu.	Effectuer des restrictions budgétaires, tout en finançant correctement les activités de sécurité financière et en préservant les dépenses sociales.
Turbulences financières dues aux difficultés des trois banques publiques, en particulier de graves problèmes de liquidité à la banque postale	<i>M</i>	<i>M.</i> Des turbulences générées par une défiance généralisée à l'égard des banques, alimentée par des mesures de redressement inadéquates, pourraient freiner l'octroi de crédits nécessaires à plusieurs secteurs.	Prendre des mesures décisives pour renforcer la situation financière des banques publiques, en premier lieu la banque postale. Cela supposerait probablement restructuration et recapitalisation.
Non application intégrale de la stratégie de diversification, due à l'insuffisance de la marge d'action budgétaire et des réformes structurelles.	<i>M</i>	<i>H.</i> L'investissement et la croissance resteraient gênés par le contexte médiocre des activités d'entreprise et le recours excessif à un modèle d'expansion tirée par le secteur public.	Mettre en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité.
Politiques budgétaires et monétaires laxistes dans la CEMAC et blocage de la réforme institutionnelle régionale.	<i>M</i>	<i>H.</i> Baisse continue des réserves en devises. L'intégration et la coopération régionales demeurerait limitées.	Durcir encore la politique budgétaire et monétaire. Appeler à une approfondissement des réformes institutionnelles régionales.
Risques externes			
Persistance de bas prix de l'énergie	<i>H</i>	<i>H.</i> Une baisse des exportations de pétrole réduirait fortement les recettes budgétaires et ferait augmenter la dette publique. Le financement des infrastructures serait amputé.	Effectuer des restrictions budgétaires, tout en préservant les dépenses sociales et accordant la priorité au financement du PSGE
Volatilité accrue des prix de l'énergie	<i>M</i>	<i>H.</i> Une volatilité accrue des cours du pétrole, due à l'incertitude sur la durée du choc pétrolier, pourrait déprimer les activités d'exploration et affaiblir les perspectives à long terme de ce secteur.	Mettre en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité.

Ajustement brutal des prix d'actifs et augmentation des différentiels de taux d'intérêt (« primes de risque »)	<i>H</i>	<i>H.</i> Le financement des déficits budgétaires prévus deviendrait plus ardu et plus onéreux.	Effectuer des restrictions budgétaires (tout en préservant les dépenses sociales et accordant la priorité au financement du PSGE). Mettre en œuvre des réformes structurelles pour réduire la prime de risque du pays.
Ralentissement structurel de la croissance dans de grandes économies avancées et émergentes, notamment la Chine.	<i>M</i>	<i>M.</i> La demande d'exportations non pétrolières et l'IDE diminueraient, ce qui entraverait les efforts de diversification.	Mettre en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité.
Accentuation du risque de morcellement/d'effondrement de l'État/de crises sécuritaires dans certains pays africains	<i>M</i>	<i>H.</i> L'extension de l'instabilité politique régionale pèserait sur l'activité économique et les finances publiques dans un contexte budgétaire déjà tendu.	Effectuer des restrictions budgétaires, tout en préservant les dépenses sociales et accordant la priorité au financement du PSGE.
<p>¹ La matrice d'évaluation des risques (MER) présente des événements qui pourraient modifier nettement la trajectoire de référence (c'est-à-dire le scénario le plus probable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques mentionnés représente l'évaluation subjective par les services du FMI des aléas auxquels est exposée la trajectoire de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité de 10 à 30 % et « forte » une probabilité de 30 à 50 %). La MER reflète l'opinion des services du FMI sur les sources de risques et le degré global d'inquiétude au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas peuvent interagir et se concrétiser ensemble.</p>			

Annexe II. Application des recommandations antérieures du FMI

1. Le Gabon a sensiblement progressé dans l'application des recommandations formulées lors des précédentes consultations au titre de l'article IV (voir tableau 1). Le gouvernement a supprimé certaines exonérations fiscales, freiné la hausse de la masse salariale publique, mis fin aux subventions sur le diesel et l'essence ainsi que libéralisé les importations d'énergie. En revanche, plusieurs produits ont été ajoutés à la liste des exonérations fiscales. Des changements de la gestion des finances publiques (GFP), dans le cadre de la réforme de la budgétisation par objectifs de programme (BOP), devraient élever la qualité des investissements. Une agence de promotion des investissements a été créée dans le but d'améliorer le contexte des activités d'entreprise, de premières mesures importantes ont été prises pour perfectionner les statistiques économiques et le gouvernement engage des actions pour renforcer les banques publiques en difficulté.

Tableau 1. Application des principales recommandations issues des consultations de 2014 au titre de l'article IV

Recommandation	État d'avancement
Réduire les exonérations et exemptions fiscales	Réalisé en partie, mais de nouveaux produits ont été ajoutés à la liste des produits exonérés dans le cadre des "politiques contre la vie chère".
Maîtriser davantage la masse salariale	Réalisé en partie ; des réformes ont été mises en œuvre qui ont réduit la croissance de la masse monétaire.
Éliminer progressivement les subventions énergétiques	Réalisé ; les importations de carburant ont été libéralisées en 2015 et les subventions résiduelles sur l'essence et le gazole ont été supprimées.
Améliorer la qualité de l'investissement	Des mesures initiales ont été prises ; des réformes des finances publiques ont été engagées.
Améliorer le climat des affaires	Des mesures initiales ont été prises ; l'organisme de promotion des investissements est en train d'être mis en place.
Faire face à la situation financière des banques publiques en difficulté	Des mesures initiales ont été prises ; les autorités ont notamment désigné des administrateurs provisoires.
Améliorer les statistiques économiques pour la surveillance	Des mesures initiales ont été prises ; création de l'Agence nationale de la statistique; adoption du recensement de la population ; données plus actuelles fournies au FMI ; travail préliminaire vers les indicateurs à haute fréquence.

Annexe III. Évaluation externe

Un choc pétrolier prolongé et le recul séculaire de la production de pétrole continuent à fragiliser la situation extérieure du Gabon, comme le montre l'évolution récente des parts du commerce mondial. Selon les méthodologies de Bems et Carvalho (2009) ainsi que d'Araujo et al. (2013), le taux de change effectif réel serait surévalué de 3 à 16 %. Ce résultat s'appuie sur la forte dégradation du solde des paiements courants à la suite du choc sur les prix des produits de base, malgré la baisse depuis un an du TCER due à la fermeté du dollar américain.

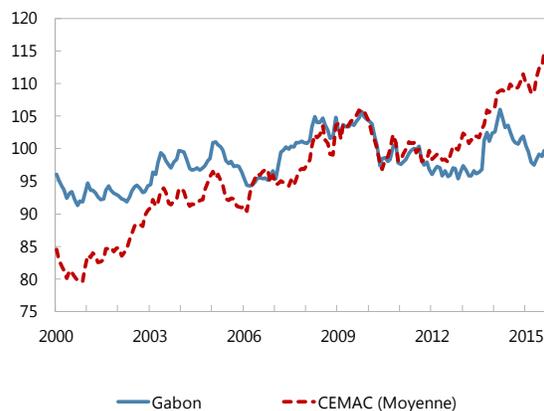
1. **Le taux de change effectif réel du Gabon se déprécie depuis la fin de 2014, au terme d'une longue période de stabilité relative comparativement aux pays de la CEMAC.** Cette évolution s'explique par l'appréciation du dollar contre l'euro, auquel le franc CFA est fixé, ainsi que par la faible inflation interne. L'indice des prix à la consommation, après une hausse moyenne de 4½ % en 2014 - imputable au haut niveau des cours internationaux des produits de base - a connu une tendance à la baisse tout au long de 2015 et devrait continuer à évoluer modérément à moyen terme.
2. **L'application de la méthodologie de Bems et Carvalho¹ indique une surévaluation du taux de change réel de l'ordre de 8 à 16 %, en faisant l'hypothèse d'une élasticité de -0,6 du solde commercial au taux de change effectif réel.** Les normes de cette méthodologie, calculées avec l'hypothèse du revenu permanent et sans considération du rendement futur des investissements publics, dépassent sensiblement la trajectoire à moyen terme de la balance des paiements courants du Gabon, étant donné le contexte actuel d'augmentation des investissements publics.
3. **La méthodologie d'Araujo et al. (2013), plus appropriée dans le contexte actuel pour tenir compte de l'effort significatif d'investissement public du Gabon, laisse aussi penser que le taux de change effectif réel est surévalué.** Cette méthodologie résout une norme de balance courante résultant d'un problème de maximisation du bien-être, les besoins d'investissements productifs pouvant être financés en contractant une dette externe qui est remboursée par les flux de revenus tirés des ressources pétrolières. Le modèle, qui tient compte des nombreuses frictions communes dans les pays en développement, indique une surévaluation de 3 et 7 % avec des hypothèses de dépassement de coûts de respectivement 60 et 40 %. Plus les dépassements de coûts sont importants, plus les besoins d'investissements sont élevés et cela implique une norme de balance courante inférieure.

¹ Les estimations avec la méthodologie d'Araujo et al. (2013) ont été effectuées par Nathalie Gonzalez.

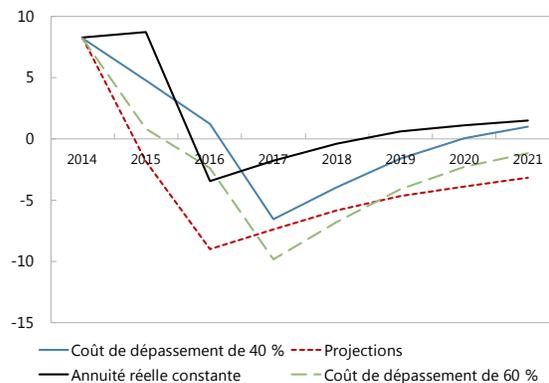
Gabon : Taux de change effectif réel, projections et normes de balance courante

(2010=100 et % du PIB)

Taux de change effectif réel



Projections et normes de balance courante



Sources : Estimations et projections des services du FMI.

Gabon : Évaluation de la stabilité externe, 2021¹

	Bems et Carvalho		Araujo et al.	Araujo et al
	Annuité constante réelle	Annuité constante réelle par habitant	Dépassement de coût de 60 %	Dépassement de coût de 40 %
MT norme de la balance commerciale (en % du PIB)	1.5	6.1	-1.2	1.0
Balance commerciale sous-jacente (en % du PIB)	-3.2	-3.2	-3.2	-3.2
Elasticité de la Balance commerciale ²	0.6	0.6	0.6	0.6
Surestimation (%)	8.0	16.0	3.4	7.2

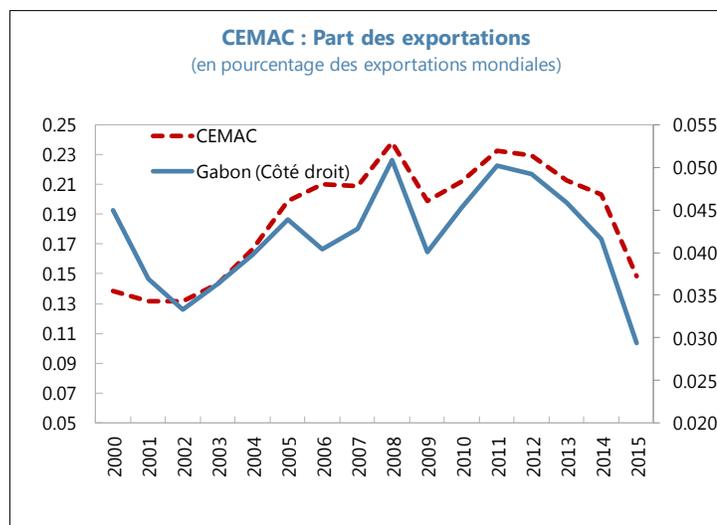
Source : Estimations des services du FMI.

¹Sur la base de Bems et Carvalho (2009) ainsi que d'Araujo *et al.* (2013).

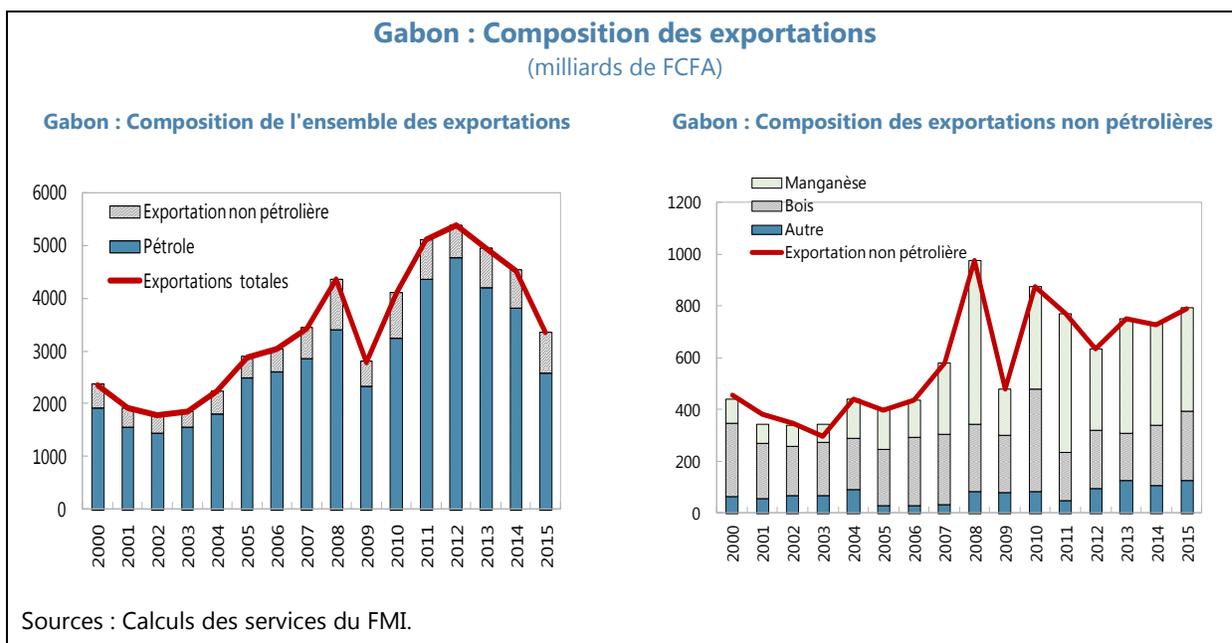
²On estime l'élasticité des échanges en supposant que les élasticités des volumes d'exportations et d'importations sont égales à zéro (Hakura et Billmeier, 2008).

4. L'évolution de la part du Gabon dans le commerce mondial a suivi les fluctuations des prix du pétrole, illustrant la vulnérabilité significative du secteur externe.

La grande dépendance du pays à l'égard du pétrole a été démontrée pendant les épisodes récents de chute des prix. Lors du choc de 2008 sur les prix du pétrole, la part du Gabon dans les exportations mondiales est passée de 0,05 % à 0,04 %. À partir de 2012, sa part dans le commerce mondial a également diminué sous l'effet du recul séculaire de la production de pétrole, aggravé en 2014 par l'amorce de chute des cours. La vulnérabilité apparente du secteur externe découle de la diversification très limitée des exportations, dont les livraisons de pétrole représentaient 84 % en 2014 et 76 % en 2015. La quasi-stagnation



des exportations non pétrolières en valeur ces dernières années renforce la nécessité de réformes structurelles destinées à accroître les ventes de manganèse, de bois et d'autres produits. Elles pourraient cibler en particulier la faible productivité et les goulets d'étranglement qui pèsent sur la compétitivité et accentuent la vulnérabilité externe du Gabon (voir sections C et D du rapport des services du FMI).





GABON

5 février 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	3
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE (AU 4 JANVIER 2013)	7
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	12

- **Relations avec le FMI.** Le Gabon est membre du Fonds monétaire international depuis 1963. Les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont accepté les obligations de l'article VIII en juin/juillet 1996. L'accord de confirmation triennal d'un montant d'environ 118 millions de dollars a pris fin en mai 2010, avec l'achèvement des trois premières revues seulement. Ce programme appuyé par le FMI a été difficile à maintenir en raison de dérapages budgétaires récurrents. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 18 février 2015.
- **Relations avec la Banque mondiale.** La Banque mondiale apporte une assistance technique dans plusieurs domaines, essentiellement dans ceux des statistiques, de la masse salariale de la fonction publique, et du développement des institutions. Un prêt de la BIRD d'un montant de 58 millions de dollars pour le projet du réseau national et régional centrafricain de fibres optiques (CAB4), à l'appui du développement de l'infrastructure de télécommunication à haut débit, a été signé en mai 2012. Plus récemment, la Banque mondiale a approuvé deux prêts de 100 millions de dollars, l'un pour financer les services urbains de base et l'autre pour renforcer la formation des jeunes.
- **Régime de change.** Le Gabon est membre de la CEMAC. La monnaie unique est le franc CFA qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro. La taxe prélevée par le Gabon sur les virements constitue une restriction à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales, et doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'article VIII des statuts.
- **Questions d'ordre statistique.** Le Gabon a adhéré au Système général de diffusion des données (SGDD). Si les statistiques fournies sont globalement satisfaisantes pour permettre la surveillance, l'analyse des services du FMI a été gênée par le délai d'établissement et le champ d'application des données budgétaires, la qualité médiocre des statistiques de la balance des paiements et des données sur la stabilité financière et par l'insuffisance des informations sur les coûts de main-d'œuvre et la productivité.

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 décembre 2015)

Date d'admission : 10 septembre 1963

Article VIII

Département des DTS:	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	146,72	100,00
Avoirs	132,80	90,51

Encours des achats et des prêts : Aucun

Accords financiers les plus récents

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
Accord confirmation	7 mai 2007	6 mai 2010	77,15	0,00
Accord confirmation	28 mai 2004	31 juillet 2005	69,44	41,66
Accord confirmation	23 octobre 2000	22 avril 2002	92,58	13,22

Projections des paiements au FMI (rachats par anticipation)

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Principal					
Commissions/intérêts	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Total	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE : Sans objet

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : Sans objet

Mise en œuvre de l'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : Sans objet

Évaluations des sauvegardes :

La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) reste soumise à un suivi rapproché, par le FMI, des «mesures reconductibles» de sauvegarde dans le cadre des nouvelles demandes de programme des pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) et des revues des programmes existants. Cela fait suite aux problèmes de gouvernance et aux défaillances des contrôles apparus en 2009. La dernière visite de sauvegarde de la BEAC a été réalisée par les services du FMI en avril 2015. Les services ont conclu que même si la BEAC a continué à mettre en œuvre son plan de réformes, des dérapages sont survenus et les progrès dans la mise en œuvre des mesures reconductibles de sauvegarde ont été mitigés, notamment en ce qui concerne les recommandations prioritaires sur les amendements à la charte de la BEAC et l'adoption d'un cadre de normes internationalement reconnues de communication financière (normes IFRS). La BEAC a sollicité l'assistance technique du FMI pour faire avancer la mise en œuvre des deux recommandations ci-dessus mentionnées, et les travaux sont en cours. Les progrès de cette mise en œuvre continueront à faire l'objet d'un suivi par le FMI, qui en fait une condition pour donner suite aux nouvelles demandes et revues de programmes des pays de la CEMAC.

Régime de change

La monnaie régionale est le franc CFA. De 1948 à 1999, il était attaché au franc français.

Depuis l'introduction de l'euro en 1999, il est rattaché à l'euro au taux de 655,957 FCFA pour un euro.

Comme d'autres membres de la CEMAC, le Gabon a accepté les obligations des sections 2, 3 et 4 de l'Article VIII des statuts du FMI, le 26 juin 1996. Le Gabon prélève une taxe sur les virements, y compris ceux liés à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, ce qui constitue une restriction de change qui doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'Article VII des statuts. Les autorités ont exonéré certaines transactions de la taxe ; toutefois, la taxe continue de s'appliquer aux autres transferts soumis à la juridiction du FMI.

Consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec le Gabon se déroulent selon un cycle de 12 mois.

Le Conseil d'Administration a achevé les dernières consultations au titre de l'Article IV avec le Gabon le 18 février 2015.

Participation au Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et aux RONC

Un module national du PESF mené conjointement par le FMI et la Banque mondiale a été achevé pour le Gabon en 2002 et examiné par le Conseil d'Administration en mars de cette année-là (rapport du FMI N° 02/98). Le premier Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) régional a été mis en œuvre en janvier-mars 2006 et une actualisation du PESF régional a été préparée de novembre 2014 à janvier 2015. Les Rapports régionaux sur l'observation des normes et des codes (RONC) ont été réalisés dans les domaines de la transparence de la politique monétaire et financière, de la supervision bancaire et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (BC/FT) en juin 2006.

Représentant résident

Le FMI n'a plus de représentant résident ni d'économiste sur place à Libreville.

Assistance technique

A. Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale (AFRITAC)

<i>Domaine</i>	<i>Thème</i>	<i>Date prestation</i>
Administration des recettes	Collaboration douanière et fiscale, prévention et lutte contre la fraude	Déc. 2015
Gestion de la dette publique	Gestion des risques du portefeuille de la dette	Oct. 2015
Administration des recettes	Évaluation et mesure de la performance pour les gros contribuables	Sept. 2015
Statistiques macroéconomiques	Établissement des indicateurs à haute fréquence	Août 2015
Gestion des finances publiques/ Administration des recettes	Modernisation des procédures fiscales et douanières (évaluation, recouvrement et comptabilisation des recettes)	Juillet 2015
Contrôle bancaire	Élaboration d'un système automatisé d'audit	Juillet 2015
Gestion des finances publiques	Examen/élargissement du champ d'application budgétaire	Juillet 2015
Administration des recettes	Évaluation et mesure de la performance pour les gros contribuables	Avril 2015
Contrôle bancaire	Formation de nouveaux responsables du contrôle, session 2	Avril 2015
Administration des recettes	Collaboration douanière et fiscale, prévention et lutte contre la fraude	Mars 2015
Gestion de la dette publique	Examen des procédures opérationnelles	Mars 2015
Contrôle bancaire	Formation de nouveaux responsables du contrôle, session 1	Mars 2015
Gestion des finances publiques	Manuel des dépenses publiques, phase de comptabilité	Mars 2015
Administration des recettes	Collaboration douanière et fiscale, prévention et lutte contre la fraude	Février 2015
Contrôle bancaire	Gestion des risques et contrôle interne	Février 2015
Administration des recettes	Approfondissement de l'élaboration du système automatisé de gestion des risques douaniers	Nov. 2014
Gestion des finances publiques	Renforcement de l'exécution du budget	Oct. 2014
Contrôle bancaire	Atelier sur la stabilité financière	Sept. 2014
Gestion des finances publiques/Administration des recettes/Gestion de la dette	Atelier plurisectoriel sur le développement et la mise en œuvre de cadres de gestion de la trésorerie de l'État	Sept. 2014
Administration des recettes	Lancement d'un programme automatisé d'évaluation et de mesure de la performance pour les gros contribuables	Juin 2014

Administration des recettes	Mise au point d'un système automatisé de gestion des risques douaniers	Mai 2014
Administration des recettes	Renforcement des audits de la TVA pour les opérations commerciales et les négociants	Avril 2014
Administration des recettes	Amélioration des procédures de recouvrement et d'application	Mars 2014
Administration des recettes	Modernisation des procédures de remboursement de la TVA pour les gros contribuables	Févr. 2014

B. Siège

<i>Département</i>	<i>Objectif</i>	<i>Date prestation</i>
FAD	Élaboration du fonds fiduciaire	Sept. 2015
FAD	Rationalisation de la chaîne des dépenses	Juin 2015
FAD	Évaluation PESF et réformes de GFP	Mai 2014
FAD	Administration douanière	Mars 2014
FAD	Évaluation PESF	Déc. 2013
FAD	Gestion des finances publiques	Juillet 2013
FAD	Visite d'expert à court terme sur la GFP (4 missions)	2013-14
FAD	Visite d'expert à court terme sur les douanes (5 visites)	2013-14

RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

Fonction	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 12 prochains mois	<p>La Banque mondiale fournit ses services consultatifs dans les domaines suivants :</p> <p>- Statistiques : Dans le cadre des Services consultatifs remboursables (RAS) en matière de statistiques pour un montant de 1,3 million de dollars, la Banque mondiale fournira des avis stratégiques à long terme à l'Office national de la statistique et assurera la mise en œuvre de la stratégie nationale de statistique de même qu'une assistance ciblée en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle enquête auprès des ménages — Enquête gabonaise pour l'évaluation de la pauvreté (EGEP II) ;</p> <p>- Réforme du régime fiscal : Par le biais des RAS en matière de réforme du régime fiscal pour un montant de 1 million de dollars, qui sont un suivi du diagnostic du régime fiscal réalisé dans le cadre des premiers RAS signés en 2012, la Banque mondiale aide les autorités à rationaliser les exonérations fiscales, le barème d'imposition et la mise en œuvre d'un système d'audit basé sur les risques.</p> <p>- Deux études sur l'énergie et l'eau, financées au titre du fonds fiduciaire AFREA (1,3 million de dollars), pour aider les autorités gabonaises à rendre opérationnel un modèle durable de prestation de services de base d'électricité et d'eau en zones rurales. Ce nouveau modèle repose sur deux piliers : i) délégation de responsabilité des services à des prestataires spécialisés pour le fonctionnement et l'entretien, et ii) financement durable à long terme, associant récupération des coûts et subventions. Les prestataires chargés du fonctionnement et de l'entretien seront choisis sur appel d'offres et seront responsables d'installer les équipements, d'en assurer le fonctionnement et l'entretien, et de récupérer le paiement de ces services dans leurs zones de dessertes régionales. Les paiements aux prestataires seront fonction de la prestation effective des services.</p> <p>- Gestion des finances publiques (Phase II). Une phase pilote de budgétisation par programme a été entreprise dans 11 ministères en 2013. En mai 2015, une nouvelle loi relative à la gestion des finances publiques a été adoptée, rendant obligatoire le recours à des plans de passation des marchés, d'engagements</p>	<p>Les missions seront étalées sur l'exercice 2016</p>	<p>Juin 2016</p>
	<p>Les missions seront étalées sur les exercices 2016 et 2017</p>	<p>Décembre 2016</p>	
	<p>Mars 2016</p>	<p>Septembre 2016</p>	
	<p>n/d</p>	<p>Décembre 2016</p>	

	<p>et de trésorerie. L'utilisation de ces plans, appuyée par les RAS de la GFP II, permettra le déploiement de la budgétisation par programme. Les RAS de la GFP II appuient également i) l'opérationnalisation de l'instance de réglementation des marchés publics, et ii) la consolidation de la démarche de budgétisation par programme.</p> <p>- Fonds de développement institutionnel, s'élevant à 350.000 dollars, à l'appui de i) la professionnalisation des services de l'institution suprême d'audit en matière d'audit de performance, ii) la révision de la loi organique de l'institution, et iii) le renforcement de la relation entre l'institution suprême d'audit et ses interlocuteurs extérieurs.</p> <p>- Étude du secteur forestier : cette assistance technique (AT) a pour objectif d'évaluer l'impact sur l'économie et sur ce secteur, de l'interdiction adoptée en 2010 d'exporter des grumes. Elle vise aussi à estimer dans quelle mesure ce secteur a le potentiel de contribuer à la diversification de l'économie en améliorant la performance de la filière de transformation du bois.</p> <p>- Masse salariale de la fonction publique : cette assistance technique (AT) a pour objectif d'aider les autorités à maîtriser la masse salariale totale, notamment en les aidant à élaborer un certain nombre de réformes éventuelles qui permettraient d'arriver à une meilleure maîtrise de la masse salariale de la fonction publique.</p>	<p>n/d</p> <p>La mission de préparation est prévue en janvier 2016.</p> <p>n/d</p>	<p>n/d</p> <p>Décembre 2016</p> <p>Mai 2016</p>
	<p>Rapport sur le financement de la santé. Cette étude analyse le financement de la santé au Gabon, et a pour but de guider l'élaboration d'une stratégie nationale de financement de la santé par les autorités.</p>	<p>Achevé</p>	<p>Livré en juin 2014</p>
	<p>Note d'orientation sur la diversification des exportations et la compétitivité : cette note présente sous forme résumée le potentiel d'exportations hors pétrole du Gabon et formule des recommandations spécifiques à certains secteurs pour relever le défi de la diversification des exportations.</p>	<p>Achevée</p>	<p>Livrée en septembre 2014</p>

	<p>Prêts de la Banque mondiale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Projet de compétitivité et de promotion des investissements de 18 millions de dollars a été approuvé en mars 2014. L'objectif du Projet est de contribuer à améliorer le climat des investissements et à encourager le développement des entreprises au Gabon. Le Projet inclut trois volets : (i) le développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) le soutien au développement des entreprises, (iii) la coordination des projets et le dialogue public-privé. - Un prêt de la BIRD de 58 millions de dollars pour le projet national et régional de réseau de fibres optiques «Central Africa Backbone» (CAB4) a été approuvé en mars 2012 et est entré en vigueur en mars 2013. L'objectif du projet est de contribuer au développement géographique d'un réseau régional haut débit et de réduire les tarifs de son utilisation sur le territoire de la république du Gabon. Ce projet a plusieurs composantes : i) créer les conditions propices, ii) assurer la connectivité, et iii) gérer le projet. - Un Projet de renforcement des capacités et d'accès aux services de base en milieu rural (énergie), de 60 millions de dollars, a été approuvé par le Conseil de la Banque le 17 septembre 2015. Il a pour objectifs de développer l'accès aux services d'eau et d'énergie dans des zones rurales ciblées et de mettre en place des mécanismes pour améliorer la pérennité de ces services. - Un don du FEM pour les zones humides, de 7,5 millions de dollars, destiné à renforcer la protection de la biodiversité dans certaines zones humides forestières sur la liste Ramsar, moyennant la création de connaissances et la mise au point de mesures de conservation pour une gestion soutenable des zones humides. - Un Programme II de développement local et d'infrastructure de 100 millions de dollars a été approuvé en décembre 2015. Il est destiné à améliorer l'accès aux infrastructures et aux services urbains dans un certain nombre de quartiers sous-desservis et de mettre en place dans un certain nombre de villes ciblées les capacités de base permettant d'assurer la gestion municipale. 	<p>La dernière mission a eu lieu en juin 2015</p> <p>La dernière mission de contrôle a eu lieu en septembre 2015. Les prochaines missions de contrôle sont prévues au troisième trimestre de l'exercice 2016 et au deuxième trimestre de l'exercice 2017</p> <p>March 2016</p> <p>Le projet est en vigueur. La dernière mission de contrôle a eu lieu en octobre 2015.</p> <p>La première mission de contrôle est prévue au cours de l'exercice 2016.</p>	<p>Le projet est entré en vigueur en mars 2015</p> <p>Projet quinquennal</p> <p>Projet quinquennal</p> <p>Projet quinquennal. Date de clôture du projet prévue en avril 2020.</p> <p>Projet quinquennal</p>
--	---	---	---

	<p>- Un Projet de soutien aux compétences en vue de l'emploi, de 100 millions de dollars, est en cours. L'objectif global du projet est d'appuyer les compétences en vue de l'emploi des jeunes au Gabon afin de réaliser l'objectif double qui consiste à promouvoir la prospérité partagée et à réduire l'extrême pauvreté.</p> <p>- Un projet de 9,33 millions de dollars en faveur de la faune et de la gestion du conflit hommes-éléphants, est en cours de planification. Il contribuera à financer la gestion de quatre parcs dans le sud du Gabon (Loango, Moukalaba-Doudou, Mayumba, et Waka). Ce projet servira non seulement à financer la lutte contre le braconnage mais aussi à soutenir les communautés locales en matière de gestion des parcs, en encourageant notamment l'éco-tourisme et d'autres activités génératrices de revenus.</p> <p>- Un financement additionnel (FA) de 23 millions de dollars pour intensifier la quatrième série de projets (SOP4, anciennement APL4) du programme (P122776) «Central African Backbone» (CAB) est en cours de préparation, associé à une restructuration de niveau deux, pour proroger la date de clôture du projet.</p> <p>- Un projet «Gabon numérique», de 56 millions de dollars, est en cours de préparation. Son objectif est d'améliorer l'efficacité de la gestion et de la prestation des services de santé publique, moyennant le déploiement d'un nouveau logiciel national de santé qui tire parti de l'efficacité des technologies de l'information et de la communication pour répondre aux besoins des praticiens. Ce projet a aussi pour but de promouvoir le développement d'un écosystème d'innovation numérique au Gabon de façon à saisir les opportunités issues des services et des applications numériques de santé.</p>	<p>La dernière mission de négociation a eu lieu en décembre 2015.</p> <p>La mission de préparation (élaboration du document d'évaluation du projet) est prévue en janvier 2016.</p> <p>La mission d'évaluation est prévue en février 2016.</p> <p>La mission d'évaluation est prévue en février 2016.</p>	<p>Le projet devrait être présenté au Conseil le 10 février 2016. La date de début de mise en œuvre est juillet 2016 et la date de fin de mise en œuvre décembre 2021.</p> <p>Projet quinquennal. La date de fin de mise en œuvre est prévue en mai 2021.</p> <p>La présentation du projet au Conseil est provisoirement prévue en mars 2016.</p> <p>La présentation du projet au Conseil est provisoirement prévue en mars 2016.</p>
	<p>Investissements de la SFI :</p> <p>La SFI va appuyer les secteurs productifs et le développement d'un environnement propice, de façon à dynamiser la croissance sous l'égide du secteur privé et à promouvoir la diversification de l'économie. À partir de son portefeuille actuel, la SFI a pour objectif d'accroître la participation du secteur privé (par des projets PPP) dans les domaines suivants : infrastructures physiques (production et transport d'énergie), création de valeur dans l'industrie pétrolière et gazière, diversification de l'activité vers des secteurs non pétroliers (projets agroalimentaires, forestiers, et pétrochimiques) et réformes du climat des investissements.</p>	<p>Les missions s'étaleront sur 2015</p>	

	<p>- La SETRAG (chemin de fer national à capitaux et exploitation privés). La SFI envisage d'appuyer la rénovation des voies entre Libreville et Franceville et l'acquisition de nouveaux matériels roulants pour remplacer et développer les capacités de transport. À cette fin, la SFI invite d'autres institutions de financement du développement, notamment PROPARCO, bras privé de l'Agence française de développement (AFD), à la rejoindre pour mobiliser un prêt commercial en faveur de la SETRAG.</p> <p>- Aéroport de Libreville (ADL – concessionnaire de l'aéroport de Libreville) : la SFI a signé un mandat pour aider ADL à rénover et à agrandir les installations destinées aux passagers de l'aéroport de Libreville. La SFI accordera un prêt à ADL et l'aidera à lever des fonds.</p> <p>- Vaalco Gabon : un prêt a été accordé en septembre 2013 à Vaalco Gabon pour financer les programmes d'exploration et d'exploitation pétrolières de la société, dans le cadre du permis Étame d'exploration en eaux profondes. Ce projet comporte les volets suivants : i) construction de deux nouvelles plates-formes et des installations y afférentes, ii) construction de puits de production, et iii) mise en place d'installations d'adoucissement du brut.</p> <p>- Périphérique de Libreville : la SFI envisage actuellement un projet éventuel de route à péage qu'elle pourrait aider à structurer et financer.</p>		
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande de la Banque mondiale au FMI	Documents relatifs à l'article IV		Exercice 2016
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Collaboration sur diverses questions relatives aux données		En cours

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

GABON — QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Au 20 janvier 2016

Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités. Les données communiquées comportent des déficiences, mais peuvent dans l'ensemble être utilisées à des fins de surveillance. L'analyse des services du FMI se heurte aux insuffisances en termes d'exactitude, de fiabilité, de périodicité et de délais d'établissement de certaines données, ainsi qu'en termes de cohérence entre les bases de données. Les organismes producteurs des statistiques manquent d'accès aux données sources et de structures institutionnelles pour partager les efforts de recueil des données. Pour suivre les progrès de la mise en œuvre du PSGE, il convient de réaliser et de diffuser régulièrement les enquêtes sur les ménages. Le Gabon participe au Système général de diffusion des données (SGDD), mais n'a pas actualisé les métadonnées ni pris de mesures d'amélioration depuis 2002. À l'exception des prix à la consommation, les autorités ne transmettent aucune statistique sur le secteur réel ou les finances publiques au Département des statistiques pour publication dans les *Statistiques financières internationales* (*International Finance Statistics* ou *IFS*) ou pour diffusion par voie électronique. Des statistiques économiques et financières détaillées, notamment des séries temporelles historiques longues sont publiées dans les «*Tendances de l'économie*», publication semestrielle de la Direction générale des statistiques et des études économiques (DSGE) du Ministère du développement durable, de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective. L'évolution sectorielle plus récente est présentée en détail dans le «*Tableau de bord de l'économie*», publication trimestrielle du Ministère du développement durable. En raison de contraintes de capacités, le Gabon ne communique pas de données relatives à la PEG, ce qui est obligatoire pour tous les pays membres du FMI, en vertu de l'Article VIII, section 5. Les autorités n'ont pas pris de mesure pour combler cette lacune.

Comptes nationaux. AFRITAC Centre (AFC) travaille avec les autorités afin d'incorporer les recommandations méthodologiques du Système de comptabilité nationale 1993. Une nouvelle série de comptes nationaux, qui couvre la période 2001–09, a été préparée. L'établissement des comptes nationaux pour 2010–13 est en cours, et la nouvelle série dans son ensemble devrait être publiée peu de temps après l'achèvement des comptes de 2010–13. AFC aide également le Gabon à mettre en œuvre les comptes nationaux trimestriels et les indicateurs y afférents.

Emploi et chômage. Il n'y a pas de données disponibles de façon systématique sur la population active totale et le chômage.

<p>Statistiques de prix. En 2007 les autorités ont commencé à publier un meilleur indice des prix à la consommation (IPC) qui reprend le même panier de biens et de services que celui de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la CEMAC et utilise un système de pondération issue de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2005 au Gabon. Il ne porte néanmoins que sur la capitale du pays, Libreville.</p>
<p>Statistiques de finances publiques. Le principal inconvénient de ces statistiques est qu'elles ne couvrent pas la totalité des institutions, puisque les activités de sécurité sociale ne sont pas incluses dans les états relatifs aux opérations de l'administration publique ou de l'administration centrale. Les comptes audités des activités du secteur pétrolier sont en général disponibles une fois par an et, dans certains cas, une fois par trimestre, mais toujours avec un important décalage dans le temps. D'autres aspects méritent d'être améliorés, notamment l'enregistrement dans les comptes budgétaires de la formation du capital public financé par les compagnies pétrolières et l'enregistrement des arriérés intérieurs de l'État. Les données fournies aux fins de la surveillance reposent sur le MSFP 1986. Le Gabon ne fournit pas de données de SFP en vue de leur inclusion dans <i>l'Annuaire de statistiques de finances publiques</i> ou dans <i>Statistiques financières internationales</i>.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) transmet régulièrement par voie électronique les statistiques mensuelles sur les données monétaires, les taux d'intérêt et les taux de change du Gabon et des autres pays membres de la CEMAC pour publication dans les IFS, mais ces données sont parfois transmises avec retard. Les statistiques monétaires du Gabon ont une couverture institutionnelle exhaustive mais les mouvements transfrontaliers de monnaie entre les pays membres de la CEMAC nuisent à leur exactitude.</p> <p>La BEAC a lancé au milieu de 2007 un projet destiné à faire migrer les statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC vers la méthodologie du <i>Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)</i>. Dans le cadre de ce projet, un atelier régional a été organisé par la BEAC en décembre 2007 pour finaliser le processus du passage des données sources des banques commerciales aux concepts et au cadre du <i>MSMF</i>. Le Département des statistiques a participé à cet atelier et y a prêté son concours. La BEAC a récemment présenté à titre d'essai des données monétaires pour le Gabon en utilisant les formulaires types pour la période janvier 2000-décembre 2007.</p>
<p>Surveillance du secteur financier. Le Gabon ne communique pas d'indicateurs de solidité du secteur financier au Département des statistiques du FMI.</p>
<p>Statistiques du secteur extérieur. Les statistiques de la balance des paiements sont établies par la Direction nationale de la BEAC et les estimations sont validées par les services du siège de la BEAC. Les données sont transmises avec un retard considérable et elles n'ont pas été soumises aux fins de publication dans les IFS depuis 2006. Depuis 1995, les statistiques de la balance des paiements sont établies conformément à la cinquième édition du <i>Manuel de la balance des paiements</i>. Les données sources sont recueillies à partir (i) des enquêtes auprès des entreprises réalisées par la banque centrale (principale source de données) ; (ii) des rapports des banques et de l'administration des postes sur les transactions en devises réalisées par d'autres entreprises, distributeurs et particuliers et (iii) des rapports de la BEAC sur les mouvements des billets de banque entre le Gabon et les autres pays de la BEAC. Les statistiques sur le commerce extérieur reposent essentiellement sur des</p>

estimations qui ne sont pas recoupées avec les données des services des douanes. Les données sur les autres postes du compte courant ne sont ni fiables ni exactes en raison des faibles taux de réponses aux enquêtes auprès des entreprises, même si des ajustements sont faits pour apporter des corrections partielles. L'investissement direct étranger dans le compte d'opérations financières est vraisemblablement sous-estimé en raison de l'insuffisance des détails de l'analyse du secteur pétrolier. Il est difficile de connaître l'ampleur des flux de capitaux privés et leur ventilation détaillée, en particulier à court terme, car les données ne sont pas complètes.

Il existe des données exhaustives sur l'encours de la dette extérieure publique et sur sa composition, de même que des projections détaillées sur le service de la dette exigible. Les données sont fournies, généralement aux missions du FMI, par la *Direction générale de la dette publique* du Ministre du développement durable, de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective

Gabon : Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance

(au 28 janvier 2016)

	Date de l'observation la plus récente (pour toutes les dates du tableau, utilisez le format jour/mois/année)	Date de réception des données	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	Déc. 2012	Déc. 2012	J	J	J
Avoirs de réserve et engagements constituant des avoires de réserve pour les autorités étrangères des autorités monétaires ¹	Oct. 2015	Janv. 2016	M	M	M
Monnaie centrale	10/15	1/5/16	M	M	M
Monnaie au sens large	10/15	1/5/16	M	M	M
Bilan de la banque centrale	10/15	1/5/16	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	10/15	1/5/16	M	M	M
Taux d'intérêt ²	03/15	NA	M	M	M
Indice des prix à la consommation	10/15	NA	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	08/14	23/10/14	M	T	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Sept. 2015	NA	M	T	ND
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Déc. 2011	Déc. 2012	T	T	ND
Solde extérieur courant	Déc. 2011	Déc. 2012	I	M	A
Exportations et importations de biens et de services	Déc. 2011	Déc. 2012	M	M	I
PIB/PNB	2008	Déc. 2012	A	I	A
Dette extérieure brute	Déc. 2011	Déc. 2012	T	I	I
Position extérieure globale ⁶	ND	ND	ND	ND	ND

¹Inclut les avoires de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

²Déterminés par le marché et officiels, y compris taux de dépôt, taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

³Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

⁷Quotidienne (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuelle (M) ; trimestrielle (T) ; annuelle (A) ; irrégulière (I) ; non disponible (ND).



GABON

5 février 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Préparé par
**Anne-Marie Gulde-Wolf
(AFR) et Bob Traa (SPR)**

Préparé par les services du Fonds monétaire international

Les dettes publique et extérieure du Gabon se maintiennent à des niveaux modérés, mais elles ont considérablement augmenté depuis la précédente analyse de viabilité de la dette (AVD), publiée l'année dernière. Compte tenu de l'effondrement des cours du pétrole et du montant élevé des arriérés à régler, le déficit budgétaire global en base caisse a atteint 9 % du PIB en 2015. Dans un scénario de référence reposant sur l'hypothèse d'un ajustement budgétaire prononcé, la dette atteint 50 % du PIB en 2016, dépassant ainsi le plafond fixé par les autorités pour la dette publique (35 % du PIB), et ne redescend progressivement qu'à partir de 2020. Une croissance plus lente du PIB, des recettes budgétaires plus faibles ou des soldes extérieurs courants moins élevés par rapport aux projections sont autant de facteurs qui pourraient engendrer une augmentation marquée des indicateurs d'endettement, bien au-delà du plafond fixé par la CEMAC.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Volume et structure de la dette publique. La dette publique du Gabon se chiffrait à 3177 milliards de francs CFA (5,4 milliards de dollars) fin septembre 2015. Elle a augmenté rapidement au cours de la décennie écoulée du fait que le gouvernement a cherché des fonds pour financer le PSGE, construire les infrastructures nécessaires à l'organisation (avec la Guinée équatoriale) de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2012 et, plus récemment, compenser la baisse des recettes consécutive au choc pétrolier. La dette publique totale est ainsi passée d'environ 16,7 % du PIB en 2008 à 32,6 % du PIB en 2014 et, d'après les projections, à 43 % du PIB en 2015. L'augmentation du ratio d'endettement entre 2014 et 2015 s'explique essentiellement par l'émission de 500 millions de dollars d'euro-obligations en juin, la dépréciation du franc CFA par rapport à l'euro et la diminution considérable du PIB nominal due à l'effondrement des cours du pétrole. Deux tiers environ de l'augmentation du ratio dette/PIB depuis 2014 est attribuable à la dépréciation du franc CFA et à la baisse du déflateur du PIB pétrolier. La dette publique du Gabon est composée essentiellement d'emprunts extérieurs (la dette extérieure a représenté 85 % du total de la dette publique en 2014) contractés à moyen et long terme. Il convient de signaler que, alors que le groupe régional de la CEMAC fixe un plafond d'endettement public de 70 % du PIB (jugé trop élevé dans les rapports récents des services du FMI sur la surveillance régionale au niveau de la CEMAC), le Gabon se fixe un plafond plus prudent de 35 % du PIB, qui a été dépassé en 2015.

Tableau 1. Gabon : Encours de la dette publique par composantes en 2013–15
(milliards de FCFA)

	2013	2014	Sep-15
Dette extérieure	2,039.0	2,454.1	2,912.9
Bilatérale	461.8	573.3	746.4
<i>dont : Club de Paris</i>	47.4	40.2	36.7
Multilatérale	262.1	350.8	359.2
Envers banques commerciales	496.4	602.7	535.9
Marchés financiers internationaux	818.7	927.2	1,271.5
Dette intérieure	244.2	176.9	264.8
Bancaire	76.4	44.5	44.5
Pénalités de retard	83.8	56.4	48.7
Marchés financiers régionaux	69.5	62.6	159.7
Autres	14.5	13.4	11.9
Dette publique totale	2,283.2	2,631.0	3,177.7

Source : Autorités gabonaises.

2. Scénario de référence. Le scénario de référence proposé s'appuie sur les projections du cadre macroéconomique décrit aux tableaux 1 à 6 du rapport des services du FMI. Ce scénario repose sur les hypothèses suivantes : élargissement progressif de la base de recettes hors pétrole grâce à la suppression des exonérations fiscales trop généreuses ; maintien des salaires et traitements à un niveau constant en termes réels ; augmentation des dépenses en capital à un rythme inférieur à la croissance du PIB hors pétrole. Les cours internationaux du pétrole et des autres produits de base ainsi que les taux de change sont conformes aux projections des *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)* jusqu'à fin 2021. Il ressort de l'analyse de viabilité de la dette publique que le cadre macroéconomique présenté dans ce rapport se traduirait par des niveaux d'endettement qui atteindraient 50 % du PIB en 2016 et ne commenceraient à diminuer qu'à partir de 2020.

3. Chocs. Un « scénario historique », dans lequel le solde budgétaire est beaucoup plus élevé que dans le scénario de référence, se traduit par une réduction de la dette publique sur la période de projection (graphique 1). En revanche, une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel pendant la période de projection (choc sur l'offre), conjuguée à une diminution des recettes publiques de 2 points de pourcentage du PIB, se traduirait par une forte hausse de la dette publique, qui atteindrait 85 % du PIB à l'horizon 2021. Un choc sur les passifs éventuels aurait un impact moins marqué sur le ratio dette/PIB, mais le ferait quand même dépasser le plafond de 70 % fixé par la CEMAC¹.

¹ Ce scénario repose sur l'hypothèse qu'une augmentation ponctuelle des dépenses hors intérêts équivalente à 10 % des actifs du secteur bancaire entraîne un choc sur la croissance du PIB réel (voir ci-dessus) : la croissance est réduite d'un écart type pendant deux années consécutives ; le ratio recettes/PIB reste le même que dans le scénario de référence ; la détérioration du solde primaire engendre une hausse des taux d'intérêt ; le repli de la croissance entraîne une baisse de l'inflation.

Tableau 2. Gabon : Analyse de viabilité de la dette (AVD) du secteur public – Scénario de référence

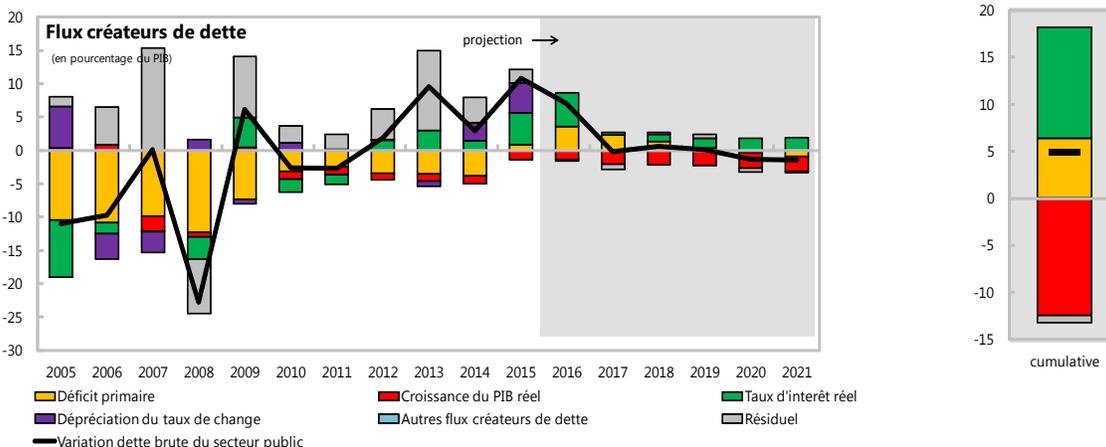
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

Indicateurs d'endettement, indicateurs économiques et indicateurs de marché^{1/}

	Chiffres effectifs			Projections						Au 12 janvier 2016		
	2005-2013 ^{2/}	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Marges sur dette souveraine EMBIG (pb) 3/		
Dettes publiques brutes nominales	28.4	32.2	43.0	50.1	49.9	50.5	50.7	49.3	47.9			
Besoin brut de financement public	-1.0	-0.7	5.2	8.0	10.2	7.9	7.0	6.9	5.9	CDS à 5 ans (pb)		n.a.
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.0	4.3	4.0	3.2	4.5	4.7	4.9	5.0	4.9	Notes	Extérieure	Locale
Inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	6.2	-0.9	-9.3	-6.3	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6	Moody's	Ba3	Ba3
Croissance du PIB nominal (en pourcentage)	9.5	3.4	-5.6	-3.3	9.5	8.9	8.4	7.9	7.6	S&Ps	B+	B+
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 4/	6.1	4.4	4.3	5.0	5.8	6.6	6.7	6.9	6.9	Fitch	B+	B+

Contribution à l'évolution de la dette publique

	Chiffres effectifs			Projections						cumulé	Solde primaire stabilisant
	2005-2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		
Variation de la dette brute du secteur public	-3.5	2.9	10.8	7.1	-0.2	0.6	0.2	-1.4	-1.4	4.9	
Flux créateurs de dette identifiés	-8.4	-0.9	8.7	7.3	0.6	0.3	-0.5	-0.8	-1.2	5.7	la dette 9/
Déficit primaire	-7.1	-3.8	0.9	3.6	2.4	1.3	0.3	-0.3	-0.9	6.3	-0.3
Recettes et dons primaires (hors intérêts)	28.9	26.1	21.4	19.3	19.7	20.0	20.4	20.6	20.8	120.9	
Dépenses primaires (hors intérêts)	21.9	22.4	22.2	22.9	22.1	21.3	20.7	20.3	19.9	127.3	
Dynamique endogène de la dette 5/	-1.4	2.9	7.8	3.7	-1.7	-1.0	-0.8	-0.5	-0.3	-0.7	
Taux d'intérêt/différentiel de croissance 6/	-1.5	0.3	3.4	3.7	-1.7	-1.0	-0.8	-0.5	-0.3	-0.7	
Dont : taux d'intérêt réel	-0.9	1.5	4.8	5.1	0.3	1.1	1.5	1.8	1.9	11.8	
Dont : croissance du PIB réel	-0.6	-1.2	-1.4	-1.4	-2.1	-2.2	-2.3	-2.3	-2.2	-12.5	
Dépréciation du taux de change 7/	0.1	2.6	4.5	
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Veuillez préciser (1) (par ex., recettes de privatisation) (+ réduit les besoins de financement) (néqatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Passifs conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Veuillez préciser (2) (par ex., autres flux de dette) (+ accroît les besoins de financement)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs 8/	5.0	3.8	2.1	-0.2	-0.8	0.3	0.7	-0.5	-0.2	-0.7	

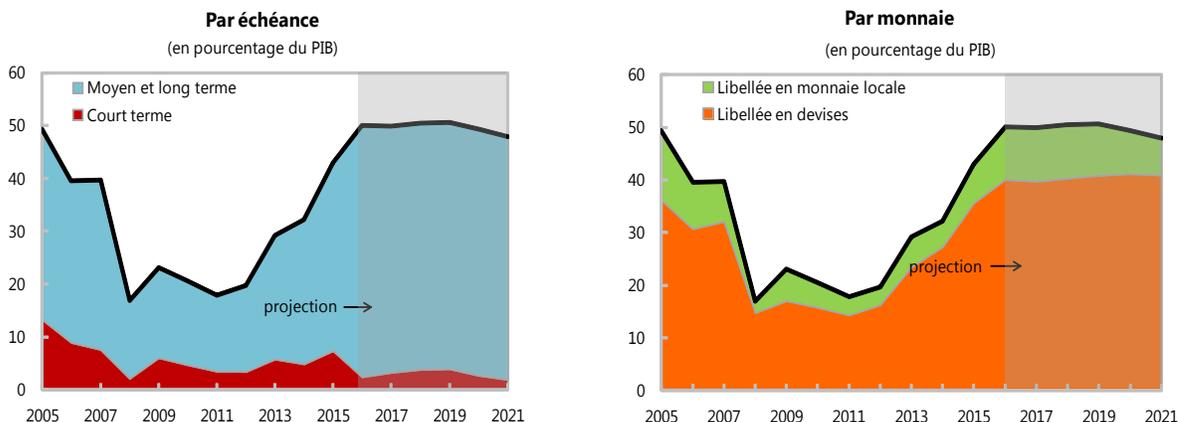


1/ Secteur public défini comme les administrations publiques.
 2/ D'après les données disponibles.
 3/ Marges sur les obligations à long terme par rapport aux obligations allemandes (pb).
 4/ Défini comme les paiements d'intérêts divisés par le stock de dette (hors garanties) à la fin de l'année précédente.
 5/ Calculée de la façon suivante : $[-\pi(1+g) - g + ae(1+r)] / (1+g+\pi+g\pi)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal effectif; π = taux de croissance du déflateur du PIB; g = taux de croissance du PIB réel; a = proportion de la dette libellée en devises; et e = dépréciation du taux de change nominal (mesurée par l'augmentation de la valeur en dollars de la monnaie locale).
 6/ La contribution du taux d'intérêt réel est tirée du numérateur de la note 5, à savoir $r - \pi(1+g)$, et la contribution de la croissance réelle, $-g$.
 7/ La contribution de taux de change et tirée du numérateur de la note 5, à savoir $ae(1+r)$.
 8/ Comprend les variations des actifs et les recettes d'intérêts (le cas échéant). Pour les projections, comprend des variations du taux de change pendant la période de projection.
 9/ Repose sur l'hypothèse que les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt réel et les autres flux créateurs de dette) restent au niveau de la dernière année de projection.

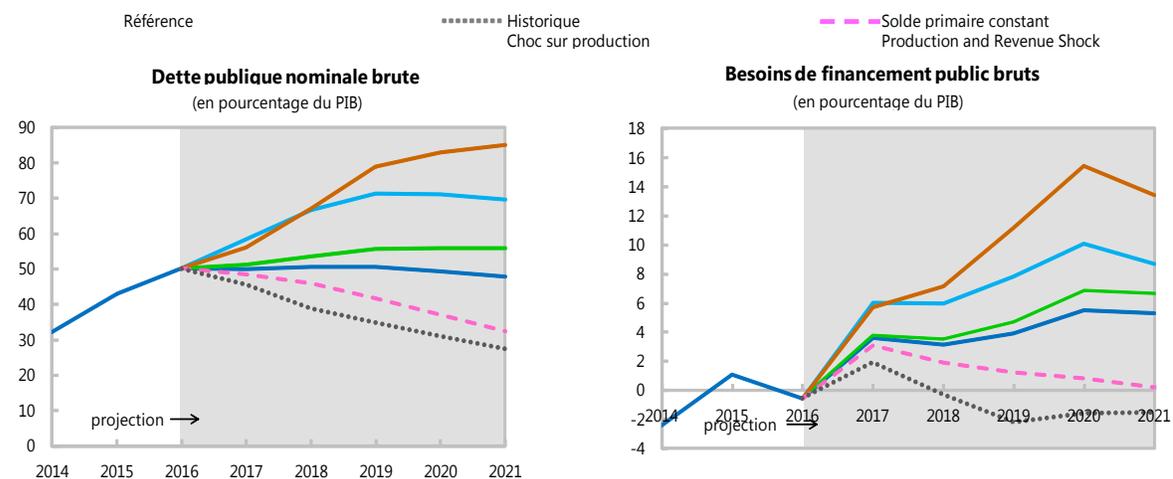
Source : Services du FMI.

Graphique 1. Gabon : Analyse de viabilité de la dette publique - Composition de la dette publique et autres scénarios

Composition de la dette publique



Autres scénarios



Hypothèses de base (en pourcentage)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Scénario de référence						
Croissance du PIB réel	3.2	4.5	4.7	4.9	5.0	4.9
Inflation	-6.3	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6
Solde primaire	5.0	4.4	4.2	3.8	3.0	2.4
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.8	6.6	6.7	6.9	6.9
Scénario de solde primaire constant						
Croissance du PIB réel	3.2	4.5	4.7	4.9	5.0	4.9
Inflation	-6.3	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6
Solde primaire	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.8	6.7	7.1	7.9	8.6
Choc sur la production						
Croissance du PIB réel	3.2	2.5	2.7	2.9	3.0	2.9
Inflation	-6.3	4.8	4.0	3.4	2.8	2.6
Solde primaire	5.0	2.4	2.2	1.8	1.0	0.4
Taux d'intérêt effectif	5.0	5.8	6.3	5.8	5.5	5.3

Source : Services du FMI.

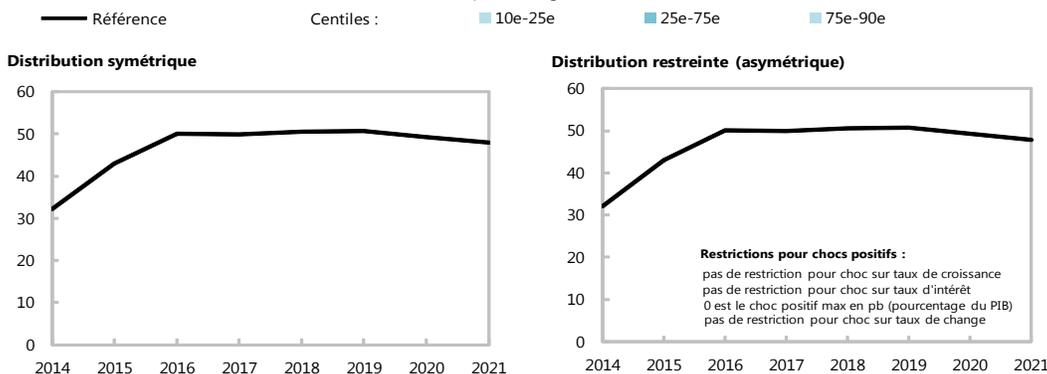
Graphique 2. Gabon : Évaluation des risques selon l'analyse de viabilité de la dette publique

Carte de chaleur

Niveau d'endettement ^{1/}	Choc sur croissance du PIB réel	Choc sur solde primaire	Choc sur taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur passifs conditionnels
Besoins de financement brut ^{2/}	Choc sur croissance du PIB réel	Choc sur solde primaire	Choc sur taux d'intérêt réel	Choc sur le taux de change	Choc sur passifs conditionnels
Profil de la dette ^{3/}	Perception des marchés	Besoins de financement extérieur	Variation de la proportion de la dette à court terme	Dette publique détenue par non-résidents	Dette libellée en devises

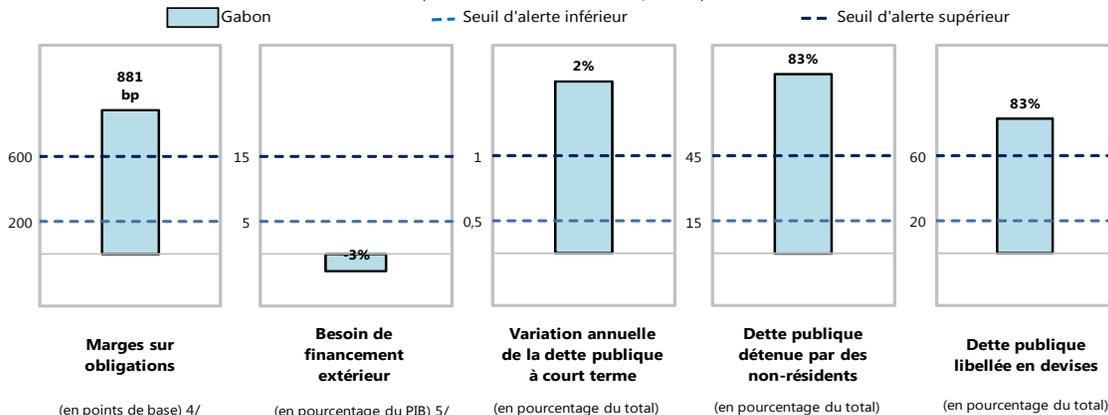
Évolution des densités prédictives de la dette publique nominale brute

(en pourcentage du PIB)



Vulnérabilités liées au profil de la dette

(Indicateurs vis-à-vis seuils d'alerte, en 2015)



Source : services du FMI.

1/ La cellule est colorée en vert si le repère de 70 % pour l'endettement n'est pas dépassé avec le choc correspondant ou dans le scénario de référence, en jaune s'il est dépassé avec le choc correspondant mais pas dans le scénario de référence, en rouge si le repère est dépassé dans le scénario de référence, et en blanc si le test de résistance n'est pas pertinent.

2/ La cellule et colorée envers ceux-ci le repère de 15 % pour les besoins de financement brut n'est pas dépassé avec le choc correspondant ou dans le scénario de référence, en jaune s'il est dépassé avec le choc correspondant mais pas dans le scénario de référence, en rouge si le repère est dépassé dans le scénario de référence, en blanc si le test de résistance n'est pas pertinent.

3/ La cellule et colorée en verre si la valeur pour le pays est en dessous du seuil d'alerte inférieur, en rouge si la valeur pour le pays dépasse le seuil d'alerte supérieur, en jaune si la valeur pour le pays est comprise entre le seuil d'alerte inférieur et le seuil d'alerte supérieur. Si les données ne sont pas disponibles ou l'indicateur non pertinent, la cellule est blanche.

Les repères inférieurs et supérieurs d'évaluation des risques sont les suivants :

200 et 600 points de base pour les marges sur obligations; 5 % du PIB et 15 % du PIB pour les besoins de financement extérieur; 0,5 % et 1 % pour la variation de la part de la dette à court terme; 15 % et 45 % pour la dette publique détenue par des non-résidents; et 20 % et 60 % pour la part de la dette libellée en devises.

4/ Marge à long terme par rapport aux obligations allemandes (pb), moyenne sur les trois derniers mois, 14 octobre 2015-12 janvier 2016.

5/ Le besoin de financement extérieur est la somme des composantes suivantes : déficit extérieur courant, amortissement de la dette extérieure totale à moyen et long terme, et dette extérieure totale à court terme en fin de période.

Sources : Les services du FMI.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

4. Volume et structure de la dette extérieure. Après une restructuration considérable et la réduction qui s'en est suivie à la fin de la décennie 2000, la dette extérieure du Gabon est passée de 2,1 milliards de dollars en 2009 à environ 4,3 milliards de dollars en 2013 (équivalant à 24,8 % du PIB de 2013). Cette augmentation s'explique en partie par l'émission de 1,5 milliard de dollars d'euro-obligations en 2013 (dont 610 millions ont été utilisés pour le remboursement partiel de l'émission en 2007 d'un milliard de dollars d'euro-obligations) puis de 500 millions de dollars en 2015. Fin 2014, la dette à l'égard des institutions multilatérales représentait 14 % du total de la dette extérieure, la dette bilatérale 23 %, la dette envers les établissements commerciaux et les instruments placés sur les marchés financiers constituant les 63 % restants.

5. Scénario de référence. Le scénario de référence est le même que celui de l'analyse de viabilité de la dette publique et s'appuie sur les projections du cadre macroéconomique décrit aux tableaux 1 à 6 du rapport des services du FMI. En ce qui concerne la dette extérieure, le cadre macroéconomique repose sur l'hypothèse que l'émission de 2007 d'un milliard de dollars d'obligations internationales est refinancée. Dans ce scénario, il ressort du cadre de viabilité de la dette extérieure que le ratio dette extérieure/PIB dépasserait 40 % à partir de 2016 et ne commencerait à diminuer qu'à partir de 2020.

6. Chocs. Les autres scénarios envisagés comprennent un « scénario historique », dans lequel les principales variables sont les mêmes qu'au cours de ces dix dernières années, et d'autres scénarios, qui intègrent l'application d'un écart type de 0,25 au taux d'intérêt réel, au taux de croissance et au solde extérieur courant. Le scénario historique, dans lequel les besoins de financement sont nettement inférieurs à ceux du scénario de référence, aboutit à une forte réduction de la dette extérieure, alors que les autres chocs appliqués au scénario de référence engendrent un accroissement considérable de la dette. Plus particulièrement, les chocs sur le solde extérieur courant hors intérêts et sur le taux de change réel font monter respectivement la dette extérieure à 56 % du PIB et à 62 % du PIB à l'horizon 2021.

Tableau 3. Gabon : Cadre de viabilité de la dette extérieure, 2011–21

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs					Projections						Solde courant hors intérêts stabilisant la dette 6/ -5.7	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		
Référence : dette extérieure	13.6	16.6	24.2	25.3	34.5	41.4	41.2	42.1	42.3	41.5	40.4		
Variation de la dette extérieure	-2.3	3.0	7.6	1.1	9.2	6.8	-0.2	0.9	0.1	-0.7	-1.2		
Flux créateurs de dette extérieure identifiés (4+8+9)	-22.7	-18.2	-16.7	-14.6	4.3	2.8	0.7	-0.8	-1.7	-2.6	-3.4		
Déficit extérieur courant, hors paiements d'intérêts	-16.1	-17.0	-13.4	-9.3	0.7	7.3	5.4	3.7	2.6	1.8	1.0		
Déficit de la balance des biens et services	-30.8	-27.9	-23.3	-15.2	-5.0	1.6	-0.3	-2.0	-2.9	-3.5	-4.1		
Exportations	61.2	64.4	60.3	53.7	43.0	30.5	30.9	31.2	31.3	31.2	30.9		
Importations	30.5	36.5	37.1	38.5	38.0	32.1	30.6	29.2	28.4	27.7	26.9		
Entrées nettes de capitaux non créatrices de dette (négatif)	-4.0	-3.6	-4.4	-5.6	-4.3	-5.1	-5.0	-4.8	-4.5	-4.6	-4.7		
Dynamique endogène de la dette 1/	-2.6	2.4	1.1	0.2	8.0	0.5	0.3	0.4	0.2	0.2	0.3		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.8	0.9	1.5	1.0	1.2	1.7	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.9	0.0	-0.9	-1.0	-1.3	-1.2	-1.7	-1.8	-1.9	-1.9	-1.9		
Contribution des variations de prix et de taux de change 2/	-2.5	1.6	0.5	0.2	8.1		
Résiduel, dont variations des avoirs extérieurs bruts (2-3) 3/	20.4	21.2	24.3	15.8	4.9	4.1	-0.9	1.7	1.8	1.9	2.2		
Ratio dette extérieure/exportations (en pourcentage)	22.2	25.8	40.1	47.2	80.4	135.9	133.5	135.0	135.1	133.0	130.5		
Besoins de financement extérieur brut (en milliards de dollars) 4/	-2.5	-2.4	-1.1	-1.1	0.7	1.5	1.6	1.2	1.1	1.2	1.2		
en pourcentage du PIB	-13.8	-13.9	-6.4	-6.2	4.6	à 10 ans	à 10 ans	11.2	10.6	7.3	6.5	6.4	5.9
Scénario avec les principales variables à leurs moyennes historiques 5/						41.4	25.0	10.9	-3.0	-17.0	-30.6	-4.6	
Principales hypothèses macroéconomiques du scénario de référence						Moyenne historique	Écart type						
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	7.1	0.0	5.6	4.3	4.0	3.6	3.4	3.2	4.5	4.7	4.9	4.9	
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	18.4	-10.3	-3.0	-0.8	-24.3	1.8	16.2	-8.8	5.4	3.9	3.5	3.3	
Taux d'intérêt extérieur nominal (en pourcentage)	6.1	5.7	9.2	4.5	3.7	5.8	1.6	4.7	5.2	5.7	5.5	5.6	
Croissance des exportations (sur base valeur en dollars, en pourcentage)	31.2	-0.7	-4.1	-7.9	-37.0	4.5	27.3	-33.3	11.6	10.0	9.2	8.5	7.3
Croissance des importations (sur base valeur en dollars, en pourcentage)	30.9	13.2	4.0	7.6	-22.4	9.3	15.0	-20.6	5.1	3.8	6.1	6.1	4.9
Solde extérieur courant, hors paiements d'intérêts	16.1	17.0	13.4	9.3	-0.7	13.1	6.7	-7.3	-5.4	-3.7	-2.6	-1.8	-1.0
Entrées nettes de capitaux non créatrices de dette	4.0	3.6	4.4	5.6	4.3	4.6	1.0	5.1	5.0	4.8	4.5	4.6	4.7

1/ Calculé de la façon suivante : $[-r - g - r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+gr)$ fois le stock de dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt effectif nominal sur la dette extérieure; r = variations du déflateur du PIB intérieur en dollars, g = taux de croissance du PIB réel, e = appréciation nominale (augmentation de la valeur en dollars de la monnaie nationale), et a = proportion du total de la dette extérieure libellée en monnaie nationale.

2/ La contribution des variations de prix et de taux de change est définie comme suit : $[-r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+gr)$ fois le stock de dette de la période précédente. r augmente avec l'appréciation de la monnaie nationale ($e > 0$) et la hausse de l'inflation (sur la base du déflateur du PIB).

3/ Pour les projections, la ligne inclut l'impact des variations de prix et de taux de change.

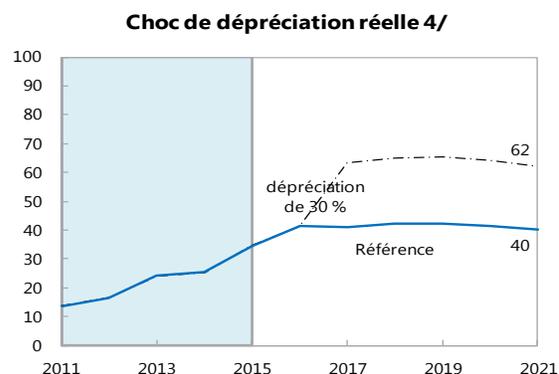
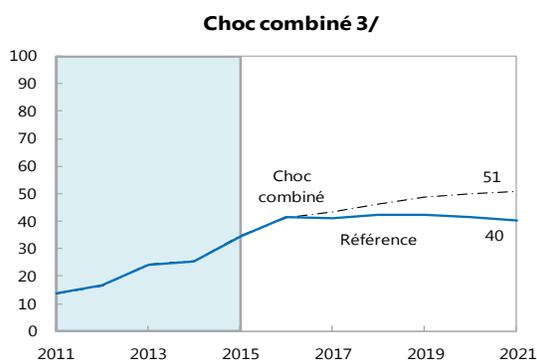
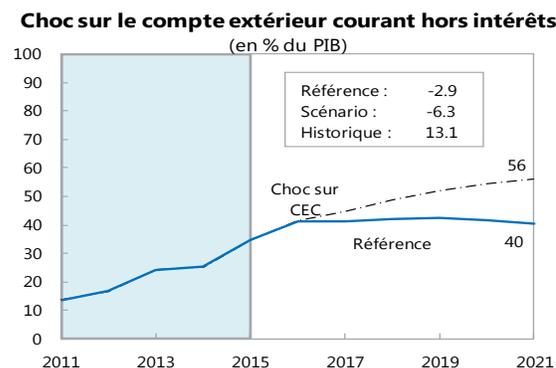
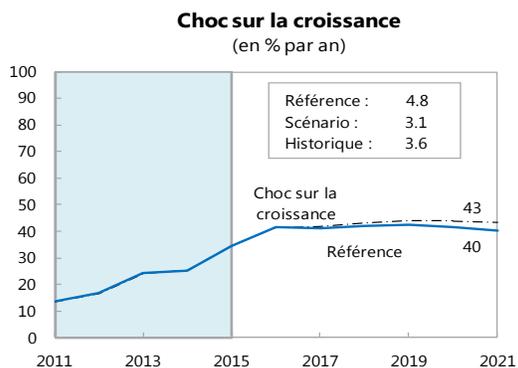
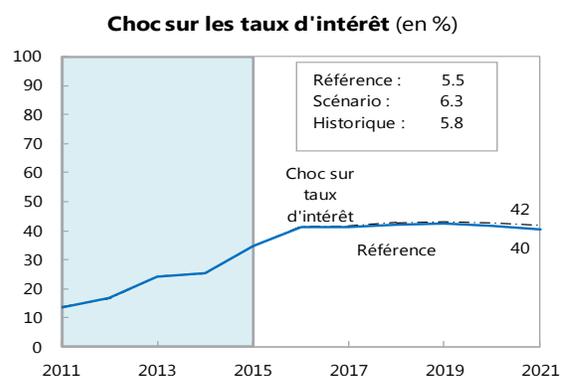
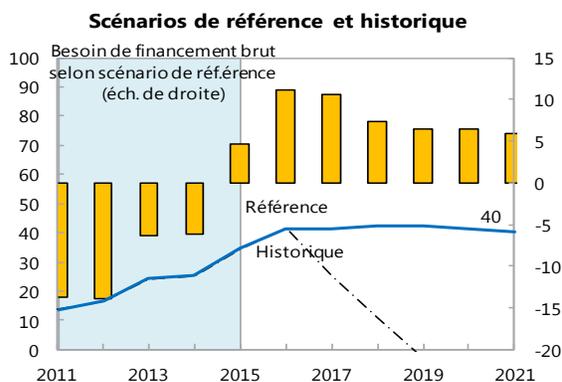
4/ Défini comme le déficit extérieur courant, plus l'amortissement de la dette à moyen et long terme, plus la dette à court terme à la fin de la période précédente.

5/ Les principales variables sont la croissance du PIB réel; le taux d'intérêt nominal; la croissance du déflateur du PIB en dollars; et le solde extérieur courant hors intérêts ainsi que les entrées de capitaux non génératrices de dette en pourcentage du PIB.

6/ Solde constant à long terme qui stabilise le ratio d'endettement dans l'hypothèse où les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt nominal, croissance du déflateur du PIB en dollars, les entrées de capitaux non génératrices de dette en pourcentage du PIB) restent au même niveau que pendant la dernière année de projection.

Graphique 3. Gabon : Viabilité de la dette extérieure – tests paramétrés ^{1/ 2/}

(dette extérieure en pourcentage du PIB)



^{1/} Les zones bleutées représentent les données effectives. Les différents chocs sont des chocs permanents d'un demi-écart type. Les chiffres figurant dans les cadres représentent les moyennes pour les variables correspondantes dans le scénario de référence et le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la variable concernée est aussi indiquée.

^{2/} Pour les scénarios historiques, les moyennes historiques sont calculées sur la période de dix ans et cette information est utilisée pour obtenir une projection de la dynamique de la dette sur cinq ans.

^{3/} Choc permanent d'un quart d'écart type appliqué au taux d'intérêt réel, au taux de croissance et au solde extérieur courant.

^{4/} Une dépréciation réelle ponctuelle de 30 % se produit en 2010.

Sources : Fonds monétaire international, données de l'économiste-pays, et estimations des services du FMI.

Déclaration de M. Yambaye sur le Gabon
Réunion du Conseil d'administration 16/15
19 février 2016

Au nom des autorités gabonaises que je représente, je tiens à exprimer ma reconnaissance à la direction et aux services du FMI pour le soutien et l'assistance technique qu'ils n'ont cessé d'apporter au Gabon. Les autorités que je représente apprécient les entretiens francs et constructifs qu'elles ont eus avec les services du FMI au cours des négociations au titre de l'article IV à Libreville en novembre 2015. Elles se félicitent des recommandations faites par les services du FMI ainsi que des contributions qu'ils ont apportées à leur programme de politique économique.

L'activité économique et les finances du pays ont été frappées de plein fouet en 2015 par la chute brutale des cours du pétrole, malgré un ajustement considérable des finances publiques débuté au deuxième semestre de 2014. Les autorités que je représente ont continué d'adapter leur programme économique à l'évolution de la conjoncture. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration «BUFF» sur le Gabon l'an dernier, les autorités que je représente ont décidé de ralentir le rythme de mise en œuvre de leur plan de développement national, le *Plan stratégique Gabon émergent (PSGE)*, de façon à aligner les dépenses y afférentes sur les capacités d'absorption et le niveau des ressources budgétaires du pays et à sauvegarder la viabilité des finances publiques. Le budget de 2014 a été révisé en conséquence en juillet 2014, avec notamment une réduction de moitié des dépenses d'investissements publics, avant même que les prix du pétrole n'aient entamé leur inexorable déclin. Avec la chute brutale des cours pétroliers mondiaux vers la fin de 2014, le projet de loi de finances 2015 a été revu en fonction d'hypothèses de recettes plus conservatrices à ce moment-là. Par la suite, la loi de finances 2015 a fait l'objet d'une nouvelle révision, à mesure que les prix du pétrole ont continué de baisser et demeurent bien inférieurs aux projections à fin 2015, ce qui a encore compliqué la mise en œuvre du PSGE.

Les cours du pétrole continuant de baisser en ce début de 2016, les autorités prennent des mesures supplémentaires de rigueur budgétaire. Comme par le passé, compte tenu du régime régional en place de taux de change fixe, les autorités que je représente entendent réagir aux projections de contraintes croissantes sur les ressources, en réduisant davantage les dépenses liées à la mise en œuvre du PSGE, tout en accélérant les réformes structurelles pour favoriser la diversification de l'économie et renforcer sa résilience aux chocs exogènes.

I. Évolution économique récente

La faiblesse persistante des cours du pétrole a nui aux résultats macroéconomiques en 2015. La croissance est estimée à 4,0 % en 2015, contre 4,3 % en 2014. Ce ralentissement s'explique essentiellement par le secteur non pétrolier, touché par le recul de la demande du secteur public suite à la baisse des recettes pétrolières (4,0 % en 2015 contre 5,0 % en 2014). Toutefois, la production pétrolière a augmenté pour passer de 1,8 % en 2014 à 4,2 % en 2015, grâce au forage de nouveaux puits et à l'application de nouvelles techniques de récupération des

hydrocarbures. L'inflation est restée stable sous l'effet d'une demande intérieure terne ; le solde des transactions courantes s'est transformé en déficit en 2015 en raison de la baisse de la valeur des exportations de pétrole, et les réserves de change ont régressé.

L'exécution budgétaire a été prudente en 2015. Les dépenses d'investissements publics ont été ralenties du fait que le recouvrement des recettes à la fois pétrolières et non pétrolières est resté inférieur aux projections. Les arriérés extérieurs apparus en 2014 ont été apurés. Les importants arriérés intérieurs ont également été réglés, limitant ainsi leur impact sur l'activité économique et sur le secteur financier. Toutefois, les paiements de ces arriérés ont entraîné une forte détérioration du solde budgétaire global. La dette publique reste modérée à 43 % du PIB, bien qu'elle ait augmenté ces dernières années à la suite de l'émission de deux euro-obligations (1,5 milliards et 500 millions de dollars américains), dont le produit est actuellement utilisé pour financer le PSGE.

La mise en œuvre des réformes des finances publiques a enregistré quelques progrès. Les autorités que je représente ont poursuivi la mise en œuvre de la *Budgétisation par objectif de programme* (BOP), conformément aux directives régionales de la CEMAC, pour renforcer la gestion de leurs finances publiques. Parmi les importantes mesures prises dans le cadre de la BOP, les autorités ont aligné les principes d'exécution budgétaire et de dépenses publiques sur les directives de la CEMAC, informatisé considérablement la chaîne des dépenses, commencé à décentraliser l'exécution budgétaire, et adopté un compte unique à la BEAC. Ces mesures sont conformes aux recommandations de l'évaluation PEFA (dépenses publiques et responsabilisation financière) de 2013. Plus récemment, les subventions de l'essence et du gazole ont été éliminées et un mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers a été mis en place.

La sante du secteur financier est bonne et les banques en difficulté sont actuellement prises en charge. Les banques sont bien capitalisées. Le remboursement des arriérés intérieurs de l'État a permis de maintenir un faible niveau de créances improductives. Les autorités que je représente prennent actuellement en charge les trois banques en difficulté en coopération avec la COBAC, l'instance régionale de supervision bancaire. Trois banques en particulier, qui représentent 9 % du total des actifs du système bancaire, ont été placées sous administration provisoire. Les administrateurs provisoires ont pour tâche de mettre concrètement en place des plans de résolution pour améliorer la gouvernance, la stratégie opérationnelle et la gestion du risque de ces établissements bancaires. La qualité des actifs du secteur de la micro finance se détériore également avec le ralentissement des secteurs économiques hors pétrole. L'inclusion financière s'est améliorée en termes de couverture géographique.

Les réformes structurelles destinées à favoriser la diversification de l'économie dans le cadre du PSGE progressent bien également. La mise en œuvre des projets lancés depuis 2010 pour améliorer les infrastructures dans les secteurs des transports et de l'énergie et pour développer le secteur agro-alimentaire avance bien. En outre, comme indiqué précédemment, de façon à lutter résolument contre le chômage et la pauvreté, les autorités que je représente ont lancé en 2014 plusieurs projets qui visent, entre autres, à favoriser des activités génératrices de revenus, développer le capital humain et améliorer les conditions

sociales des groupes les plus vulnérables de la population. Un programme agricole en particulier, le *programme GRAINE*, élaboré en partenariat avec une entreprise multinationale basée à Singapour, a été lancé pour promouvoir le développement de l'agriculture par le biais d'une assistance multiforme apportée aux producteurs organisés en coopérative. La mise en œuvre de ce programme s'accélère actuellement. Par ce programme, les autorités que je représente comptent renforcer l'autonomisation de chacun et remédier à l'exode rural, tout en améliorant l'aménagement du territoire et en contribuant à la diversification de l'économie.

Des progrès considérables ont été accomplis pour remédier aux lacunes en matière de données. Les données budgétaires, monétaires et relatives aux prix, fournies au FMI se sont améliorées en termes d'actualité. Le recensement démographique de 2013 a été mené à son terme. Les travaux sont en cours avec l'aide de la Banque mondiale pour produire des données trimestrielles de comptabilité nationale. Un système national de statistique a été mis en place et un institut national de la statistique a été créé.

II. Politiques économiques pour 2016 et au-delà

Le Gabon est incontestablement confronté à une conjoncture économique difficile. Les perspectives de croissance du pays à moyen terme se sont détériorées compte tenu de l'éventualité plus faible d'une remontée immédiate des cours du pétrole. La croissance du PIB va encore régresser en 2016, sous l'effet d'un ralentissement continu du secteur non pétrolier qui s'explique par une demande limitée du secteur public. L'inflation devrait rester bien inférieure aux critères de convergence régionale.

Pour remédier aux risques baissiers, les autorités que je représente reconnaissent la nécessité de procéder à une nouvelle hiérarchisation des programmes d'investissement. Comme noté précédemment, elles vont rationaliser le PSGE, notamment en se concentrant sur des projets qui présentent une rentabilité socio-économique plus importante à long terme et sur l'amélioration du climat des affaires. Il s'agit notamment, comme l'ont fait remarquer les services du FMI, des corridors routiers qui relient les pôles de croissance identifiés dans le PSGE, de projets agro-industriels, et de la rénovation de la ligne de chemin de fer qui est indispensable pour transporter la production des industries minières et du bois jusqu'au port. Ces projets permettront de lever les obstacles au développement du secteur privé tout en dopant la croissance du secteur non pétrolier en 2017 et au-delà.

Le programme des finances publiques pour 2016 et à moyen terme envisage l'adoption de plusieurs mesures destinées à augmenter les recettes et à réduire les dépenses, afin de limiter les vulnérabilités des finances publiques issues de l'évolution des prix du pétrole, d'améliorer la viabilité des finances publiques à moyen terme, et de placer la dynamique de la dette sur une trajectoire viable. Le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2016–18, en particulier, suppose un gel des dépenses courantes et une réduction de 8 % des dépenses d'investissement entre 2015 et 2018.

En outre, les autorités que je représente cherchent à enrayer la croissance de la **masse salariale**. Elles ont pris plusieurs mesures à cet égard, notamment des incitations à la retraite anticipée, le gel des recrutements, et l'élimination d'un système incitatif inefficace. Avec l'aide de la Banque mondiale, elles vont continuer à élaborer la réforme de la fonction publique qui visera à remanier l'ensemble de la structure existante, depuis le recrutement jusqu'à la gestion et la rémunération.

En matière de réforme des finances publiques, les autorités que je représente reconnaissent avec les services du FMI la nécessité notamment d'améliorer l'administration fiscale et de réduire les exonérations. Elles poursuivront les réformes de la BOP en tenant compte des récentes recommandations de l'assistance technique du FMI. Les exonérations fiscales seront également révisées avec l'aide de la Banque mondiale, mais il n'est pas possible, pour des raisons contractuelles et juridiques, d'éliminer toutes les exonérations fiscales. Cependant, une première étape consisterait à éliminer les exonérations fiscales sans fondement juridique et à ne pas accorder de nouvelles exonérations. Les exonérations fiscales existantes ne seront pas renouvelées lorsqu'elles arriveront à expiration.

En ce qui concerne **la taxe sur les virements non bancaires**, les autorités que je représente restent convaincues qu'elle n'a pas d'impact sur les transferts monétaires et qu'elle correspond aux propositions faites au niveau international pour imposer les mouvements de capitaux. En outre, l'élimination de cette taxe demeure un sujet politiquement sensible car le produit qui en découle alimente le fonds d'assurance maladie.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue du **secteur financier** aux chocs macroéconomiques selon les tests de résistance réalisés dans le cadre du PESF de 2015 pour la CEMAC, les autorités que je représente sont déterminées à renforcer la stabilité du secteur et à faire progresser l'inclusion financière et l'approfondissement du secteur financier. Elles sont résolues à mener à leur terme les résolutions des banques en difficulté. Elles vont particulièrement axer leurs efforts sur la restructuration réussie de la «Poste Banque» qui, avec un réseau étendu d'agences dans le monde rural, a contribué à améliorer l'inclusion financière. Les autorités que je représente reconnaissent que d'autres progrès sont nécessaires pour approfondir le secteur financier et à cet égard elles entendent réduire encore les obstacles aux services financiers et à l'approfondissement du secteur, en mettant en place un registre des risques de crédit et en adoptant de nouvelles innovations technologiques dans le secteur bancaire. Elles continueront d'assurer un suivi étroit du secteur de la micro finance pour préserver sa solidité.

En conclusion, malgré le choc considérable de la forte chute des prix du pétrole sur l'économie, le Gabon poursuit résolument ses efforts d'assainissement des finances publiques pour sauvegarder la viabilité budgétaire tout en assurant que les mesures mises en œuvre ne vont pas trop à l'encontre de la croissance économique. A cet égard, elles continueront de mettre en œuvre avec détermination les mesures destinées à réduire le déficit budgétaire et de concentrer leurs programmes d'investissements sur des projets qui ont des retombées positives à long terme.